

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

ENERGY, THE
ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Chair:

The Honourable RICHARD NEUFELD

Président :

L'honorable RICHARD NEUFELD

Tuesday, May 30, 2017
Thursday, June 1, 2017

Le mardi 30 mai 2017
Le jeudi 1^{er} juin 2017

Issue No. 28

Fascicule n° 28

Third (final) meeting:

Bill C-18, An Act to amend the Rouge National
Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act
and the Canada National Parks Act

Troisième (dernière) réunion :

Projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc
urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs
Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada

and

et

First meeting:

Bill C-238, An Act respecting the development of
a national strategy for the safe and environmentally
sound disposal of lamps containing mercury

Première réunion :

Projet de loi C-238, Loi concernant l'élaboration
d'une stratégie nationale sur l'élimination sûre et
écologique des lampes contenant du mercure

INCLUDING:
THE EIGHTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-18)

Y COMPRIS :
LE HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-18)

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

The Honourable Richard Neufeld, *Chair*

The Honourable Paul J. Massicotte, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Black	MacDonald
Day	McCoy
Dean	Mockler
Fraser	Patterson
Galvez	Seidman
Griffin	* Smith
* Harder, P.C. (or Bellemare)	(or Martin) Wetston
Lang	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of December 7, 2016, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Day replaced the Honourable Senator Eggleton, P.C. (*June 1, 2017*).

The Honourable Senator Eggleton, P.C., replaced the Honourable Senator Day (*May 18, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable Richard Neufeld

Vice-président : L'honorable Paul J. Massicotte

et

Les honorables sénateurs :

Black	MacDonald
Day	McCoy
Dean	Mockler
Fraser	Patterson
Galvez	Seidman
Griffin	* Smith
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	(ou Martin) Wetston
Lang	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 décembre 2016, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Day a remplacé l'honorable sénateur Eggleton, C.P. (*le 1^{er} juin 2017*).

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Day (*le 18 mai 2017*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, March 28, 2017:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Cordy, seconded by the Honourable Senator Dawson, for the second reading of Bill C-238, An Act respecting the development of a national strategy for the safe and environmentally sound disposal of lamps containing mercury.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Hubley moved, seconded by the Honourable Senator Day, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 28 mars 2017 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Cordy, appuyée par l'honorable sénateur Dawson, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-238, Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Hubley propose, appuyée par l'honorable sénateur Day, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 30, 2017
(51)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:01 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Richard Neufeld, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dean, Eggleton, P.C., Fraser, Galvez, Griffin, Lang, Macdonald, Massicotte, Mockler, Neufeld, Patterson, Seidman and Wetston (13).

In attendance: Sam Banks, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 4, 2017, the committee continued its study of Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 27.*)

WITNESSES:

Altona Forest Stewardship Committee:

Larry Noonan, Chair.

Parks Canada Agency:

Pam Veinotte, Field Unit Superintendent, Rouge National Urban Park.

Mr. Noonan made a statement, and together with Ms. Veinotte, answered questions.

At 5:28 p.m., the committee suspended.

At 5:30 p.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

At 5:31 p.m., it was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-18.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 30 mai 2017
(51)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 1, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre sous la présidence de l'honorable Richard Neufeld (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dean, Eggleton, C.P., Fraser, Galvez, Griffin, Lang, MacDonald, Massicotte, Mockler, Neufeld, Patterson, Seidman et Wetston (13).

Également présente : Sam Banks, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 mai 2017, le comité poursuit son examen du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 27 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Altona Forest Stewardship Committee :

Larry Noonan, président.

Agence Parcs Canada :

Pam Veinotte, directrice d'unité de gestion, Parc urbain national de la Rouge.

M. Noonan fait une déclaration et, avec Mme Veinotte, répond aux questions.

À 17 h 28, la séance est suspendue.

À 17 h 30, la séance reprend.

Le président fait une déclaration.

À 17 h 31, il est convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-18.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu d'adopter l'article 1.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 3.

Il est convenu d'adopter l'article 4.

Il est convenu d'adopter l'article 5.

Il est convenu d'adopter l'article 6.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

It was agreed that the chair report Bill C-18 to the Senate.

At 5:32 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, June 1, 2017
(52)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:02 a.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Richard Neufeld, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dean, Fraser, Galvez, Griffin, Lang, Macdonald, Massicotte, Neufeld, Seidman and Wetston (10).

Other senator present: The Honourable Senator Cordy (1).

In attendance: Sam Banks and Jesse Good, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 28, 2017, the committee began its consideration of Bill C-238, An Act respecting the development of a national strategy for the safe and environmentally sound disposal of lamps containing mercury.

WITNESSES:

Darren Fisher, Member of Parliament for Dartmouth—Cole Harbour, sponsor of the bill.

Environment and Climate Change Canada:

Marc D'Iorio, Director General, Industrial Sectors, Chemicals and Waste Directorate.

Take Back the Light:

Jodi Houston, Program Manager;

Jo-Anne St. Godard, Executive Director.

Product Care Association of Canada:

Mia-Pascale Marchand, Director, RecycFluo Program (by videoconference).

Mr. Fisher made a statement and answered questions.

At 8:57 a.m., the committee suspended.

At 9:00 a.m., the committee resumed.

Mr. D'Iorio, Ms. St. Godard and Ms. Marchand each made a statement and answered questions.

Il est convenu que le président fasse rapport au Sénat du projet de loi C-18.

À 17 h 32, il est convenu que la séance soit levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 1^{er} juin 2017
(52)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est sous la présidence de l'honorable Richard Neufeld (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dean, Fraser, Galvez, Griffin, Lang, MacDonald, Massicotte, Neufeld, Seidman et Wetston (10).

Autres sénatrices présentes : L'honorable sénatrice Cordy (1).

Également présents : Sam Banks et Jesse Good, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 28 mars 2017, le comité entreprend son examen du projet de loi C-238, Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure.

TÉMOINS :

Darren Fisher, député, Dartmouth—Cole Harbour, parrain du projet de loi.

Environnement et Changement climatique Canada :

Marc D'Iorio, directeur général, Direction des secteurs industriels, substances chimiques et déchets.

Take Back the Light :

Jodi Houston, gestionnaire de programme;

Jo-Anne St. Godard, directrice générale.

Association pour la Gestion Responsable des Produits :

Mia-Pascale Marchand, directrice du Programme RecycFluo (par vidéoconférence).

M. Fisher fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 8 h 57, la séance est suspendue.

À 9 heures, la séance reprend.

M. D'Iorio, Mme St. Godard et Mme Marchand font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

At 9:58 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 9 h 58, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Maxime Fortin

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, May 31, 2017

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

EIGHTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act, has, in obedience to the order of reference of May 4, 2017, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 31 mai 2017

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada, a, conformément à l'ordre de renvoi du 4 mai 2017, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

RICHARD NEUFELD

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 30, 2017

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:01 p.m. to Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act.

Senator Richard Neufeld (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening, colleagues and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

My name is Richard Neufeld and I am honoured to serve as chair of this committee. I am a senator from British Columbia.

I wish to welcome all those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder to those watching, these committee hearings are open to the public and also available online at the Senate site sencanada.ca. All other committee-related business can also be found online including past reports, bills, studies and lists of witnesses.

I would now ask senators around the table to introduce themselves. I'll introduce the deputy chair, Senator Massicotte from Quebec.

[*Translation*]

Senator Mockler: Percy Mockler from New Brunswick.

Senator Galvez: Rosa Galvez from Quebec.

[*English*]

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Griffin: Diane Griffin, Prince Edward Island.

Senator Wetston: Howard Wetston, Toronto.

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

Senator Seidman: Judith Seidman, Quebec.

Senator Eggleton: Art Eggleton from Ontario and the sponsor of Bill C-18.

The Chair: I would also like to introduce our staff beginning with the clerk to my left, Maxime Fortin and our Library of Parliament analyst Sam Banks.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 30 mai 2017

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 1, vue de poursuivre l'étude du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Le sénateur Richard Neufeld (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, chers collègues, et bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Je m'appelle Richard Neufeld et j'ai l'honneur d'assumer la présidence du comité. Je suis un sénateur de la Colombie-Britannique.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les gens qui sont sur place et qui nous regardent partout au pays à la télévision ou en ligne. Je rappelle à ceux qui nous regardent que les réunions du comité sont publiques et qu'elles sont aussi disponibles en ligne au sencanada.ca, le site web du Sénat. Vous pouvez également consulter en ligne tous les documents ayant trait aux travaux du comité, y compris les précédents rapports, les projets de loi, les études et les listes de témoins.

J'aimerais maintenant demander aux sénateurs autour de la table de se présenter. Je vous présente le vice-président, le sénateur Massicotte, du Québec.

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Galvez : Rosa Galvez, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Griffin : Diane Griffin, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Wetston : Howard Wetston, de Toronto.

Le sénateur Dean : Tony Dean, de l'Ontario.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, du Québec.

Le sénateur Eggleton : Art Eggleton, de l'Ontario, et je suis le parrain du projet de loi C-18.

Le président : J'aimerais également vous présenter notre personnel, en commençant à ma gauche par la greffière, Maxime Fortin, et notre analyste de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks.

Colleagues, on May 4, the Senate mandated our committee to study Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, Parks Canada Agency Act, and Canada National Parks Act.

Today, for the third meeting on our study of Bill C-18, I am pleased to welcome Mr. Larry Noonan, Chair, Altona Forest Stewardship Committee.

Thank you for joining us, Mr. Noonan. I understand you have some opening statements, after which we will go to a question and answer session.

Colleagues, I wish to remind that you after Mr. Noonan's presentation, we will proceed to clause-by-clause consideration of the bill.

Mr. Noonan, the floor is yours.

Larry Noonan, Chair, Altona Forest Stewardship Committee: It is a pleasure to be here to talk with you about Bill C-18. I am sure you all have heard of ecological integrity which includes the concepts of natural processes such as fire, flood, erosion, natural regeneration of forests, et cetera. There was a reason that the most respected national park agency in the world did not recommend that ecological integrity was to be included in the original act for the creation of the park.

However, clause 1 of Bill C-18 says that the Rouge National Urban Park Act is amended by adding the definition of "ecological integrity" by using the exact wording from Parks Canada's website which is also used for national parks.

When Parks Canada implements this policy, will forest fires and floods be allowed? Can the natural processes of erosion on trails and river banks be remediated? Can Ontario construct more roads, expand pipelines or add more hydro towers in the Rouge? Not under ecological integrity. However, the only request Ontario made when first asked to provide input on the bill was to ensure that 200 hectares were available for additional infrastructure.

In the Rouge National Urban Park Act, section 16(1) states:

Public lands. . . in the park may be disposed of to a federal or provincial authority. . . for the purposes of the installation or maintenance of public infrastructure, including public utilities or transportation corridors.

Ontario has actually betrayed its own stated desire for ecological integrity while insisting everyone else must adhere to this standard.

Chers collègues, le 4 mai, le Sénat a donné comme mandat à notre comité d'étudier le projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Aujourd'hui, à l'occasion de notre troisième réunion de notre étude du projet de loi C-18, j'ai le plaisir d'accueillir au comité M. Larry Noonan, président de l'Altona Forest Stewardship Committee.

Merci d'avoir accepté notre invitation, monsieur Noonan. Je crois comprendre que vous avez un exposé; nous passerons ensuite aux séries de questions.

Chers collègues, je tiens à vous rappeler qu'après le témoignage de M. Noonan nous procéderons à l'étude article par article du projet de loi.

Monsieur Noonan, vous avez la parole.

Larry Noonan, président, Altona Forest Stewardship Committee : Je suis heureux d'être ici pour vous parler du projet de loi C-18. Vous avez beaucoup entendu parler, j'en suis sûr, de l'intégrité écologique qui englobe le concept des processus naturels comme le feu, les inondations, l'érosion, la régénération naturelle des forêts, et cetera. Il y a une raison pour laquelle l'agence des parcs nationaux la plus respectée au monde n'a pas inclus l'intégrité écologique dans la loi qui a créé le parc.

Cependant, l'article 1 du projet de loi C-18 prévoit la modification de la Loi sur le parc urbain national de la Rouge par adjonction de la définition du concept d'« intégrité écologique » en utilisant le libellé exact qui se trouve sur le site web de Parcs Canada et qui est également utilisé pour les parcs nationaux.

Lorsque Parcs Canada mettra cette politique en œuvre, les incendies de forêt et les inondations seront-ils permis? Est-ce que le processus d'érosion naturel le long des sentiers et des berges des rivières fera l'objet de mesures de remédiation? L'Ontario peut-il construire d'autres routes, prolonger les pipelines ou ajouter d'autres pylônes dans le parc de la Rouge? Ce ne sera pas possible en raison de l'intégrité écologique; cependant, la seule demande que l'Ontario a formulée au moment de donner son avis sur le projet de loi visait à s'assurer l'accès à 200 hectares pour des projets d'infrastructures supplémentaires.

Le paragraphe 16(1) de la Loi sur le parc urbain national de la Rouge indique :

Il peut être disposé des terres domaniales situées dans le parc [...] au profit d'une autorité fédérale ou provinciale [...] à des fins d'aménagement ou d'entretien d'infrastructures publiques, notamment de services publics ou de voies de transport.

L'Ontario a trahi sa volonté avouée de favoriser l'intégrité écologique tout en insistant pour que tout le monde adhère à cette norme.

The last time I spoke here to this committee, I said that ecological integrity could not be in the act unless the definition was changed. Well, Parks Canada has done the next best thing. They have greatly added to the clarification of that term in reference to their parks. The stress is on management and working toward ecological integrity, not just leaving processes to work on their own.

Furthermore, Parks Canada, working with federal, provincial and territorial agencies and with the United States National Park Service produced a booklet called *Principles and Guidelines for Ecological Restoration in Canada's Protected Natural Areas* in April 2017.

With the agreement of these agencies, this booklet details what should be done in many situations to work toward ecological integrity. Some of the recommendations are: Using management methods to duplicate the role of natural processes as closely as possible; restoring stable soil surfaces, stream banks and shorelines; installing permanent artificial structures to control erosion and flooding; restoring stream connectivity through the use of appropriate materials; revegetation of riparian areas; seeding and planting in locations that have been stabilized or need to be stabilized; stabilization of rapidly eroding sites; and restoring natural hydrologic flow to protect ecosystems.

This document stresses action and working toward establishing natural processes but by using other more active methods when necessary such as reforestation, pond creation, et cetera, all the time moving towards ecological integrity.

What about the farmers who are not mentioned in this booklet? Should they be concerned about the future with ecological integrity as a rule for the park?

One opponent talking about the Rouge farmers said:

The interests of a few people are being put above the interest of the public and the interest of the environment.

Do these opponents see ecological integrity as a means to an end? The elimination of farming in the Rouge?

Let's examine ways how strict adherence to ecological integrity can put pressure on farming inside the park.

Can farmers cut back the naturally generated hedgerows around their fields? Can they install farm field drainage tiles? Can farm animals such as cattle co-exist with the natural processes of ecological integrity?

La dernière fois que j'ai témoigné devant votre comité, j'ai mentionné que l'intégrité écologique ne devrait pas figurer dans la loi à moins que sa définition soit changée. Parcs Canada a presque fait ce qu'il y a de mieux. L'agence a largement contribué à la clarification de ce terme en ce qui a trait à ses parcs. La priorité est accordée à la gestion et à la réalisation de l'intégrité écologique, sans prétendre que les processus feront le travail par eux-mêmes.

De plus, Parcs Canada, en collaboration avec des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que le National Park Service aux États-Unis, a publié en avril 2017 un document intitulé *Principes et lignes directrices pour la restauration écologique dans les aires naturelles protégées du Canada*.

Avec l'assentiment de tous ces organismes, ce document détaille ce qui devrait être fait dans bien des situations pour en arriver à l'intégrité écologique. Voici certaines recommandations s'y trouvant : recourir à des méthodes de gestion pour reproduire le plus fidèlement possible le rôle des processus naturels; restaurer la stabilité de la surface du sol, de la berge des ruisseaux et des rivages; installer des structures artificielles permanentes pour contrôler les inondations et l'érosion; rétablir la connectivité des ruisseaux par l'emploi de matériaux appropriés; remettre en végétation des zones riveraines; ensemercer ou planter des végétaux dans des emplacements qui ont fait l'objet d'une stabilisation ou qui en ont besoin; stabiliser les sites dont l'érosion est rapide et restaurer les régimes d'écoulement hydrologiques naturels pour protéger l'écosystème.

Ce document insiste tout particulièrement sur l'action et l'établissement des processus naturels tout en utilisant d'autres méthodes plus actives lorsque c'est nécessaire, comme le reboisement et la création de bassins, et en ayant toujours comme objectif l'intégrité écologique.

Qu'en est-il des agriculteurs dont ne parle aucunement ce document? Devraient-ils s'inquiéter à long terme en raison de la règle de l'intégrité écologique dans le parc?

Voici ce qu'a déclaré l'un des opposants du parc de la Rouge en parlant des agriculteurs :

Les intérêts de quelques-uns passent avant l'intérêt général et celui de l'environnement.

Est-ce que ces opposants voient l'intégrité écologique comme un moyen de parvenir à une fin, soit l'élimination de l'agriculture dans le parc de la Rouge?

Examinons à quel point l'adhésion stricte à l'intégrité écologique peut exercer des pressions sur l'activité agricole dans le parc.

Les agriculteurs peuvent-ils réduire la coupe des haies qui poussent naturellement autour des champs ou installer des drains agricoles en terre cuite? Est-ce que les animaux de ferme, comme le bétail, peuvent coexister avec les processus naturels de l'intégrité écologique?

Riding Mountain National Park is in Manitoba and is in MP Robert Sopuck's riding. He recently told the Commons that:

In the name of ecological integrity, grazing was eliminated in the park . . . they [farmers] were all summarily told to leave, at great cost to individual farmers, and with no compensation whatsoever.

He added:

Adapting ecological integrity in the Rouge could see many Rouge farmers evicted from working farms that have been in production since as early as 1799.

Ecological integrity causes much confusion so that it needs an entire booklet to clarify it. So why is this amendment needed?

In January 2013, the Province of Ontario signed an agreement to transfer Ontario lands in the Rouge to Parks Canada. Yes, more than four years ago.

The reason for the delay was the claim that the federal protections for the park did not meet or exceed provincial protections. This was soon disproved and Alan Latourelle, the former CEO of Parks Canada said:

Any individual or organization that directly or indirectly implies that the federal legislation for the Rouge National Urban Park does not meet the standard of the current provincial legislation for the Rouge lands is misleading the public.

The Premier of Ontario then used the term "ecological integrity" as her reason for further delays.

Despite these problems, I ask you to pass this legislation as quickly as possible. My reasons are that the plants, animals and ecosystems of the Rouge have been ignored for far too long. Hunting, poaching, erosion and many other problems exist on Ontario lands with no remediation. Ontario has not addressed these issues and refuses to hand over the lands to an organization which has the knowledge, ability and the will to make positive changes in the Rouge. Additional delays will only compound the problems. So passing these amendments will remove Ontario's latest objection, and maybe Ontario will then hand over the lands.

As far as ecological integrity is concerned, environmentally responsible people, including Parks Canada staff, under the guidance of the booklet *Principles and Guidelines for Ecological Restoration*, will continue to work for the best in the Rouge National Urban Park — its plants, animals and environment —

Le parc national du Mont-Riding au Manitoba se situe dans la circonscription du député Robert Sopuck. Voici ce qu'il a déclaré à la Chambre des communes :

Au nom de l'intégrité écologique, on a également interdit le pâturage dans le parc [...] on leur a sommairement enjoint de quitter les lieux, ce qui a entraîné d'énormes coûts pour ces producteurs, qui n'ont reçu aucune indemnisation.

Il a ajouté :

L'adaptation du principe de l'intégrité écologique dans la vallée de la Rouge pourrait entraîner l'expulsion de nombreux agriculteurs de fermes agricoles qui sont exploitées depuis au moins 1799.

L'intégrité écologique suscite tellement de confusion qu'elle justifie la publication d'un document complet pour la clarifier. Pourquoi cette modification est-elle donc nécessaire?

En janvier 2013, la province de l'Ontario a signé un accord visant le transfert de ses terres dans la vallée de la Rouge à Parcs Canada. Vous avez bien compris; c'était il y a plus de quatre ans.

Le retard est causé par l'argument que les dispositions fédérales de protection du parc n'atteignaient pas ou n'excédaient pas les mesures provinciales de protection, ce qui a rapidement été démenti, et Alan Latourelle, ancien directeur général de Parcs Canada, a déclaré :

Toute personne ou organisation qui soutient ou insinue que la loi fédérale pour le parc urbain national de la Rouge ne satisfait pas à la norme de la loi provinciale actuelle pour les terres de la rivière Rouge induit la population en erreur.

La première ministre de l'Ontario a alors utilisé l'expression « intégrité écologique » comme raison pour justifier d'autres retards.

Malgré ces problèmes, je vous demande d'adopter ce projet de loi le plus rapidement possible. À mon avis, les plantes, les animaux et les écosystèmes du parc de la Rouge sont ignorés depuis beaucoup trop longtemps. La chasse, le braconnage, l'érosion et de nombreux autres problèmes existent sur les terres de l'Ontario sans réparation des dommages causés. L'Ontario n'a pas traité ces problèmes et refuse de remettre les terres à une organisation qui a les connaissances, la capacité et la volonté d'apporter des changements positifs à la vallée de la Rouge. Des retards additionnels ne feront qu'aggraver les problèmes. L'adoption de ces modifications permettra de faire tomber la dernière objection de l'Ontario, et peut-être qu'à ce moment-là l'Ontario cédera ses terres.

En ce qui concerne l'intégrité écologique, les personnes soucieuses de l'environnement, dont le personnel de Parcs Canada, continueront, en s'appuyant sur le document *Principes et lignes directrices pour la restauration écologique*, de faire ce qui est le mieux pour le parc urbain national de la Rouge, ses plantes,

while moving towards a standard of ecological integrity. They will also keep farms and cultural heritage a significant part of the park.

The Chair: Thank you very much, Mr. Noonan. We'll go to questions.

Senator Massicotte: Thank you, Mr. Noonan, for your presentation. If I were to summarize my understanding of what you presented to us today, you can understand that the definition of "ecological integrity" is a difficult one to meet and satisfy, because it has some contradictions in it, as you highlighted. But with the history, the additional definition experience that Parks Canada has, and the booklet that is referred to, you're now happy that the legislation, as titled and worded, would be acceptable to you?

Mr. Noonan: I would say yes. The main problem in the amendments is the delay of well over a year that has happened because of their introduction.

Senator Massicotte: You also highlighted for us the problem with the farms. We asked similar questions when we had the witnesses here. As you know, this legislation, probably because of the possible contradiction, specifically refers to the farms being inherent to that urban park. Does that somewhat satisfy your concern re the farming?

Mr. Noonan: If I can remember it properly, it says that it doesn't preclude farming in the Rouge, as per the act. I don't think the act has enough protection for the farmers, for the future.

Senator Massicotte: As you know, they are all rentals, and I gather historically on one-year rentals. One can make the argument that the obligation of Parks Canada is that the integrity of the whole park should be superior to the commercial interests of the farmers, even though they have never had a long-term interest in those lands. How would you respond to that?

Mr. Noonan: I would say the farmers have been there a long time, that the farmland is the best there is in Canada, and that that type of land is shrinking. I want food close to where I live, and I would like to see the farmers stay there and continue to produce this food, while other areas around are going to disappear from farm production.

Senator Wetston: Just a couple of quick questions, Mr. Noonan.

Are you generally supportive of urban parks?

Mr. Noonan: Of this urban park?

Senator Wetston: Of urban parks generally.

Mr. Noonan: Yes, I would say so.

ses animaux et l'environnement, tout en adoptant une norme en matière d'intégrité écologique. Elles s'assureront également que les fermes et l'héritage culturel continuent d'occuper une place importante dans le parc.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Noonan. Passons aux séries de questions.

Le sénateur Massicotte : Merci, monsieur Noonan, de votre exposé. Si je devais résumer ce que je comprends de votre exposé d'aujourd'hui, je dirais que vous comprenez que la définition d'« intégrité écologique » est difficile à respecter, parce que cela inclut des éléments contradictoires, comme vous l'avez souligné. Cependant, compte tenu des antécédents, de l'expérience supplémentaire de Parcs Canada au sujet de cette définition et du document auquel vous avez fait allusion, vous dites que le titre et le libellé du projet de loi vous satisfont maintenant et que le projet de loi est acceptable à vos yeux. Est-ce exact?

M. Noonan : Je dirais que oui. Le principal problème relativement aux modifications proposées est le retard de plus d'une année qui en a découlé.

Le sénateur Massicotte : Vous nous avez également souligné le problème concernant les exploitations agricoles. Nous avons posé des questions semblables aux personnes qui ont témoigné devant le comité. Comme vous n'êtes pas sans le savoir, ce projet de loi — probablement en raison de la possible contradiction — mentionne précisément que les exploitations agricoles font partie intégrante de ce parc urbain. Cela apaise-t-il vos préoccupations en la matière?

M. Noonan : Si ma mémoire m'est fidèle, il est écrit que la mesure législative n'a pas pour effet d'interdire l'exploitation agricole dans le parc de la Rouge, mais je ne crois pas qu'elle protège suffisamment les agriculteurs à long terme.

Le sénateur Massicotte : Comme vous le savez, ce sont toutes des terres louées, et je crois comprendre que ce sont traditionnellement des contrats d'un an. Nous pourrions faire valoir que l'obligation de Parcs Canada de veiller à l'intégrité de l'ensemble du parc l'emporte sur les intérêts commerciaux des agriculteurs, même si ces terres n'ont jamais présenté d'intérêt à long terme pour eux. Que répondez-vous à cela?

M. Noonan : Je dirais que les agriculteurs sont là depuis longtemps, que les terres agricoles à cet endroit sont les meilleures au Canada et que ce type de terres diminue. Je veux que des aliments soient cultivés près d'où j'habite, et j'aimerais que les agriculteurs demeurent à cet endroit et continuent de produire des aliments, alors que la production agricole disparaîtra des régions environnantes.

Le sénateur Wetston : J'ai seulement deux ou trois questions, monsieur Noonan.

Êtes-vous généralement favorable aux parcs urbains?

M. Noonan : À ce parc urbain?

Le sénateur Wetston : Aux parcs urbains en général.

M. Noonan : Je dirais que oui.

Senator Wetston: Have you had any experience with other urban parks besides Rouge?

Mr. Noonan: I've visited a number of them. I wouldn't know exactly what you mean. I am the chair of Altona Forest, which is an urban park in Pickering, 105 acres. We've put five kilometres of trails in there, we did a bird study two weeks ago, and we do all kinds of other things there. From that standpoint, I'm very familiar with what it takes to keep something going and successful.

Senator Wetston: What I'm getting at is this: Have you learned something there that is missing in the efforts at Rouge National Urban Park?

Mr. Noonan: I would say there are things with the Rouge National Urban Park that I'd like to see in Altona Forest. For instance, there are many laws, and we don't have the people to enforce them. And Rouge National Urban Park has wardens. I have seen activities in the Rouge National Urban Park such as poaching. I have found an arrow from hunters. And there are all kinds of other things going on. I belong to a group that hikes there every week, and we have phoned the police. They won't come in because they don't know how to get to the site where the action is going on, whereas the wardens will know exactly where to go.

It is the same thing with Altona Forest, which I — with my group — am looking after. We tell the police, and they sometimes come, but they can't find their way in there to determine where this activity is going on.

Senator Wetston: We've heard from environmentalists and members of the farming community who are very supportive of what's occurring now, particularly with respect to this bill and the efforts for Parks Canada, for example. It seems to me, as Senator Massicotte suggested, that you're very supportive of it as well. You obviously are not entirely supportive of all aspects, but I think you have indicated that progress has been made. That's part of the reason why you're supportive of the bill.

Mr. Noonan: Yes.

Senator Wetston: If you have a comment — I don't mind you saying what you wish to say — I have another part to the question.

Mr. Noonan: Yes, I am supportive of this bill being passed. I don't think it was necessary to introduce it, but I would like to see it passed so we can get on with it.

Senator Wetston: I realize that you're concerned about the lands being handed over from the Ontario government, and that should occur, I expect, once the bill is passed. I think you expect that.

Mr. Noonan: Let's hope so.

Le sénateur Wetston : Avez-vous de l'expérience en ce qui a trait à d'autres parcs urbains que le parc urbain de la Rouge?

M. Noonan : J'en ai visité plusieurs. Je ne comprends pas exactement où vous voulez en venir. Je suis président du comité d'intendance de la forêt Altona, qui est un parc urbain de 105 acres à Pickering. Nous avons créé cinq kilomètres de sentiers; nous avons réalisé une étude sur les oiseaux il y a deux semaines, et j'en passe. De ce point de vue, je suis bien au fait de ce qu'il faut pour veiller au bon fonctionnement et au succès d'un tel projet.

Le sénateur Wetston : Voici où je veux en venir. Avez-vous constaté quelque chose qui fait défaut dans ce qui est fait au parc urbain national de la Rouge?

M. Noonan : Je dirais qu'il y a des éléments relatifs au parc urbain national de la Rouge que j'aimerais voir dans la forêt Altona. Par exemple, il y a de nombreuses lois, et nous n'avons pas le personnel pour les faire respecter, mais le parc urbain national de la Rouge a des gardes. J'ai vu des activités dans le parc urbain national de la Rouge, comme du braconnage. J'ai trouvé une flèche laissée par des chasseurs. Il y a une panoplie d'autres activités qui s'y passent. Je fais partie d'un groupe qui fait des randonnées chaque semaine, et nous avons communiqué avec le service de police, mais les policiers ne se rendront pas sur place, parce qu'ils ne savent pas comment se rendre à l'endroit où cela se passe, tandis que les gardiens sauront exactement où se rendre.

C'est la même situation pour la forêt Altona dont mon groupe et moi prenons soin. Nous avertissons les policiers qui se rendent parfois sur place, mais ils n'arrivent pas à s'orienter dans la forêt pour déterminer où cela se produit.

Le sénateur Wetston : Nous avons entendu des environmentalistes et des membres de la communauté agricole qui sont très favorables à ce qui se passe actuellement, en particulier relativement au projet de loi et aux mesures de Parcs Canada, par exemple. Comme le sénateur Massicotte l'a laissé entendre, j'ai l'impression que vous y êtes aussi très favorable. Vous n'êtes évidemment pas d'accord avec tous les aspects, mais je crois que vous avez indiqué que des progrès ont été réalisés. C'est ce qui explique en partie pourquoi vous appuyez le projet de loi.

M. Noonan : Oui.

Le sénateur Wetston : Voulez-vous faire un commentaire? Je n'ai aucun problème à vous laisser dire ce que vous voulez dire, mais ma question a une autre partie.

M. Noonan : Oui. J'appuie l'adoption de ce projet de loi. Je ne crois pas qu'il était nécessaire, mais j'aimerais qu'il soit adopté pour que nous puissions passer à autre chose.

Le sénateur Wetston : Je comprends que vous êtes inquiet au sujet du transfert des terres par le gouvernement de l'Ontario, et je m'attends à ce que ce transfert ait lieu après l'adoption du projet de loi. Je crois que c'est ce à quoi vous vous attendez.

M. Noonan : Espérons-le.

Senator Wetston: My question to you is this: Should all this come into being — lands are transferred, the bill is passed, Parks Canada does what it intends to do, it's been referred to — what are some of the things that you would recommend in the early days to ensure the successful implementation of the bill?

Mr. Noonan: The things that come to mind right away are the parts of the park that are dangerous. There are other things, obviously, if you want to talk about ecology and so on, but there are parts of the park that are very dangerous right now. There's a bridge that has a hole in it. I have reported this to the minister in Ontario. I have sent letters to the premier. I have done whatever I could do to try to get this fixed. The best they did was to put a little plastic fence around it, which people move right away.

There's also massive erosion happening. One of the things I mentioned here was to put in permanent supports to stop erosion. We've lost two metres on Riverside Trail this spring alone.

There's more erosion happening like that. Also, some of the trails have eroded almost two metres below the land level where you are walking and you're looking up, both sides, because the water rushes down. That needs to be fixed. There are all kinds of things like that.

Senator Wetston: Thank you very much.

Senator Griffin: Thanks for being here today. It feels like we're in a huge vacuum.

There's probably a good reason why ecological integrity wasn't in the initial designation for the act. I was on the Nature Canada board of directors, and our concern at that time, as a member of the conservation community, was that the ecological integrity, as defined in the National Parks Act, was going to be diluted and that what would happen in this urban park could possibly have negative impacts for management in allowing certain activities in other parks that have not been allowed. You mentioned Robert Sopuck, MP in Riding Mountain National Park, and his comment there.

I think that's probably why the definition of "ecological integrity" was left to be further developed in terms of accommodating this park to make sure it didn't cause problems with other national parks. That's my reading of the situation, and I don't know if that's also your understanding of the situation.

Mr. Noonan: I think that's half of it. The other part is that if you look up "ecological integrity" on the Internet, you will find as many different definitions as you find places where they're located. Most of them talk about natural processes, which is allowing things to happen naturally, with no intervention.

Le sénateur Wetston : Voici ma question. Si tout cela se concrétise — les terres sont transférées, le projet de loi est adopté et Parcs Canada fait ce qu'il entend faire et ce qu'il doit faire —, que recommandez-vous de faire dans les premiers jours pour veiller au succès de la mise en œuvre du projet de loi?

M. Noonan : Les aspects qui me viennent à l'esprit actuellement sont les parties du parc qui sont dangereuses. Il y a évidemment d'autres éléments en ce qui a trait notamment à l'écologie, mais il y a des parties du parc qui sont actuellement très dangereuses. Il y a un pont et il y a un trou dans ce pont. Je l'ai signalé au ministre ontarien. J'ai envoyé des lettres à la première ministre. J'ai fait tout mon possible pour essayer de faire réparer ce trou. Le mieux que les autorités ont fait a été d'installer une petite clôture de plastique autour du trou que les gens ont tôt fait d'enlever.

On constate aussi qu'il y a une très forte érosion. L'une des choses que j'ai mentionnées ici c'était d'installer des supports permanents pour stopper cette érosion. Juste ce printemps, nous avons perdu deux mètres du sentier Riverside.

Ce type d'érosion augmente. À cause de l'eau qui dévale, certains sentiers ont été creusés jusqu'à deux mètres sous le niveau du sol où l'on pouvait marcher et regarder vers le haut, et ce, des deux côtés de la rivière. C'est un problème auquel il faut remédier. Il y a une foule de choses dans ce genre-là.

Le sénateur Wetston : Merci beaucoup.

La sénatrice Griffin : Merci de votre présence. J'ai l'impression que nous sommes devant un vide gigantesque.

Il y a probablement une bonne raison pour expliquer pourquoi l'intégrité écologique ne faisait pas partie de la loi originale. Je siégeais au conseil d'administration de Nature Canada et, à l'époque, notre appréhension en tant que membre du milieu de la conservation était la perspective d'une dilution de la définition de l'intégrité écologique contenue dans la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Nous nous inquiétions aussi du fait que ce qui allait se produire dans ce parc urbain risquait d'avoir une incidence négative sur la gestion en général, puisqu'on allait y permettre des activités interdites dans d'autres parcs. Vous avez mentionné les commentaires du député Robert Sopuck au sujet du parc national du Mont-Riding.

Je crois que c'est probablement la raison pour laquelle la définition d'« intégrité écologique » a été laissée dans cet état. On s'attendait à ce que le concept soit élaboré de façon plus précise afin d'accommoder ce parc particulier, mais sans que cela ne suscite de problèmes dans d'autres parcs nationaux. C'est ce que je comprends de la situation, mais je ne sais pas si vous percevez les choses de la même façon.

M. Noonan : Je crois que c'est à mi-chemin de ce que je perçois. L'autre aspect, c'est que si vous recherchez « intégrité écologique » sur Internet, vous allez trouver autant de définitions différentes qu'il y a d'endroits où ce concept s'applique. La plupart parlent du processus naturel, c'est-à-dire le fait de laisser la nature suivre son cours sans intervenir.

In an urban park where there are so many problems, intervention is the only way to fix them. For instance, if you had a stream, which we have in the park, that leads into one of the Rouge rivers, which was straightened by a municipality in order to put a road beside it, according to natural processes, that has to stay there. But to fix that properly, you have to meander it slightly and replant there. That's one of the 15, I think now 31 projects, that has already been done on the federal lands inside the Rouge.

Now that the definition has been fleshed out, it gives specific things to do to manage, to move and to act, and that's why I believe it's a lot better.

Senator Griffin: We have an agreement. Thank you.

Senator Eggleton: Thank you. You questioned the necessity of ecological integrity, and yet we know that without that terminology in there we don't get the Province of Ontario to the table. They refused to come before on that account. The Friends of the Rouge and other local groups that have been passionate about this for many years have always fought for the inclusion of ecological integrity, and the farmers now seem to be on side because Mr. Mike Whittamore, who came here, said that they felt that a compromise had been worked out that all the parties could agree to. He noted particularly that in fact agricultural activities are for the first time mentioned in the legislation and that they are getting the opportunity for a 30-year or long-term lease agreements — they have been operating with one-year-at-a-time lease agreements.

Doesn't that indicate the necessity for this? If we took out ecological integrity, we'd be back to where we were at, a much smaller entity and not the kind of agreement that we now have amongst the parties.

Mr. Noonan: I agree with Mike. The fleshing out of the definition has changed my mind, and it certainly has changed the minds of a lot of farmers and everyone else.

Again, ecological integrity was such a term that no one knew exactly what was going to happen. Now that we do, it's a lot better. A 30-year lease is great. I'm wondering what's going to happen after the 30 years. That's why I think something more needs to be fleshed out with the farmers.

Senator Eggleton: But all the parties now come together. And that I think is particularly important. Thank you.

Or, dans un parc urbain, où les problèmes sont si nombreux, l'intervention humaine est la seule façon de redresser les choses. Par exemple, pour respecter les processus naturels et faire les choses comme il se doit, la municipalité qui veut construire une route le long d'un ruisseau qui mène à l'un des bras de la Rouge devra s'adapter un tant soit peu aux méandres du ruisseau et faire du reboisement là où ce sera nécessaire, plutôt que de modifier le cours du ruisseau, comme elle l'a fait. C'est l'un des 15 projets — je crois qu'il y en a maintenant 31 —, qui ont déjà été réalisés sur les terres fédérales à l'intérieur du parc de la Rouge.

Maintenant que la définition de l'intégrité écologique a été étoffée, nous disposons d'instructions précises pour gérer, avancer et intervenir, et c'est pour cela que je dis qu'il s'agit d'une amélioration.

La sénatrice Griffin : Nous sommes d'accord. Merci.

Le sénateur Eggleton : Merci. Vous avez remis en question la nécessité de parler d'intégrité écologique, sauf que la province de l'Ontario ne viendra pas à la table si cette terminologie est absente. La province a refusé de participer à cause de cela. Les Amis du bassin de la rivière Rouge et d'autres groupes locaux qui surveillent cette question avec passion depuis des années se sont toujours battus pour l'inclusion du concept d'intégrité écologique, et il semble que les agriculteurs se sont rangés dans leur camp. M. Mike Whittamore, qui est venu témoigner ici, a affirmé qu'ils avaient l'impression qu'on avait fini par proposer un compromis qui recevait l'assentiment de toutes les parties. Il a notamment souligné que c'est la première fois que les activités agricoles sont mentionnées dans la loi et que l'on permet désormais aux agriculteurs de souscrire à un bail de 30 ans — ou à une entente à long terme —, alors que, jusqu'ici, tout ce qu'ils avaient, c'était des baux d'un an.

N'est-ce pas un signe de la nécessité d'inclure le concept d'intégrité écologique? En supprimant ce concept, nous allons nous retrouver là où nous étions. Nous serons une entité beaucoup plus petite et nous n'aurons plus le type d'entente que nous avons désormais au sein des parties concernées.

M. Noonan : Je suis d'accord avec Mike. L'étoffement de la définition m'a fait changer d'avis, et il a assurément incité beaucoup d'agriculteurs et toutes les autres parties concernées à revoir leur position.

Je le répète, l'intégrité écologique était un terme qui laissait planer des doutes sur ce qui allait arriver. Maintenant que cela a été éclairci, c'est beaucoup mieux. Ces baux de 30 ans sont une très bonne chose. Je me demande toutefois ce qui va se produire après ces 30 ans. C'est pour cette raison que je crois que certaines choses doivent encore être précisées auprès des agriculteurs.

Le sénateur Eggleton : Néanmoins, nous constatons que, désormais, toutes les parties s'entendent, ce qui est particulièrement important. Merci.

Senator Mockler: When you were answering a question from Senator Wetston, you asked why was the bill necessary. Could you explain, from your point of view, what you mean, why it was not necessary to introduce the bill?

Mr. Noonan: Before the definition was basically fleshed out by Parks Canada, I thought that ecological health, which is in the original act, would suffice. I still believe that it was a good guiding principle because it had the actions involved in it.

Now that the definition has changed, then I don't say this amendment is necessary but it's certainly not bad. And I would like to get it done as soon as possible.

Senator Mockler: Maybe other officials can answer this other question. Who is going to pay for all of this? Do you have an idea of how much it will cost to fix the repairs that you have identified and the many others? The reason I'm saying that is we've had that in New Brunswick with a national park. I know that Parks Canada are professionals. They have done their job and I don't question that. What I question is at the end of the day somebody has to pay.

Mr. Noonan: It goes back to Ontario, when I talked to them about it, saying they don't have the money to spend. But the money for this has been set aside, from what I understand from the original act. There are a certain number of millions of dollars, over 10 years, to make these changes. Lots of money has already been spent on rehabilitation projects throughout the park in the areas that are owned now by Parks Canada. I have visited most of these sites. The work that has been done is really great.

The southern part, where the Ontario lands are still located, the majority of it, has many more problems. Those, I think, are critical to be started as soon as possible.

Senator Mockler: Those millions of dollars that have been identified and the cost, who has those numbers to tell me, as a parliamentarian, this is what it will cost at the end of the day?

Mr. Noonan: Those numbers have been published. I don't have them in front of me. I remember reading them and I think there are people here who will be able to answer that question.

The Chair: Could you step up?

Would you say your name for the record, please?

Le sénateur Mockler : Lorsque vous avez répondu à une question du sénateur Wetston, vous avez remis en question la nécessité du projet de loi. Pouvez-vous nous expliquer ce que vous vouliez dire, pourquoi vous croyez qu'il n'était pas nécessaire de présenter ce projet de loi?

M. Noonan : Avant que Parcs Canada n'étoffe sa définition de l'intégrité écologique, je croyais que le concept de santé écologique dont il est question dans la loi originale était suffisant. Je continue à croire que c'était un bon principe directeur, parce qu'il était assorti de mesures.

Comme la définition a changé, je ne dis pas que cet amendement est nécessaire, mais il n'est certainement pas mauvais. En fait, je souhaite qu'il entre en vigueur le plus tôt possible.

Le sénateur Mockler : D'autres fonctionnaires pourraient peut-être répondre à cette autre question : qui va payer pour tout cela? Avez-vous une idée de ce qu'il en coûtera de faire les réparations dont vous avez parlé et toutes les autres dont vous n'avez pas parlé? La raison pour laquelle je pose cette question, c'est que nous avons eu une situation semblable pour un parc national situé au Nouveau-Brunswick. Je sais que les gens de Parcs Canada sont des professionnels. Ils ont fait leur travail, et je ne mets pas cela en question. Ce que je dis, c'est que quelqu'un devra bien un jour régler la note.

M. Noonan : Cela renvoie à l'Ontario. Lorsque j'ai parlé aux représentants du gouvernement, on m'a dit que la province n'avait pas d'argent à dépenser là-dessus. Sauf que, d'après ce que je comprends, l'argent destiné à cette fin a été mis de côté aux termes de la loi originale. On a prévu un montant de quelques millions de dollars sur 10 ans pour faire ces changements. Beaucoup d'argent a déjà été dépensé sur des projets de restauration dans les secteurs du parc qui appartiennent à Parcs Canada. J'ai visité la plupart de ces sites. Le travail qu'on y a fait est vraiment formidable.

Il y a encore de nombreux problèmes à régler dans la partie sud du parc, là où se trouve la majorité des terres ontariennes. Je crois qu'il est essentiel que les travaux à cet égard commencent le plus tôt possible.

Le sénateur Mockler : À propos de ces millions de dollars qui ont été réservés et des coûts prévus pour ces travaux, j'aimerais savoir qui peut me dire, en tant que parlementaire, ce que tout cela coûtera exactement?

M. Noonan : Ces chiffres ont été publiés. Je ne les ai pas sous les yeux, mais je me souviens d'en avoir pris connaissance. Cela dit, je crois qu'il y a ici des gens qui peuvent répondre à cette question.

Le président : Pouvez-vous vous avancer à la table?

Pour les besoins du compte rendu, je vous prierais de dire votre nom.

Pam Veinotte, Field Unit Superintendent, Rouge National Urban Park: I'm Pam Veinotte, I am the Field Unit Superintendent for Rouge National Urban Park. There are two budget figures that are important when it comes to Rouge National Urban Park.

The first is the amount of money that was provided for the first 10 years of the park's establishment and moved to full operations; that's \$170.5 million. Following that 10-year period, our annual budget will be \$10.6 million a year.

The Chair: Thank you very much for that. Are there any other questions?

Senator Fraser: It sounds to me as if it works out on average to about \$10 million. Should I assume that the reason the first 10 years of money was allocated in a lump sum was because some years there might have to be extra spending and other years you have to make up? In other words, that it wasn't going to be an average situation for the first 10 years; is that right?

Ms. Veinotte: That is very true. It has actually given us flexibility for determining what needs to be done in any given year over that 10-year period, especially given the way land is transferring to Parks Canada and then our ability to work on great restoration projects, taking inventory and working on cultural built heritage, working on visitor facilities, visitor programming.

It was meant to give us that flexibility to do what we needed to do over the 10-year period to bring it to full operation.

Senator Lang: Perhaps you could clarify further on the financial aspect. We have the province involved with the transfer of land. Do they have any financial commitments once this is all completed?

Ms. Veinotte: Not in terms of official management of the park. What Parks Canada does, in many of our locations, though, is that we work with partners on a variety of different initiatives. That could be municipalities, a province, and it could also be an organization in the community. In that case, if there was a project that was of benefit to more than us, more than the park but would have bigger or larger, broader benefit, then partners would put money into that project or that initiative.

The Chair: Thank you very much, Mr. Noonan, for your presentation and for answering the questions. We appreciate that very much.

We are now at a stage where we will go through Bill C-18 clause by clause. There are six clauses in total. Before we do this, I would like to remind all members around the table that if at any point a senator is not clear where we are in the process, please ask

Pam Veinotte, directrice d'unité de gestion, Parc urbain national de la Rouge : Je m'appelle Pam Veinotte. Je suis directrice d'unité de gestion au Parc urbain national de la Rouge. En ce qui concerne ce parc national, il y a deux données budgétaires qui sont importantes.

La première est le montant de 170,5 millions de dollars qui a été avancé pour l'établissement et les 10 premières années du parc. Une fois sa vitesse de croisière atteinte — c'est-à-dire au terme de cette période de 10 ans —, le parc disposera d'un budget annuel de 10,6 millions de dollars.

Le président : Merci beaucoup de cette information. Y a-t-il d'autres questions?

La sénatrice Fraser : D'après ce que je comprends, on pourrait parler d'un budget annuel moyen d'environ 10 millions de dollars. Si les 10 premières années sont financées grâce à une somme globale, dois-je présumer que c'est parce que certaines de ces années vont exiger des dépenses additionnelles alors que vous devez compenser les autres? Autrement dit, le financement ne sera pas assujéti à un montant moyen durant les 10 premières années. Est-ce exact?

Mme Veinotte : Oui, vous avez tout à fait raison. L'octroi de cette somme globale pour une période de 10 ans nous donne la possibilité de déterminer ce qui doit être fait au cours d'une année donnée, ce qui est très important si l'on tient compte de la façon dont les terres seront transférées à Parcs Canada et des capacités dont dispose le ministère pour faire le travail qui lui incombe, c'est-à-dire de s'occuper des grands projets de restauration, de l'inventaire du patrimoine culturel bâti et des travaux connexes, des travaux sur les installations destinées aux visiteurs et de la programmation.

Ce montant global pour les 10 premières années nous donne la marge de manœuvre dont nous avons besoin pour permettre au parc d'atteindre sa vitesse de croisière.

Le sénateur Lang : Vous pourriez peut-être nous donner plus de précisions sur l'aspect financier. La province est partie prenante du transfert des terres. Aura-t-elle quelque engagement financier une fois que toutes les terres auront été transférées?

Mme Veinotte : Pas en ce qui concerne la gestion proprement dite du parc. Cependant, dans beaucoup de ses parcs, Parcs Canada travaille avec des partenaires à une variété d'initiatives distinctes. Il pourrait s'agir d'une municipalité, de la province ou d'un organisme du milieu. Dans le cas où le projet présente des avantages pour quelqu'un d'autre que nous — des avantages plus grands et plus vastes qui vont au-delà du parc —, les partenaires sont appelés à y investir.

Le président : Monsieur Noonan, merci beaucoup de votre exposé et merci d'avoir répondu aux questions du Comité. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Nous sommes rendus à l'adoption article par article du projet de loi C-18. Il y a six articles en tout. Avant de faire cela, je rappelle à tous de ne pas hésiter à demander des précisions si, à un moment ou à un autre, vous n'étiez plus tout à fait certains de

for clarification. As chair, I will do my utmost to ensure that all senators wishing to speak have an opportunity to do so. For this, however, I will depend on your cooperation. I will ask all of you to keep the remarks to the point and as brief as possible.

I wish to remind honourable senators that if there is ever any uncertainty as to the result of a voice vote or show of hands, the cleanest route is to request a roll call vote, which provides clear results.

Finally, I would like to point out that we have officials from Parks Canada in the room if you wish to ask them questions before we start the clause-by-clause consideration or if you need clarification on one of the clauses as we go along. Are there any questions?

I see there are no questions.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-18, An Act to amend the Rouge National Urban Park Act, the Parks Canada Agency Act and the Canada National Parks Act?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall clause 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall clause 6 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report?

Hon. Senators: No.

The Chair: Carried. Is it agreed that I report the bill to the Senate?

l'endroit où nous sommes dans le processus. En tant que président, je ferai tout en mon possible pour que tous les sénateurs qui souhaitent parler aient l'occasion de le faire. Je vais cependant avoir besoin de votre coopération pour y arriver. Je vais donc vous demander de limiter vos observations à l'essentiel et d'être aussi bref que possible.

Je vous rappelle que si le résultat d'un vote par oui ou par non ou d'un vote à main levée est incertain, la meilleure façon de trancher est de réclamer un vote par appel nominal.

Enfin, avant de commencer l'étude article par article, je vous rappelle que ceux qui auraient des questions peuvent les adresser aux fonctionnaires de Parcs Canada qui sont ici avec nous. La même consigne s'applique si vous avez besoin de clarifications en cours de route au sujet d'un article en particulier. Avez-vous des questions?

Je n'en vois pas.

Plaît-il au comité de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi sur le parc urbain national de la Rouge, la Loi sur l'Agence Parcs Canada et la Loi sur les parcs nationaux du Canada?

Des voix : Oui.

Le président : Adopté. Le titre est-il réservé?

Des voix : Oui.

Le président : Adopté. L'article 1 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. L'article 4 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. L'article 5 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Adopté. L'article 6 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Adopté. Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté. Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Le comité désire-t-il joindre des observations au rapport?

Des voix : Non.

Le président : Adopté. Plaît-il au comité que je fasse rapport du projet de loi au Sénat?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Permission to adjourn?

Hon. Senators: Agreed.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, June 1, 2017

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:02 a.m. to give consideration to the subject matter of Bill C-238, An Act respecting the development of a national strategy for the safe and environmentally sound disposal of lamps containing mercury.

Senator Richard Neufeld (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, colleagues, and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Richard Neufeld, and I am honoured to chair this committee. I am a senator from British Columbia.

I wish to welcome all those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder to those watching, these committee hearings are open to the public and are also available online on the new Senate website sencanada.ca. All other committee-related business can also be found online, including past reports, bills studied and lists of witnesses.

I would now ask senators around the table to introduce themselves. I will first introduce the deputy chair, Senator Paul Massicotte from Quebec.

Senator Galvez: Rosa Galvez, Quebec.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Cordy: Jane Cordy from Nova Scotia.

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

Senator Wetston: Howard Wetston from Toronto but originally from Cape Breton. I always have to throw that in.

Senator Seidman: Judith Seidman, Montreal, Quebec.

Senator Griffin: Diane Griffin, Prince Edward Island.

The Chair: I'd also like to introduce our staff, beginning with the clerk, Maxime Fortin, and our Library of Parliament analysts, Sam Banks and Jesse Good, on my right.

Des voix : Oui.

Le président : Puis-je lever la séance?

Des voix : Oui.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 1^{er} juin 2017

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, pour étudier la teneur du projet de loi C-238, Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure.

Le sénateur Richard Neufeld (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, chers collègues, et bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Richard Neufeld, et j'ai l'honneur de présider le comité. Je suis un sénateur de la Colombie-Britannique.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes dans la salle et aux téléspectateurs de partout au pays qui nous regardent peut-être à la télévision ou en ligne. Je rappelle à ceux qui nous regardent que les audiences du comité sont ouvertes au public et sont aussi accessibles en ligne sur le nouveau site web du Sénat, sencanada.ca. On peut aussi trouver en ligne toutes les autres affaires liées au comité y compris les anciens rapports, les projets de loi étudiés et les listes des témoins.

Je vais maintenant demander aux sénateurs autour de la table de se présenter. Je vais commencer par présenter le vice-président, le sénateur Paul Massicotte, du Québec.

La sénatrice Galvez : Rosa Galvez, du Québec.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Cordy : Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Dean : Tony Dean, de l'Ontario.

Le sénateur Wetston : Howard Wetston, de Toronto, mais je suis originaire du Cap-Breton. Je le précise toujours.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, Québec.

La sénatrice Griffin : Diane Griffin, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le président : Je tiens aussi à présenter notre personnel, à commencer par la greffière, Maxime Fortin, et nos analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Jesse Good, à ma droite.

Colleagues, on March 28, the Senate mandated our committee to study Bill C-238, An Act respecting the development of a national strategy for the safe and environmentally sound disposal of lamps containing mercury.

Today, for the first meeting on our study of Bill C-238, I am pleased to welcome the sponsor of the bill, Darren Fisher, Member of Parliament for Dartmouth—Cole Harbour. Thank you for joining us today, sir. I look forward to your presentation. We will go to questions and answers after.

Darren Fisher, Member of Parliament for Dartmouth—Cole Harbour, sponsor of the bill: Thank you very much, Mr. Chair. I have to tell you it's an absolute honour and privilege to sit before you all today. As many of you know, this has been a bill that's meant something to me and a project that's meant something to me since around 2012. To see myself before you today and to have the honour of speaking to you is quite something — quite surreal. I have to say, notwithstanding the roof falling a little bit in the back of the building, this is an absolutely stunning room to be in. Thank you very much for having me.

Thank you, Mr. Chair and committee members, for having me here today to speak to my private member's bill, Bill C-238. This bill calls upon the Minister of Environment and Climate Change to work with the provinces, territories, and all interested and appropriate governments, persons and organizations to develop a robust national strategy for the safe and environmentally sound disposal of mercury-containing lamps.

Developing this private member's bill has been an incredible opportunity. I've been receiving strong support from throughout the house from the Liberals, Conservatives and the NDP. Members recognize the need for this bill, and together we're making it happen. To quote my friend and colleague MP Jim Eglinski, "this bill is a winner." He emphatically pounded his hand on the lectern when he said that. That's only because we're working together to make it happen. I've also received letters of support from across the country, and I look forward to working together to keep moving forward.

We all know that mercury is toxic. It causes severe health problems, birth defects and even death. We advise Canadians that when they break a mercury-bearing light bulb to step out of the room, but overall we've done very little to protect Canadians from the bulbs that are thrown into landfills and contaminate our lands and waterways every day.

The Canadian Council of Ministers of the Environment reported that waste lamps, whether broken or intact, contribute about 1,150 kilograms of mercury into Canadian landfills each year. Sources state that it takes only 0.5 milligrams of mercury to

Chers collègues, le 28 mars, le Sénat a demandé au comité d'étudier le projet de loi C-238, Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure.

Aujourd'hui, en cette première réunion de notre étude du projet de loi C-238, je suis heureux de souhaiter la bienvenue au parrain du projet de loi Darren Fisher, député de Dartmouth—Cole Harbour. Merci d'être parmi nous aujourd'hui, monsieur. J'ai hâte d'entendre votre exposé. Il y aura aussi une période de questions et de réponses par la suite.

Darren Fisher, député, Dartmouth—Cole Harbour, parrain du projet de loi : Merci beaucoup, monsieur le président. Je dois vous dire que c'est tout un honneur et tout un privilège de comparaître aujourd'hui devant vous tous. Comme vous êtes nombreux à le savoir, il s'agit d'un projet de loi qui est important pour moi et un projet qui l'est tout autant depuis environ 2012. De me retrouver aujourd'hui devant vous et d'avoir l'honneur de témoigner est très spécial, c'est presque surréel. Je dois dire que, nonobstant le toit qui s'effondre un peu à l'arrière du bâtiment, nous nous trouvons vraiment dans une salle de toute beauté. Merci beaucoup de m'avoir invité.

Merci, monsieur le président et merci aux membres du comité de m'accueillir aujourd'hui pour parler de mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-238. Le projet de loi demande à la ministre de l'Environnement et du Changement climatique de travailler en collaboration avec les provinces, les territoires et tous les ordres de gouvernement, personnes et organisations intéressés et appropriés dans le but de mettre au point une stratégie nationale solide sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure.

L'élaboration du projet de loi d'initiative parlementaire a été une occasion incroyable. J'ai reçu un très bon soutien de toute la Chambre, des libéraux, des conservateurs et des néodémocrates. Les députés reconnaissent le besoin d'adopter le projet de loi et, ensemble, nous passerons à l'action. Pour citer un ami et collègue, le député Jim Eglinski : « Ce projet de loi est une très bonne chose ». Il a frappé fortement sur le lutrin lorsqu'il l'a dit. C'est seulement parce que nous travaillons ensemble pour y arriver. J'ai aussi reçu des lettres de soutien de partout au pays, et j'ai hâte que tous travaillent en collaboration pour poursuivre le processus.

Nous savons tous que le mercure est toxique. Il cause de graves problèmes de santé, des malformations congénitales et même la mort. Nous disons aux Canadiens que, lorsqu'ils brisent une ampoule contenant du mercure, ils doivent sortir de la pièce, mais, de façon générale, nous avons fait très peu de choses pour protéger les Canadiens contre les ampoules qui sont jetées dans les sites d'enfouissement et qui contaminent nos terres et nos cours d'eau, chaque jour.

Le Conseil canadien des ministres de l'Environnement a signalé que les ampoules mises aux rebuts, qu'elles soient brisées ou intactes, apportent chaque année dans les sites d'enfouissement du Canada environ 1 150 kilogrammes de mercure. Selon certaines

pollute 180 tons of water. With remediation of mercury in land and water being so costly and incredibly difficult, we have to prevent mercury contamination in the first place.

You all sit on a committee dedicated to bettering the environment. We're all here because we want to leave this world a better place for our children and for future generations. Creating a strategy like this would ensure that facilities across Canada employed more Canadians while providing this much-needed environmental service. This is exactly what we mean by a clean economy. We can recoup costs, grow industry and protect our environment.

Bill C-238 is inspired by my days as a municipal councillor for Dartmouth in the Halifax regional municipality. I represented the Burnside Industrial Park, and I made a point of touring as many businesses as I possibly could. During that time, I discovered Dan-X Recycling. This facility and facilities across the country are able to recycle mercury-bearing light bulbs and lamps in a way that's safe for our environment and makes use of valuable components.

The process is fascinating. Facilities like Dan-X can recycle almost every bit of a fluorescent bulb. They separate and reuse the glass in the production of new bulbs. The metal components are melted down and reused by metal recycling facilities. They even process and secure the phosphorous powder that contains the toxin mercury. It's an absolutely outstanding process.

During my tour, I asked a lot of questions, specifically, what the regulations or guidelines were for end-of-life mercury-bearing bulbs. I found to my shock and dismay that there was none. It was always assumed that these types of regulations would come along after the phaseout of incandescents.

Waste management is a shared responsibility between all levels of government. Municipalities fund the infrastructure and manage collection, disposal and recycling. The provinces and territories establish policies and regulations, and they handle approvals and the monitoring of the waste management facility and operation. Then we have the federal government, which controls international and interprovincial movements of hazardous waste and hazardous recyclable material.

On a municipal level, I did the best I could as a member of the environment committee. I worked with our municipality to divert for recycling the bulbs that we used in our city-owned buildings. I think that was a good step but certainly a small one.

sources, il faut seulement 0,5 milligramme de mercure pour polluer 180 tonnes d'eau. Puisque l'élimination du mercure des terres et de l'eau est si coûteuse et incroyablement difficile, il faut prévenir d'entrée de jeu la contamination au mercure.

Vous siégez tous à un comité dont l'objectif est d'améliorer l'environnement. Nous sommes tous ici parce que nous voulons laisser un monde meilleur à nos enfants et aux générations futures. La création d'une telle stratégie permettrait de s'assurer que des installations partout au Canada emploient plus de Canadiens tout en fournissant cet important service environnemental. C'est exactement ce qu'on veut dire lorsqu'on parle d'une économie propre. Nous pouvons récupérer les coûts, assurer la croissance de l'industrie et protéger notre environnement.

Ce sont mes jours en tant que conseiller municipal de Dartmouth, dans la municipalité régionale de Halifax qui m'ont inspiré le projet de loi C-238. Je représentais le parc industriel Burnside, et je me suis fait un devoir de visiter le plus d'entreprises possible. Durant ce temps, j'ai découvert Dan-X Recycling. Cette installation et d'autres installations un peu partout au pays peuvent recycler les ampoules et les lampes contenant du mercure d'une façon sécuritaire pour notre environnement. Ces entreprises utilisent aussi les composantes utiles recyclées.

Le processus est fascinant. Des installations comme celles de Dan-X peuvent recycler presque toutes les composantes des ampoules fluorescentes. Elles séparent et elles réutilisent le verre pour produire de nouvelles ampoules. Les composantes métalliques sont fondues et réutilisées dans des installations de recyclage des métaux. Elles traitent et récupèrent même la poudre phosphorique qui contient la toxine du mercure. C'est un processus vraiment épatant.

Durant ma visite, j'ai posé beaucoup de questions, et surtout des questions sur la réglementation ou les lignes directrices liées à la fin de vie des ampoules contenant du mercure. J'ai été choqué et surpris d'apprendre qu'il n'y en avait pas. On a toujours présumé que ces types de règlements seraient produits après l'élimination graduelle de l'éclairage incandescent.

La gestion de déchets est une responsabilité partagée par tous les ordres de gouvernement. Les municipalités financent l'infrastructure et gèrent la collecte, l'élimination et le recyclage. Les provinces et les territoires définissent les politiques et la réglementation et gèrent les approbations et le contrôle des installations de gestion des déchets et des activités connexes. Puis, il y a le gouvernement fédéral, qui contrôle les déplacements internationaux et interprovinciaux de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses.

À l'échelon municipal, j'ai fait du mieux que je pouvais en tant que membre du Comité de l'environnement. J'ai travaillé en collaboration avec notre municipalité pour envoyer au recyclage les ampoules utilisées dans les immeubles appartenant à la ville. Je crois que c'était une bonne mesure, mais son incidence était limitée.

We know that municipal landfills are costly. One cell costs somewhere between \$9 and \$10 million in the Halifax Regional Municipality. So Canadians are investing hundreds of millions of dollars into landfill cells across the country.

Now as a member of Parliament, I have the pleasure of working on a bill that would ensure that these bulbs are diverted and recycled in a safe and environmentally sound way, from coast to coast to coast.

It's important to recognize and commend our previous federal government for taking measures to reduce the use of inefficient incandescent bulbs and moving Canadians toward energy-efficient compact florescent bulbs and other alternatives.

When used and disposed of in an environmentally sound way, they're a smart solution. Bill C-238 builds on the good work of these, colleagues, and I know that Canadians expect us to work together.

This bill has been amended to reflect the good advice from my colleague and friend from Abbotsford, MP Ed Fast. Together we ensured that the consultation process of the strategy would include a more fulsome consultation process with indigenous governments and other appropriate governments and stakeholders. I was a councillor; I know what it is like to have regulations and red tape dictated by other levels of government. It's important to me that everyone is at the table.

Any sort of reporting features, regulations or standards will be developed as part of the strategy through the consultation process. I have no interest in adding more red tape from the top, which could put undue hardship on governments implicated by this legislation. At this point, it's important not to speculate too much on what the national strategy for lamps containing mercury would be or could be. I don't want this bill to be too prescriptive on other levels of government. We need to have a good discussion together, a true collaboration partnership.

It's extremely important that we have a fulsome consultation with all relevant stakeholders and governments to ensure that the strategy is effective and can be efficiently implemented. The strategy could also include proper guidance for industry and facilities like Dan-X to see that these lamps and bulbs, through their full life cycle. This would further promote best management practices for industry. And it's possible that we could see take-back requirements across the country. I personally hope we will see a strong educational awareness campaign.

Nous savons tous que les sites d'enfouissement municipaux sont coûteux. Une cellule coûte entre de 9 à 10 millions de dollars dans la municipalité régionale de Halifax. C'est donc dire que les Canadiens investissent des centaines de millions de dollars dans les cellules d'enfouissement un peu partout au pays.

Et maintenant, en tant que député, j'ai le plaisir de travailler sur un projet de loi qui permettrait de s'assurer que ces ampoules sont récupérées et recyclées de façon sécuritaire et environnementale, et ce, à l'échelle du pays.

Il est important de souligner et de saluer le gouvernement fédéral précédent qui a pris des mesures pour réduire l'utilisation des ampoules incandescentes inefficaces et faire adopter aux Canadiens des ampoules fluorescentes compactes écoefficientes et d'autres solutions de rechange.

Lorsqu'on les utilise et qu'on s'en débarrasse d'une façon saine pour l'environnement, c'est une solution intelligente. Le projet de loi C-238 s'appuie sur ce genre de bon travail, chers collègues, et je sais que les Canadiens s'attendent à ce que nous travaillions en collaboration.

Le projet de loi a été modifié pour refléter les bons conseils de mon collègue et ami d'Abbotsford, le député Ed Fast. Ensemble, nous nous sommes assurés que le processus de consultation de la stratégie inclurait des consultations plus poussées auprès des gouvernements autochtones et d'autres gouvernements et intervenants appropriés. J'ai été conseillé. Je sais ce que c'est que de se faire dicter des règlements et d'autres tracasseries administratives par d'autres ordres de gouvernement. C'est important de faire participer tout le monde.

Toutes les caractéristiques redditionnelles, les règlements ou les normes qui seront élaborés dans le cadre de la stratégie le seront au terme d'un processus de consultation. Je ne veux absolument pas ajouter plus de tracasseries administratives venant d'en haut, ce qui pourrait constituer un préjudice indu pour les gouvernements qui participent à l'application du projet de loi. À ce moment-ci, il est important de ne pas trop spéculer sur la forme que prendra la stratégie nationale sur les lampes contenant du mercure. Je ne veux pas que le projet de loi soit trop normatif pour les autres ordres de gouvernement. Il faut avoir une bonne discussion ensemble et créer un vrai partenariat de collaboration.

Il est extrêmement important de mener des consultations approfondies avec tous les intervenants et ordres de gouvernement pertinents pour s'assurer que la stratégie est efficace et peut être mise en œuvre de façon efficace. La stratégie pourrait aussi inclure des directives destinées à l'industrie et aux installations comme Dan-X pour qu'elles fassent faire un suivi de ces lampes et de ces ampoules tout au long de leur cycle de vie. On pourrait ainsi mieux promouvoir les pratiques de saine gestion au sein de l'industrie. Il serait aussi possible qu'il y ait des exigences en matière de récupération partout au pays. Personnellement, j'espère qu'on mènera une importante campagne de sensibilisation et d'éducation.

If you look at the LightRecycle outreach program used by multiple provinces across Canada, they're now diverting a significant number of mercury-bearing bulbs. Since 2010, over 12.5 million lights were collected across Canada. Now imagine what we could do if we have a robust national strategy and were making folks aware of this issue across the country.

The bottom line is that a piecemeal approach in Canada will not work. Mercury has the ability to undergo long-range transport. That means that mercury deposited into a Halifax landfill could be potentially re-deposited somewhere in Northern Canada. Mercury does not respect provincial boundaries.

Now is the time for real environmental leadership.

With a robust national strategy and the consultation and cooperation of stakeholders, indigenous and other levels of government, we can ensure the safe and environmentally sound disposal of lamps containing mercury. I hope we can continue to work together in the House of Commons and in this place to protect our Canadian lands and waterways for future generations. Thank you again, Mr. Chair and members of the committee, for your consideration today. I look forward to answering your questions and having a great discussion on Bill C-238.

The Chair: Thank you, Mr. Fisher, for that presentation.

We'll now go to questions. I'll begin with the deputy chair.

Senator Massicotte: Thank you, Mr. Fisher. I'm trying to understand why we need to consider and pass a law to ask the government what I would have thought they should do irrespectively. Could you comment on that?

Mr. Fisher: Thank you very much for the question, sir. This is an interesting one because I would have thought the same thing when I first took this on. The levels of jurisdictions are really incredible. We have a municipality responsible for certain parts of this, a province that has their own jurisdiction and a federal government that has theirs. If we were just to form federal regulations, they would not be successful. The federal government, in my opinion, should not be prescriptive and these are some of the things members of our environment committee talked about. We talked about making sure that this has a chance to succeed, that we don't have a federal government coming in and just putting their fist down saying "thou shalt do this." This is something where we must, in the opinion of our committee, respect the jurisdictions of the provincial, municipal and indigenous governments.

Senator Massicotte: So if you pass a federal law, that corrects the apparent jurisdictional conflicts?

Si on regarde le programme d'extension LightRecycle utilisé par plusieurs provinces canadiennes, les responsables réussissent à récupérer un nombre important d'ampoules contenant du mercure. Depuis 2010, plus de 12,5 millions de lumières ont été recueillies à l'échelle du Canada. Imaginez maintenant ce qu'on pourrait faire avec une solide stratégie nationale et si on informait les gens de partout au pays.

Au bout du compte, l'approche fragmentaire au Canada ne fonctionnera pas. Le mercure peut être transporté sur de longues distances. Cela signifie que du mercure jeté dans un site d'enfouissement de Halifax peut se retrouver dans le Nord du Canada. Le mercure ne respecte pas les frontières provinciales.

L'heure est venue d'assumer un vrai leadership environnemental.

Grâce à une stratégie nationale solide et à la consultation et la coopération des intervenants, des gouvernements autochtones et des autres ordres de gouvernement, nous pouvons veiller à l'élimination sécuritaire et écologique des lampes contenant du mercure. J'espère que nous pourrions continuer de travailler en collaboration à la Chambre des communes et ici pour protéger les terres et les cours d'eau canadiens pour les générations futures. Encore merci, monsieur le président, et merci aux membres du comité de votre écoute aujourd'hui. Je serais heureux de répondre à vos questions et d'avoir une excellente discussion sur le projet de loi C-238.

Le président : Merci, monsieur Fisher, de nous avoir présenté votre exposé.

Nous allons maintenant passer aux questions. Nous allons commencer par le vice-président.

Le sénateur Massicotte : Merci, monsieur Fisher. J'essaie de comprendre pourquoi il faut envisager et faire adopter une loi pour demander au gouvernement de faire ce que, selon moi, il devrait faire de toute façon. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Fisher : Merci beaucoup de la question, monsieur. La question est intéressante, parce que je pensais la même chose lorsque je me suis penché sur ce dossier initialement. Les niveaux de compétence sont vraiment incroyables. Il y a les municipalités, qui sont responsables de certaines choses, la province, qui a ses propres compétences, et le gouvernement fédéral qui a les siennes. Si nous nous en tenions à une réglementation fédérale, ça ne fonctionnerait pas. Selon moi, le gouvernement fédéral ne devrait pas être normatif, et ce sont certaines des choses dont les membres de notre comité de l'environnement ont parlé. Nous avons parlé du besoin de garantir la réussite et du fait qu'il ne faut pas seulement que le gouvernement fédéral arrive et frappe du poing sur la table et dise : « Voici ce que vous allez faire ». C'est une situation où il faut — c'est l'avis du comité — respecter les compétences provinciales, municipales ainsi que celles des gouvernements autochtones.

Le sénateur Massicotte : Par conséquent, si on adopte une loi fédérale, on élimine les apparents conflits de compétence?

Mr. Fisher: You can't take away the jurisdictional rights of the municipalities and the provinces. It wouldn't be enforceable if you just made a federal law dictating that was their jurisdiction, where they had the right to dictate how they do it.

Senator Massicotte: How did the government feel about it? Did the minister vote in favour of your bill in the House of Commons?

Mr. Fisher: Yes, the bill passed in the House of Commons, 292 to 10, with the Bloc the only group not supporting it.

Senator MacDonald: Good morning, Mr. Fisher. Good to see you here, Darren. He is also my member of Parliament. It's good to have him here.

I have so many questions on this. The first one is: Are facilities like Dan-X replicated across the country?

Mr. Fisher: First off, let me thank you very much for your encouragement. We run into each other quite often at the airports as we're flying back and forth. You've been encouraging and have offered some good thoughts on this bill. I thank you for your contributions.

Dan-X was the first one I've seen, but there are a handful across the country that do similar work. Dan-X recycles almost 100 per cent of the bulb with very little for final disposal. They've got markets for everything that they break this bulb down to. There are some facilities that do light bulb recycling that don't have end-of-life markets for every piece but do good work. I would suspect you may get witnesses later on this morning that may have some intimate details on this. There are other plants, but only a handful in the country.

I see it as a very good business opportunity because I don't think it costs a lot. I believe for Dan-X it was somewhere around \$50,000 to \$100,000 to set up their small plant.

It's something that would be a very good option — not to predispose an outcome of a strategy — but it's not an expensive process to start and it would be a great thing for a young entrepreneur.

Senator MacDonald: You mentioned, rightly so, that this is a multi-jurisdictional issue. What has been the response so far from the provincial government in Nova Scotia and other provincial governments? Have you been in contact with them on this issue?

Mr. Fisher: We've talked to individual members but not in a formal setting, just casual conversations. Because this bill is a beginning, a discussion where everyone is included and no one is

M. Fisher : On ne peut pas retirer aux municipalités et aux provinces leurs champs de compétence. On ne pourrait pas appliquer une loi fédérale concernant des choses qui relèvent de leurs champs de compétence et où elles ont le droit de déterminer eux-mêmes ce qu'elles font.

Le sénateur Massicotte : Et qu'est-ce que le gouvernement a pensé du projet de loi. Le ministre a-t-il voté en faveur du projet de loi devant la Chambre des communes?

M. Fisher : Oui. Le projet de loi a été adopté dans la Chambre des communes par 292 voix contre 10, le Bloc québécois étant le seul parti qui ne l'a pas soutenu.

Le sénateur MacDonald : Bonjour, monsieur Fisher. Je suis heureux de vous voir, Darren. Il est aussi mon député. C'est bien qu'il soit ici.

J'ai tellement de questions dans ce dossier. Y a-t-il des installations comme Dan-X un peu partout au pays?

M. Fisher : Pour commencer, permettez-moi de vous remercier de vos encouragements. Nous nous rencontrons assez souvent dans des aéroports en faisant l'aller-retour. Vous m'avez encouragé et vous avez donné de bonnes idées sur le projet de loi. Je vous remercie de votre contribution.

Dan-X est la première entreprise du genre, mais il y a une poignée d'entreprises un peu partout au pays qui font un travail similaire. Dan-X recycle presque 100 p. 100 de l'ampoule, et il reste très peu de choses à éliminer au bout du compte. L'entreprise a des marchés pour toutes les composantes de l'ampoule. Il y a certaines installations qui recyclent des ampoules et qui n'ont pas accès à des marchés pour toutes les composantes en fin de vie de l'ampoule, mais elles font du bon travail. Je crois que vous allez peut-être accueillir des témoins plus tard ce matin qui ont peut-être des renseignements plus personnels à ce sujet. Il y a d'autres usines, mais seulement une poignée au pays.

C'est selon moi une très bonne occasion d'affaires, parce que je ne crois pas que les coûts soient très élevés. Si je ne m'abuse, l'aménagement de la petite usine de Dan-X a coûté entre 50 000 et 100 000 \$.

Ce pourrait être une très bonne option — je ne veux pas présumer du résultat de la stratégie —, mais ce n'est pas un processus dispendieux à entreprendre, et ce pourrait être une très bonne chose pour un jeune entrepreneur.

Le sénateur MacDonald : Vous avez mentionné, à juste titre, qu'il s'agit d'un dossier qui fait intervenir plusieurs échelons de gouvernement. Quelle a été jusqu'à présent la réaction du gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse et d'autres gouvernements provinciaux? Avez-vous parlé de cet enjeu avec des représentants?

M. Fisher : Nous avons parlé à différents députés, mais pas de façon officielle. Il s'agissait uniquement de conversations ordinaires. Puisqu'on en est au tout début du projet de loi, c'est

excluded, there has been nothing but positive support so far.

Senator MacDonald: If it doesn't pass, what would the implications be?

Mr. Fisher: Again, not to predispose an outcome, because we don't really know, and you don't want to go into a consultation and form a partnership with all the various groups, the environmental groups, the provinces, the municipalities and indigenous governments with a predisposed outcome. You don't want to go in and say, "Okay, this is what we're going to do, now help us to do that."

It's best to go in as a true partner and say, "There are people in B.C. doing some great things, people in Ontario doing great things, take back programs, et cetera." There are so many groups doing wonderful things. It's almost like it's a patchwork of services across the country.

Having a national strategy will bring that all together but I think that going in with an expectation of what that strategy should look like is detrimental to the beginning of a partnership.

Senator Seidman: Thank you very much for your presentation, Mr. Fisher.

I must admit that I am surprised and almost confused. As you said, the previous government, the Harper government, put incandescent bulbs on a very short life cycle. My understanding of the implications of that would have been that something would have happened in terms of phasing these out and managing the pollution impact of the mercury.

The provinces and territories regulate waste management operations and facilities, as well as the end-of-life management of waste products. The municipalities collect and manage waste for recycling and disposal. In fact, I know in my condo building in Montreal we have special disposal units for these bulbs.

What happened? Why aren't the municipalities already addressing the problem with bylaws and waste disposal options at the local level?

Mr. Fisher: That's a fabulous question and I asked the same one when I was a councillor for Halifax Regional Municipality. I said, "Why can't we just do this?" It has to do with including all of the levels of jurisdiction and making sure that everyone is on the same page.

To the folks who were around a while back in previous governments, I've asked those questions. They said, "We always felt that we would get this done. It just never happened." Best

une discussion où tout le monde est inclus et où personne n'est exclu et nous n'avons entendu que des choses positives jusqu'à présent.

Le sénateur MacDonald : Si le projet de loi n'est pas adopté, quelles sont les répercussions?

M. Fisher : Encore une fois, je ne veux pas présumer du résultat, parce que nous ne le savons pas vraiment, et il ne faut pas entreprendre une consultation et créer un partenariat avec tous les divers groupes, les groupes environnementaux, les provinces, les municipalités et le gouvernement autochtone en ayant un résultat prévu. Il ne faut pas entreprendre le processus et dire : « d'accord, voici ce que nous allons faire; maintenant, aidez-nous à y arriver ».

C'est mieux de se présenter comme un vrai partenaire et dire : « Il y a des personnes en Colombie-Britannique qui font de très bonnes choses, des gens en Ontario qui font du très bon travail, des programmes de récupération et ainsi de suite ». Il y a tellement de groupes qui font des choses merveilleuses. C'est un peu comme une courtepoinTE de services à l'échelle du pays.

La mise en place d'une stratégie nationale permettra de tout réunir ces éléments, mais je crois qu'entreprendre le processus avec une attente de ce à quoi la stratégie devrait ressembler sera néfaste à la création du partenariat.

La sénatrice Seidman : Merci beaucoup de votre exposé, monsieur Fisher.

Je dois admettre que je suis surprise et presque confuse. Comme vous l'avez dit, le gouvernement précédent, le gouvernement Harper, a assorti les ampoules incandescentes d'un très court cycle de vie. J'aurais pensé que les répercussions de cette mesure auraient été un certain processus d'élimination progressive et de gestion de l'impact lié à la pollution par le mercure.

Les provinces et les territoires réglementent les activités et les installations de gestion des déchets ainsi que la gestion de la fin de vie des produits résiduels. Les municipalités recueillent et gèrent les déchets aux fins de recyclage et d'élimination. En fait, je sais que, dans mon condo, à Montréal, il y a des bacs de déchets spéciaux pour ces ampoules.

Qu'est-ce qui s'est produit? Pourquoi les municipalités ne règlent-elles pas déjà le problème grâce à des règlements administratifs et des options d'élimination des déchets au niveau local?

M. Fisher : C'est une excellente question et je me suis posé la même lorsque j'étais conseiller pour la municipalité régionale de Halifax. J'ai dit : « Pourquoi ne peut-on tout simplement pas le faire? » C'est parce qu'il faut réunir tous les ordres de gouvernement et s'assurer que tout le monde est sur la même longueur d'onde.

J'ai posé ces questions aux députés qui ont formé les gouvernements précédents. Ils m'ont dit : « Nous avons toujours cru que nous allions le faire, mais ce n'est tout

intentions, right? I talked to MPs who have been around for 12, 14 or 15 years and they all felt this was something that was going to happen. It just never did.

Again, there were federal discussions all the time on mercury. There was one particular one, though I can't recall which, that actually took light bulbs out of the equation when they were talking about mercury specifically because of the jurisdictional issues.

So it's disappointing that this hasn't come forward, but it's time to sort of move forward now and come up with that strategy so that we can actually get this done. Again, we have a patchwork of services being done by people who really care, including incredible environment groups. We have EfficiencyOne in Nova Scotia that now has a volunteer take-back program, but we still have, according to the most recent census figures, 10 million urban homes using CFL light bulbs. Let's say that there are five or six CFL light bulbs in every one of those urban homes. That's 60 million.

The fluorescent tubes that you see up in the corners, every warehouse and mall in North America uses these four-foot, three-foot and two-foot tubes. There are millions. In my office alone in Confed, there are 30 four-foot tubes.

I'm 51 years old. We've been using four-foot fluorescent tubes since I was a boy. We did not know the effects of mercury back then. I can recall, I'm sorry to say, standing there pretending you're holding a lightsaber with these four-foot tubes and smashing them. I think probably a few people around the room could remember seeing stuff like that.

The fact that we don't have these regulations and that we've never sat down with all the partners at the table and really hammered out a plan for how we're going to deal with this is sad. But it's understandable. These are not easy things to accomplish.

Senator Seidman: Do you think that the national strategy would somehow incorporate issues like the phasing out? We haven't been very successful in these attempts at phasing out mercury light bulbs.

Mr. Fisher: The light bulbs themselves are not a problem if their end-of-life is handled properly. They are inexpensive and energy efficient. For LED light bulbs, I pay \$6 at Costco for one light bulb. You can't expect all Canadians to be able to afford a \$6 light bulb.

simplement jamais arrivé ». De bonnes intentions, non? J'ai parlé à des députés qui sont là depuis 12, 14 ou 15 ans, et ils croyaient tous que c'était quelque chose qui allait se produire, mais ce n'est jamais arrivé.

Encore une fois, il y avait toujours des discussions sur le mercure à l'échelon fédéral. Dans un cas précis, et je ne me rappelle plus lequel, ils ont tout simplement fait abstraction des ampoules lorsqu'ils parlaient précisément du mercure, en raison des enjeux liés aux compétences.

Par conséquent, c'est donc décevant que rien ne se soit produit, mais l'heure est venue d'aller de l'avant, en un sens, et de définir une stratégie afin qu'on puisse vraiment régler ce problème. Encore une fois, il y a un ensemble de services disparates offerts par des gens qui ont vraiment cet enjeu à cœur, y compris d'incroyables groupes environnementaux. Il y a le groupe EfficiencyOne, en Nouvelle-Écosse, qui offre maintenant un programme volontaire de récupération, mais il reste encore, selon les plus récentes données du recensement, 10 millions de résidences en zone urbaine qui utilisent des ampoules fluorescentes compactes. Disons qu'il y a cinq ou six ampoules fluorescentes compactes dans chacun de ces logements urbains. On parle de 60 millions d'ampoules.

Les tubes fluorescents qu'on voit en haut dans les coins, chaque entrepôt et centre commercial d'Amérique du Nord utilise ces tubes de deux, trois ou quatre pieds. Il y en a des millions. Seulement dans mon bureau, dans l'édifice de la Confédération, il y a 30 tubes de 4 pieds.

J'ai 51 ans. On utilise des tubes fluorescents de 4 pieds depuis que je suis enfant. Nous ne connaissons pas l'effet du mercure à cette époque. Je me rappelle — je regrette d'avoir à l'avouer — avoir joué avec ces tubes de 4 pieds et prétendu que c'était des sabres au laser avant de les casser. Je suis sûr qu'il y a probablement quelques personnes ici présentes qui se souviennent d'avoir vu de telles choses.

Le fait que nous ne possédions pas ces règlements et que nous ne nous soyons jamais assis avec tous les partenaires présents afin de vraiment définir un plan quant à la façon dont nous réglerons ce problème est malheureux, mais c'est compréhensible. Ce n'est pas quelque chose de facile à faire.

La sénatrice Seidman : Croyez-vous que la stratégie nationale pourrait en quelque sorte tenir compte d'enjeux comme l'élimination progressive? Nous n'avons pas vraiment eu beaucoup de succès dans le cadre des tentatives d'élimination progressive des ampoules contenant du mercure.

M. Fisher : Les ampoules en tant que telles ne sont pas problématiques si on assure leur fin de vie de façon appropriée. Elles sont peu onéreuses et sont écoénergétiques. Chez Costco, je dois déboursier 6 \$ pour une ampoule à DEL. On ne peut pas s'attendre à ce que tous les Canadiens puissent se payer des ampoules à 6 \$.

Having a cheap, energy-efficient light bulb is not the problem. It's how we handle its end of life. Regardless of whether we're phasing these out, think of the stats I gave you: If we have 60 million CFLs in urban homes, that's not even taking in all of rural Canada or all of Northern Canada. There are 30 light bulbs in my office multiplied by 338 MPs, and in millions and millions of square feet of warehouse space, there are hundreds of millions of these light bulbs that, if we just stopped using them today, they would still end up in the landfills.

Senator Seidman: It's not very realistic to imagine we're going to stop using them today.

Mr. Fisher: We're not going to stop using them today. We may stop using them someday when better alternatives come out that people can afford, but we need to deal with the fact that we have hundreds of millions of these light bulbs in the market now.

The Chair: It's interesting — I would like to ask you a quick question. You talk about all the light bulbs in the MPs' offices.

Mr. Fisher: That's my math as well. I can speak for my office. I can't speak for senators' offices or other MPs' offices.

The Chair: I agree with your arithmetic. I'm fine with that.

Does the federal government actually dispose of the light bulbs that are in their purview in an environmentally sensitive way, or do they go to the landfill?

Mr. Fisher: Thank you for that question. I've brought this up numerous times with the minister and with anyone who will listen under what we call "greening of government services," and I've brought up numerous examples of things we're doing wrong. I believe we're not doing that correctly as a federal government. I think we've got a way to go.

I don't think very many municipalities recycle their light bulbs within their own buildings. Again, it's disappointing. I think it's just life. I use the example of the Minister of Environment on a regular basis walking into the restroom in centre block in the middle of winter and the window is open because the heat is blazing. It's about the greening of government services. We need to find a way. Let's hand the kudos out to all these environmental groups that do these things and spread this message across the country.

This patchwork isn't working but it's getting better. We're seeing a real increase in the recycling of light bulbs but that's no reason to say I guess we don't need a strategy.

Le fait d'avoir une ampoule écoénergétique à faible coût n'est pas problématique. L'important, c'est la façon dont on gère sa fin de vie. Peu importe si nous procédons à l'élimination progressive de ces ampoules... pensez aux statistiques que je vous ai données : s'il y a 60 millions d'ampoules fluorescentes compactes dans des logements urbains... et on ne parle même pas ici des zones rurales du Canada et du Nord. Il y a 30 ampoules dans mon bureau, multipliées par 338 députés, puis il y a des millions et des millions de pieds carrés d'entrepôts où on compte des centaines de millions de ces ampoules. Même si nous arrêtons de les utiliser aujourd'hui, elles se retrouveraient quand même dans les dépotoirs.

La sénatrice Seidman : Ce n'est pas vraiment réaliste d'imaginer qu'on pourra arrêter de les utiliser dès aujourd'hui.

M. Fisher : Nous n'allons pas arrêter de les utiliser. Nous allons peut-être arrêter de les utiliser un jour lorsque nous aurons de meilleures solutions de rechange que les gens peuvent se payer, mais nous devons composer avec le fait qu'il y a actuellement des centaines de millions de ces ampoules sur le marché.

Le président : C'est intéressant. J'aimerais vous poser une question rapide. Vous parlez de toutes les ampoules dans les bureaux des députés.

M. Fisher : Ce sont mes calculs aussi. Je parle de mon bureau. Je ne parle pas des bureaux des sénateurs ou des bureaux des autres députés.

Le président : Je n'ai pas de problème avec vos calculs. Je les accepte sans problème.

Est-ce que le gouvernement fédéral élimine les ampoules dont il a la responsabilité de façon écologique? Ou se retrouvent-elles dans un dépotoir?

M. Fisher : Merci de la question. C'est un dossier que j'ai mentionné à de nombreuses reprises au ministre et à quiconque veut bien m'écouter dans le cadre de ce que nous appelons l'« écologisation des opérations gouvernementales », et j'ai soulevé de nombreux exemples de situations où l'on faisait mal les choses. Je ne crois pas que nous faisons bien les choses au sein du gouvernement fédéral. Je crois qu'il nous reste du chemin à faire.

Je ne crois pas qu'il y a beaucoup de municipalités qui recyclent les ampoules dans leurs propres bâtiments. Encore une fois, c'est décevant. C'est la vie, j'imagine. J'utilise l'exemple de la ministre de l'Environnement qui entre souvent dans les toilettes de l'édifice du Centre au milieu de l'hiver et qui constate que la fenêtre est ouverte parce que le chauffage roule à fond. L'objectif, c'est l'écologisation des services gouvernementaux. Nous devons trouver une façon d'y arriver. Reconnaissons le bon travail de ces groupes environnementaux qui font ces choses et communiquons ce message à l'échelle du pays.

Cette mosaïque ne fonctionne pas, mais les choses s'améliorent. On constate une réelle augmentation du recyclage des ampoules, mais ce n'est pas une raison de dire que nous n'avons pas besoin d'une stratégie.

The Chair: Thank you.

Senator Galvez: Thank you so much. This is very interesting, and I think it's important that we take this toxic product, mercury, out of society.

If this is happening with light bulbs, are you saying that we have to do exactly the same for batteries because they are not considered under federal law? Will we have to issue the same thing for every single product that contains toxic products?

I'm very confused. Sorry, I'm a new senator.

Mr. Fisher: I'm a new MP.

Senator Galvez: Okay, good. Mercury is a toxic substance that is in the priority list of environmental protection, and the responsibility is given to the producers, citizens and recyclers. This has been working like this in the past for batteries and for other products.

Why, in the case of bulbs, do we have to do a specific bill? Does that mean that we have to do the same for all the rest?

Mr. Fisher: I would suggest that we should be aware of anything that contains mercury. Batteries are fully recyclable as well. This bill speaks to light bulbs specifically, but I totally agree with you. We need to be very cognizant of what we have in our environment when it contains mercury. We need to have plans for all of those.

We need to have strategies to make sure we do not throw something in the garbage that — I don't throw my batteries in the garbage. I have a box of batteries in my garage. I don't really know what to do with them, but I won't throw them in the garbage.

Senator Galvez: If we talk about just mercury, we know that every time we excavate for a dam in Canada, there are tons of mercury released. It takes 50 or 100 years to be reabsorbed.

Mr. Fisher: It doesn't reabsorb.

Senator Galvez: Thank you.

Mr. Fisher: It bioaccumulates. You're absolutely right.

Senator Galvez: If we are worrying about mercury and we say, "Okay, we are worried about mercury in these batteries and bulbs," and they are tiny concentrations, why don't we worry about the mercury when we excavate tons of soil and contaminate the fish and the water? We are putting at risk the health of the Aboriginals who eat salmon three or four times a week.

Le président : Merci.

La sénatrice Galvez : Merci beaucoup. C'est très intéressant, et je crois que c'est important d'éliminer ce produit toxique, le mercure, de notre société.

Si ça se produit avec les ampoules, dites-vous qu'il faut faire exactement la même chose pour les piles, parce qu'elles ne sont pas visées par une loi fédérale? Devrons-nous faire la même chose pour chaque produit qui contient des matières toxiques?

Je suis très confuse. Je suis désolée, je suis une nouvelle sénatrice.

M. Fisher : Je suis un nouveau député.

La sénatrice Galvez : D'accord, c'est bien. Le mercure est une substance toxique qui figure dans la liste des priorités en matière de protection environnementale, et la responsabilité revient aux producteurs, aux citoyens et aux recycleurs. C'est ainsi que les choses fonctionnent déjà pour les piles et d'autres produits.

Pourquoi, dans le cas des ampoules, faudrait-il avoir un projet de loi précis? Cela signifie-t-il qu'il faudrait faire la même chose pour les autres produits?

M. Fisher : Selon moi, il faudrait être conscient de tout ce qui contient du mercure. Les piles peuvent aussi être complètement recyclées. Le projet de loi concerne précisément les ampoules, mais je suis tout à fait d'accord avec vous. Il faut être très conscient de ce qu'il y a dans notre environnement lorsqu'il est question de mercure. Il faut avoir des plans pour tous ces produits.

Nous avons besoin de stratégies pour nous assurer de ne pas jeter aux ordures des choses qui ne doivent pas se retrouver là. Vous savez, je ne jette pas mes piles dans les ordures. J'ai une boîte de piles dans mon garage. Je ne sais pas vraiment ce que je dois faire avec elles, mais je ne les jette pas dans les ordures.

La sénatrice Galvez : Si nous parlons seulement du mercure, nous savons que, chaque fois que nous creusons pour construire un barrage, au Canada, il y a des tonnes de mercure qui sont libérées. Il faut de 50 à 100 ans pour que le mercure soit réabsorbé.

M. Fisher : Ce n'est pas réabsorbé.

La sénatrice Galvez : Merci.

M. Fisher : Il y a un processus de bioaccumulation. Vous avez tout à fait raison.

La sénatrice Galvez : Si nous devons nous inquiéter du mercure et que nous disons : « d'accord, nous sommes préoccupés par le mercure dans ces piles et ces ampoules », alors qu'il ne s'agit que de toutes petites concentrations, pourquoi ne nous inquiétons-nous pas du mercure lorsque nous excavons des tonnes de terre et que nous contaminons les poissons et l'eau? Nous mettons en danger la santé des Autochtones qui mangent du saumon trois ou quatre fois par semaine.

Mr. Fisher: I agree mercury is a major issue. It's being discussed in so many environmental groups around the country. This bill speaks to the light bulbs, but I absolutely agree; maybe that will be addressed the next time I get an opportunity to do a private member's bill.

Senator Lang: I would like to, first of all, say thank you for bringing that private member's bill forward. It certainly deserves a public conversation.

My first question is regarding when you spoke in your opening remarks about this organization in Dartmouth. It talks about this facility recycling the mercury-bearing light bulbs and lamps and making use of the valuable components.

My question is: Is this a profitable organization, or is somebody subsidizing it?

Mr. Fisher: It's not subsidized. They did it all with their own money. It's interesting: This entrepreneur was watching a *National Geographic* special on mercury, and it was specific to light bulbs, not specific to other mercury-bearing things.

Then he basically went on Google and looked it up. He was also told that regulations would be coming down the road, so he went ahead with his own money and started his own plant.

Is he profitable? I'm not sure.

Senator Lang: Is he still in business?

Mr. Fisher: He's still in business. He has other recycling businesses, and other environmental businesses. I don't know if his plant is profitable but his capacity is — he's got more capacity than he has bulbs. Now he's getting with EfficiencyOne through Nova Scotia Power. All their bulbs are going to Dan-X because they're the only recycler in the province for light bulbs. So I would suggest the business model is profitable.

Senator Lang: That was one question. Across the country, every jurisdiction has differences and to have a facility of this kind, you have to have a major centre versus a rural centre. For example, I come from northern Canada, and the number of light bulbs that you're speaking of here is probably less than the number of MPs who are disposing of light bulbs in some ways.

The point I'm making is that I think we have to be very careful when we pass this type of legislation to know what the financial implications are in concert with your objectives. Have you done any financial estimate of what would be required? If we pass this legislation, I would assume a facility such as you've described in Dartmouth — not Halifax — would have to be put in place across the country. Subsequently, there will be financial consequences, primarily to the provinces and the municipalities.

M. Fisher : Je conviens que le mercure est un problème majeur. Il y a tellement de groupes environnementaux partout au pays qui en discutent. Le projet de loi concerne les ampoules, mais je suis tout à fait d'accord avec vous; c'est peut-être un enjeu que j'aborderai la prochaine fois que j'aurai l'occasion de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire.

Le sénateur Lang : Pour commencer, j'aimerais vous remercier d'avoir présenté ce projet de loi d'initiative parlementaire. C'est un sujet qui mérite assurément qu'on en discute publiquement.

Ma première question concerne ce que vous avez dit dans votre déclaration préliminaire au sujet de l'organisation de Dartmouth. Vous avez parlé de cette installation qui recycle les ampoules et les lampes contenant du mercure et qui en utilise les composantes précieuses.

Voici ma question : Est-ce une organisation rentable ou reçoit-elle des subventions?

M. Fisher : Elle n'est pas subventionnée. Les propriétaires l'ont créée avec leur propre argent. C'est intéressant : cet entrepreneur regardait une émission spéciale de *National Geographic* sur le mercure et, en fait, sur les ampoules en particulier, et pas sur les autres produits contenant du mercure.

Ensuite, ce qu'il a fait, essentiellement, c'est qu'il est allé sur Google faire des recherches. On lui a aussi dit qu'une réglementation s'en venait et il a donc utilisé son propre argent pour créer sa propre usine.

Est-ce rentable? Je ne suis pas sûr.

Le sénateur Lang : Est-il encore en affaires?

M. Fisher : Il est encore en affaires. Il possède d'autres entreprises de recyclage, et d'autres entreprises dans le domaine de l'environnement. Je ne sais pas si cette usine est rentable, mais sa capacité est... est supérieure au nombre d'ampoules qu'il traite. Il crée actuellement un partenariat avec EfficiencyOne par l'intermédiaire de Nova Scotia Power. Toutes les ampoules seront remises à Dan-X, parce que c'est le seul recycleur d'ampoules de la province. Voilà pourquoi je crois pouvoir dire que le modèle d'affaires est rentable.

Le sénateur Lang : C'était une question. Partout au pays, chaque administration est différente, et pour construire une telle installation, il faut avoir accès à un centre majeur, et non un centre en zone rurale. Par exemple, je viens du Nord du Canada, et le nombre d'ampoules dont vous parlez, ici, est probablement inférieur au nombre de députés qui éliminent des ampoules d'une façon ou d'une autre.

Ce que j'essaie de dire, c'est qu'il faut faire vraiment attention lorsqu'on adopte ce genre de projet de loi afin de bien connaître les répercussions financières associées aux objectifs. Avez-vous estimé l'argent qui serait nécessaire? Si nous adoptons le projet de loi, j'imagine que des installations comme celle de Dartmouth que vous avez décrite — pas Halifax — devraient être construites à l'échelle du pays. Par la suite, il y aura des conséquences financières, principalement pour les provinces et les municipalités.

Mr. Fisher: The bill itself is the discussion. The bill itself is to put the people in the room to sit down and come up with a plan. The bill may not be recycling facilities all across Canada. It's for the discussion group to come forward with a plan. The bill will never predispose an outcome that such is what we're going to do.

That being said, the challenge of rural areas — the strategy may speak to the rural and northern areas much differently than it does to the urban areas. This bill doesn't speak to what the strategy will be; it speaks to putting the group together to form the strategy.

But your comments are absolutely valid, because we're going to see potentially different types of facilities. You don't have the dense populations in the rural and northern areas that you have even in Dartmouth. A lot of people don't realize that the most densely populated federal riding in Atlantic Canada is Dartmouth—Cole Harbour. Most people would not assume that. We don't have rural areas, so Dan-X is situated right in the middle of the most densely populated area in Atlantic Canada.

It works for them, but it might not work in northern regions or rural areas. You're not going to be able to envision citizens shipping their light bulbs 150 miles to get to a recycling facility, so the strategy will need to take that into consideration.

Senator Lang: I have two quick questions. In April 2007, Canada ratified the Minamata Convention on Mercury, which you're probably aware of; is that correct?

Mr. Fisher: What date did you say?

Senator Lang: April 2007, according to my information. In part, the convention says it would commit parties to prohibit by 2020 the manufacturing, import or export of CFLs for general lighting purposes that are 30 watts or less. What implication does that have in respect to the quantity we're talking about today as opposed to 2020?

Mr. Fisher: The Minamata convention has not been ratified by the 50 countries. It needs to be before becoming law. Canada was one of the ones — I was not aware that we had just ratified that in April. There were 25 to 30 countries that had ratified it, and they are waiting for 50. We're not at that stage yet where this is going to become convention.

I'm not sure of the implications of the Minamata. I'm not sure if it speaks specifically to the strategy, but again, it would be one of the things that I would hope would complement the strategy.

Senator Lang: Just one further question. This is closer to home. I'm a bit concerned about what you said in your opening remarks. You said, "mercury has the ability to undergo long-range

M. Fisher : Le projet de loi en tant que tel vise à permettre la discussion. Le projet de loi vise à réunir tous les gens au même endroit afin qu'ils puissent s'asseoir et concevoir un plan. Le projet de loi n'entraînera peut-être pas la création d'installations de recyclage partout au Canada. Ce sera au groupe de discussion de concevoir un plan. Le projet de loi ne présuppose pas un résultat du genre « voici ce qu'on va faire ».

Cela dit, le défi des zones rurales... La stratégie pourrait prévoir quelque chose de très différent pour les zones rurales et nordiques et pour les zones urbaines. Le projet de loi ne précise pas ce en quoi consistera la stratégie. L'objectif est de réunir tous les intervenants afin qu'ils créent la stratégie.

Mais vos commentaires sont tout à fait valables, parce qu'il y aura probablement différents types d'installations. La population n'est pas aussi dense dans les zones rurales et nordiques que, par exemple, à Dartmouth. Beaucoup de personnes ne se rendent pas compte que la circonscription fédérale la plus peuplée du Canada atlantique est Harbour. La plupart des gens ne l'auraient pas présumé. Il n'y a pas de zone rurale, alors Dan-X est située au beau milieu de la région la plus densément peuplée du Canada atlantique.

Cet emplacement fonctionne pour l'entreprise, mais le cadre ne fonctionnera peut-être pas dans les régions nordiques ou rurales. On ne peut pas envisager que les citoyens enverront leurs ampoules par la poste à 150 milles de chez eux vers une installation de recyclage. Par conséquent, la stratégie devra en tenir compte.

Le sénateur Lang : J'ai deux questions rapides. En avril 2007, le Canada a ratifié la Convention de Minamata sur le mercure, ce que vous savez probablement déjà. C'est exact?

M. Fisher : Quelle date avez-vous dite?

Le sénateur Lang : Avril 2007, selon mes renseignements. La Convention dit en partie que, d'ici 2020, les parties doivent s'engager à interdire la fabrication, l'importation ou l'exportation d'ampoules fluocompactes de moins de 30 watts à des fins d'éclairage général. Quelle répercussion cela aura-t-il en ce qui a trait aux quantités dont on parle aujourd'hui comparativement à 2020?

M. Fisher : La Convention de Minamata n'a pas encore été ratifiée par les 50 pays. Elle doit l'être avant d'avoir force exécutoire. Le Canada était l'un des pays... je ne savais pas que nous venions tout juste de la ratifier, en avril. Il y avait de 25 à 30 pays qui l'avaient ratifiée, et on attendait d'arriver à 50. Nous ne sommes pas encore rendus à l'étape de l'application de cette convention.

Je ne sais pas exactement quelles seront les répercussions de la Convention de Minamata. Je ne sais pas si ce document concerne précisément la stratégie, mais, encore une fois, c'est l'une de ces choses qui, je l'espère, pourraient compléter la stratégie.

Le sénateur Lang : J'ai une dernière question, et elle me concerne davantage. Je suis un peu préoccupé par ce que vous avez dit dans votre déclaration préliminaire. Vous avez dit que

transport. That means the mercury deposited into a Halifax landfill could potentially be deposited somewhere in northern Canada.” What makes you make that statement?

Mr. Fisher: Mercury at room temperature is vapour. You can throw a light bulb into a landfill in Halifax, and if it becomes room temperature, it becomes vapour. I think I said 1,150 kilograms of mercury go into landfills in Canada each year. Those are stats from somewhere around 2009-10. There are also 200 kilograms in the air each year from dumping light bulbs in landfills.

Mercury is bioaccumulative, it doesn't break down and it's a vapour when it's at room temperature. We're talking about pretty dangerous stuff. So, yes, you could deposit something in a landfill in Toronto, and it could end up in Northern Canada. Scary stuff.

Senator Wetston: I have to compliment you for doing this. I'll just give you a bit of a preamble here, which is about something that has bothered me for a very long time regarding some of these issues, and that is the incredible fragmentation we have in this country among federal, provincial and municipal governments to get important work done. It's a challenge in many areas of our society, and I really wish that somehow or other I could rewrite the original BNA Act to clarify some of these matters from the point of view of our society today.

That's a preamble, sorry, chair, but I just had to get it off my chest. This is a good example of that.

You've attempted to, as I say, you have your private member's bill. Let me ask you a couple of quick questions.

There are two parts to this, from what I can see. The important part is the collection and disposal of these CFLs. I'll just call it that. There's a health issue here — an important one. I'm wondering and asking what you're doing on the health-related side of this. We all recognize that mercury is a chemical that really makes people sick, and it will continue to do that. Senator Galvez was more or less getting at that. It's not only in bulbs. I would suggest that it's in many of the fish products that we eat every day. As you more or less addressed for the Aboriginal people, but it's not just them.

Mercury is a highly toxic substance. I'm wondering about the health-related part of this. Where's the Minister of Health on this? Where are the provincial ministers on this particular issue? This is as much a disposal issue as it is a health issue. Can you comment on that?

« le mercure peut être transporté sur de longues distances. Cela signifie que du mercure jeté dans un site d'enfouissement de Halifax peut se retrouver dans le Nord du Canada ». Quelle information vous pousse à formuler cette déclaration?

M. Fisher : À la température ambiante, le mercure est un gaz. On peut jeter une ampoule dans une décharge à Halifax, et, à la température ambiante, le mercure deviendra de la vapeur. Je crois avoir dit que 1 150 kilogrammes de mercure se retrouvent dans des sites d'enfouissement au Canada chaque année. Ce sont les statistiques de 2009-2010, environ. Il y a aussi 200 kilogrammes de mercure qui se retrouvent dans l'air chaque année en raison des ampoules qui sont jetées dans les décharges.

Le mercure est bioaccumulable, il ne peut pas être fragmenté en d'autres éléments et il est à l'état de vapeur lorsqu'il est à la température ambiante. On parle ici d'une matière très dangereuse. Alors, oui, on pourrait mettre quelque chose dans un dépotoir à Toronto, et cela finirait par se retrouver dans le Nord canadien. C'est effrayant.

Le sénateur Wetston : Je dois vous féliciter de ce que vous faites. Je vais faire un bref préambule, ici, concernant quelque chose qui me dérange depuis très longtemps au sujet de ces enjeux, et c'est l'incroyable fragmentation au pays entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales lorsque vient le temps de faire cet important travail. C'est un défi dans de nombreux domaines de la société, et j'aimerais vraiment pouvoir, d'une façon ou d'une autre, réécrire l'acte de l'Amérique du Nord britannique initial pour préciser certaines de ces choses du point de vue de notre société actuelle.

Voilà pour le préambule, je suis désolé, monsieur le président, mais je devais le dire. On a ici un bon exemple de ce dont je parle.

Vous avez tenté, comme je l'ai dit... vous avez présenté un projet de loi d'initiative parlementaire. Permettez-moi de vous poser deux ou trois questions rapides.

Il y a deux volets, ici, d'après ce que je peux voir. L'aspect important, c'est la collecte et l'élimination de ces ampoules fluocompactes. C'est ainsi que j'en parlerai. Il y a là un enjeu sanitaire, un enjeu sanitaire important, même. Je me demande ce que vous faites du volet lié à la santé de ce dossier, et je vous le demande. Nous reconnaissons tous que le mercure est un produit chimique qui rend vraiment les gens malades et que ce n'est pas sur le point de changer. La sénatrice Galvez allait en venir plus ou moins à cela. Ce n'est pas seulement dans les ampoules. J'ajouterais qu'il y a du mercure dans beaucoup de produits piscicoles que nous mangeons chaque jour, comme vous l'avez plus ou moins mentionné au sujet des Autochtones, mais ils ne sont pas les seuls.

Le mercure est une substance très toxique. Je me questionne sur le volet lié à la santé du dossier. Où se situe la ministre de la Santé, ici? Que pensent les ministres provinciaux de cet enjeu précis? C'est autant un enjeu d'élimination qu'une question de santé. Pouvez-vous nous en parler?

Mr. Fisher: To some degree I can. You're absolutely right: This is something we need to be seized with. I share your frustrations in getting important legislation done because of the jurisdictions. We could all go back to Confederation and maybe we could change some of that.

I would suggest that our minister, who is a family physician, is very seized with the issues of mercury. You mentioned mercury in fish. Mercury goes right up the food chain. As one fish is eaten, that mercury is in the next fish. It goes right through the food chain. This is a huge issue, and it's one we need to tackle in more ways than one. There's a lot of good work going on, but there's still so much more to do. This could be one of the problems of our generation.

Senator Wetston: There are many different types of lighting options. For example, in Ontario, I think the previous government put in place legislation eliminating the use of CFLs by a certain date, and I'm not sure what that date is. I think you cannot sell them or can't use them —

Mr. Fisher: CFLs? Incandescents, I think.

Senator Wetston: Right. Thank you. Then you have halogens, LEDs, fluorescent lighting. What do you do with all of those? Do they end up in a landfill somewhere? It's a nightmare for me to picture this, but what happens to them?

Mr. Fisher: LED light bulbs are the new wave. They're expensive, very efficient and last a long time. They are also 100 per cent recyclable. They do not contain mercury.

Senator Wetston: Do any of the other bulbs contain mercury?

Mr. Fisher: All of the fluorescent light bulbs. CFL or a compact fluorescent contains mercury and all of the tubes do. I'm not absolutely certain about halogens, but I don't believe so.

Senator Wetston: I think Senator Lang was getting to this issue regarding Minamata. My information is that the federal government published a code of practice for the environmentally sound management of end-of-life lamps containing mercury. That's not good enough?

Mr. Fisher: No, it's a voluntary program. It's excellent; it's really good. It's great when you're working with the provinces and the municipalities to give some guidance and some direction, but again, because of the fact that different levels of government have different jurisdictions, this is purely voluntary.

M. Fisher : Je peux vous en parler dans une certaine mesure. Vous avez tout à fait raison. C'est un dossier dont il faut s'occuper. Tandis que j'essaie de faire adopter cet important projet de loi, je partage vos frustrations liées aux conflits entre les compétences. Si nous pouvions remonter à la Confédération, nous pourrions peut-être régler certains problèmes.

Je dirais que notre ministre, qui est une omnipraticienne, s'intéresse beaucoup aux enjeux liés au mercure. Vous avez mentionné le mercure dans le poisson. Le mercure progresse dans toute la chaîne alimentaire. Lorsqu'un poisson est mangé, le mercure est transféré dans le poisson qui l'a mangé. Le mercure se retrouve dans toute la chaîne alimentaire. C'est un très grand problème, et il faut s'y attaquer sur plus d'un front. Beaucoup de bon travail est réalisé, mais il reste tant à faire. Ce sera peut-être l'un des problèmes de notre génération.

Le sénateur Wetston : Il y a de nombreuses options d'éclairage différentes. Par exemple, en Ontario, je crois que le gouvernement précédent a mis en place une loi pour éliminer l'utilisation des ampoules fluocompactes avant une certaine date, qui m'échappe. Je crois qu'on ne pourra plus les vendre ou les utiliser...

M. Fisher : Les fluocompactes? Ce sont les ampoules incandescentes, je crois.

Le sénateur Wetston : Oui. Merci. Puis, il y a l'halogène, les DEL et l'éclairage fluorescent. Que fait-on avec toutes ces technologies? Se retrouvent-elles toutes dans un dépotoir quelconque? C'est un cauchemar rien que d'y penser, mais qu'est-ce qui arrive à ces produits?

M. Fisher : Les ampoules à DEL sont la nouvelle mode. Elles sont chères, très efficaces et durent longtemps. Elles sont aussi recyclables à 100 p. 100. Elles ne contiennent pas de mercure.

Le sénateur Wetston : Est-ce que d'autres ampoules contiennent du mercure?

M. Fisher : Toutes les ampoules fluorescentes en contiennent. Les ampoules fluorescentes compactes, les fluocompactes et tous les tubes en contiennent aussi. Je ne suis pas sûre dans le cas des halogènes, mais je ne crois pas.

Le sénateur Wetston : Je crois que le sénateur Lang soulevait la question de la Convention de Minamata. D'après l'information que j'ai obtenue, le gouvernement fédéral a publié un code de pratique sur la saine gestion environnementale de la fin de vie des lampes contenant du mercure. N'est-ce pas suffisant?

M. Fisher : Non, c'est un programme volontaire. C'est excellent, c'est très bien. C'est parfait lorsqu'on travaille avec les provinces et les municipalités pour leur fournir des directives et une certaine orientation, mais, encore une fois, en raison du fait que les différents ordres de gouvernement ont des compétences différentes, tout ça est purement volontaire.

One thing we didn't really touch on today was the public awareness. This bill has brought forward public awareness across the country and a lot more back home in Dartmouth—Cole Harbour. Now people are asking the question: What do I do with my bulbs?

The fact we're talking about this nationally is going to add to the number of bulbs that we recycle. It's putting it out there to the public. The public education portion of this is huge.

The code of practice offers that. It is one of those things, however, that will work in conjunction with the national strategy but it's a voluntary practice and it encourages people to do the right thing. I will tell you that there are people out there who look at the bulb, they open the bag, they throw it in, it goes to a landfill. It's easy. There are no rules that say I must do otherwise.

Senator Fraser: Thank you for this, Mr. Fisher. I have two questions. The first is picky. We're talking around this table about light bulbs, but your bill talks about lamps. Why?

Mr. Fisher: Because they call a mercury-bearing light bulb a lamp.

Senator Fraser: In law and all the regulations? It is confusing for those of us that —

Mr. Fisher: Yes. When I originally named the bill, it was originally named light bulbs.

Senator Fraser: And they got to you.

Mr. Fisher: For instance, there are some mercury-bearing things that are clearly not light bulbs. You're absolutely right; you're technically right. We look at this as a light bulb bill.

Senator Fraser: Okay. You answered this a bit when you were answering Senator Lang, but I'd like to get a better fix on how Dan-X, the plant in Dartmouth, gets its supply of bulbs to be recycled. It seems to me that the really the big problem is getting the bulb from my house to the recycler. How do they do it in Dartmouth?

Mr. Fisher: Fabulous question. I love talking about Dan-X because I see them as the little engine that could. When they first started, they had no feed stock. They had no light bulbs coming in, other than the fact that they would speak to whomever they could speak to, go to trade shows and tell whomever they could.

They got a fairly good booth when the Halifax Regional Municipality chose to recycle all of their light bulbs. There were also some one-off programs through Efficiency Nova Scotia, which is now called EfficiencyOne, where they might go in and go to a warehouse and trade out mercury-bearing light bulbs and they would take them to Dan-X. One of the owners of Dan-X told

L'une des choses dont on n'a pas encore vraiment parlé aujourd'hui, c'est la sensibilisation du public. Le projet de loi a permis de sensibiliser des gens de partout au pays et encore plus chez moi, à Dartmouth—Cole Harbour. Les gens se demandent maintenant ce qu'ils doivent faire avec leurs ampoules.

Le fait qu'on en parle à l'échelle nationale entraînera l'augmentation du nombre d'ampoules recyclées. On informe le public. Le volet de sensibilisation du public est ici énorme.

Le code de pratique le permet. C'est l'une de ces choses, cependant, qui viendront s'ajouter à la stratégie nationale, mais c'est une mesure volontaire qui tente d'encourager les gens à faire la bonne chose. Laissez-moi vous dire qu'il y a des gens qui regardent l'ampoule, puis la jettent à la poubelle : l'ampoule se retrouvera au dépotoir. C'est facile. Il n'y a aucune règle disant qu'il faut agir autrement.

La sénatrice Fraser : Je vous remercie de ce que vous faites, monsieur Fisher. J'ai deux questions. La première est pointue. Nous parlons ici d'ampoules, mais votre projet de loi parle de lampes. Pourquoi?

M. Fisher : Parce qu'on appelle les ampoules contenant du mercure une lampe.

La sénatrice Fraser : Dans la loi et dans tous les règlements? C'est une source de confusion pour ceux d'entre nous qui...

M. Fisher : Oui. Dans le titre initial du projet de loi, je parlais d'ampoules.

La sénatrice Fraser : Et ils vous ont eu.

M. Fisher : Par exemple, il y a certaines choses qui contiennent du mercure qui ne sont clairement pas des ampoules. Vous avez tout à fait raison d'un point de vue technique. Nous considérons le projet de loi comme un projet de loi sur les ampoules.

La sénatrice Fraser : D'accord. Vous avez répondu un peu à la prochaine question en réponse au sénateur Lang, mais j'aimerais mieux comprendre de quelle façon Dan-X, l'usine de Dartmouth, obtient son approvisionnement en ampoules à recycler. Selon moi, le principal problème, c'est le transport de l'ampoule de ma maison au recycleur. Comment les choses se passent-elles à Dartmouth?

M. Fisher : Excellente question. J'adore parler de Dan-X parce que je vois cette entreprise comme la petite locomotive qui pouvait; au début, l'entreprise n'avait aucune matière première. Aucune ampoule ne lui était envoyée. Tout ce que les représentants de l'entreprise faisaient, c'est qu'ils parlaient à toutes les personnes qu'ils pouvaient. Ils se rendaient dans des foires commerciales et ils en parlaient à tous ceux qu'ils rencontraient.

Ils ont eu un bon coup de main lorsque la municipalité régionale de Halifax a décidé de recycler toutes ses ampoules. Il y a aussi eu certains programmes isolés réalisés par l'intermédiaire d'Efficiency Nova Scotia, qui s'appelle maintenant EfficiencyOne, dans le cadre desquels on se rendait à un entrepôt pour échanger les ampoules contenant du mercure, qui étaient ensuite remises à

me a story one time. He was driving through the streets of Burnside and he saw this guy dumping mercury-bearing light bulbs into a big bin — four-foot tubes — and they would break when they hit the bottom of the bin. He was outraged. They were working for an environmental group that was replacing with LED light bulbs. The knowledge isn't there or wasn't there at the time. It's irony of ironies that you would see this guy, who had just opened a plant, looking for feed stocks.

The regional municipality agreed to take their spent light bulbs to Dan-X. Dan-X had to win the contract and they were the only ones to apply for the contract because they were the only recycler. They did the process right way. After that Halifax Water followed suit. They said in all of our buildings that we own, we'll take all bulbs to Dan-X. Keep in mind, the capacity of a landfill is X number of tonnes. If you took X number of tonnes of light bulbs out of a landfill, that's capacity that you now have to put other things that go into the landfill. You are, in fact, almost saving money because you're extending the life of your landfill by taking things out of it that are recyclable and reusable.

After Halifax Water, and after seeing an article in the newspaper, the local Walmart started taking their bulbs to Dan-X. I can tell you, I've seen pallets and pallets. When they get a new light bulb, the old light bulbs go in a box, they put them on a pallet, wrap it in plastic and send it to Dan-X. They're growing. They were at 7 per cent capacity. They're not profitable at 7 per cent. I don't know where they are today but now with EfficiencyOne working through Nova Scotia Power, their feed stocks are up significantly.

Senator Fraser: But they don't have local collection sites.

Mr. Fisher: There are local collection sites in our municipality they are voluntary. For instance, at the Irving-owned Kent Hardware store, there's a bin outside. It's voluntary. It's important that we let people know about these voluntary take-back programs because they're wonderful. Even with the best of intentions, 50 to 70 per cent of our light bulbs in Nova Scotia are still going to the landfill.

The Chair: I have two more questioners and two more supplementals. I'm looking at the clock, so I'm asking people to think about that when they ask their questions.

Senator Cordy: In light of that, thank you, since I'm not a member of the committee, for allowing me to ask a question. Darren Fisher is also my MP and those of us from Dartmouth—Cole Harbour are hoping the Stanley Cup comes back to Dartmouth this summer with our hockey star Sidney Crosby.

Dan-X. Un des propriétaires de Dan-X m'a déjà raconté une histoire. Il se promenait en voiture dans les rues de Burnside et il a vu un homme qui jetait des ampoules contenant du mercure dans un grand contenant à déchets — on parle de tubes de 4 pieds — qui se brisaient lorsqu'ils atterrisaient au fond du contenant. Il était outré. Ces personnes travaillaient pour un groupe environnemental qui remplaçait les ampoules par des ampoules à DEL. Les gens ne le savent pas ou ne le savaient pas à ce moment-là. C'est tellement ironique lorsqu'on pense à cet homme qui venait d'ouvrir une usine et qui cherchait de la matière première.

La municipalité régionale a accepté d'envoyer ses ampoules brûlées à Dan-X. Dan-X a dû remporter le marché, mais c'était le seul soumissionnaire puisqu'il n'y avait pas d'autre recycleur. L'entreprise a réalisé le processus. Ensuite, Halifax Water a fait de même. Les responsables de l'organisation ont dit qu'ils allaient envoyer à Dan-X toutes les ampoules retirées de leurs immeubles. N'oubliez pas que la capacité d'une décharge est limitée à un certain nombre de tonnes. Si on enlève un certain nombre de tonnes d'ampoules dans un site d'enfouissement, la capacité est là pour y mettre d'autres choses. En fait, on peut presque sauver de l'argent, parce qu'on prolonge la durée de vie de la décharge en retirant des choses qui sont recyclables et réutilisables.

Après Halifax Water, et après avoir vu un article dans le journal, le Walmart local a commencé à envoyer ses ampoules à Dan-X. Laissez-moi vous dire que j'en ai vu des palettes et des palettes. Lorsque l'entreprise installe une nouvelle ampoule, l'ancienne ampoule est mise dans une boîte, qui est mise sur une palette. Le tout est emballé de plastique et envoyé à Dan-X. L'entreprise est en croissance. Elle n'utilise que 7 p. 100 de sa capacité. L'entreprise n'est pas rentable à 7 p. 100. Je ne sais pas où elle en est aujourd'hui, mais maintenant qu'EfficiencyOne travaille en collaboration avec Nova Scotia Power, Dan-X reçoit beaucoup plus de matière première.

La sénatrice Fraser : Mais l'entreprise ne possède pas de lieux de collecte locaux.

M. Fisher : Il y a des sites de collecte locaux dans notre municipalité, qui sont volontaires. Par exemple, à la quincaillerie Kent appartenant à Irving, il y a un bac à l'extérieur. C'est une mesure volontaire. C'est important de dire aux gens qu'il existe ces programmes de récupération volontaire, parce qu'ils sont merveilleux. Même avec la meilleure des intentions, de 50 à 70 p. 100 des ampoules en Nouvelle-Écosse prennent quand même la direction du dépotoir.

Le président : Il reste deux intervenants et deux autres interventions supplémentaires. Je garde l'horloge à l'œil, et je demande aux gens qui posent des questions d'y penser aussi.

La sénatrice Cordy : Dans les circonstances, merci de me permettre de poser une question puisque je ne suis pas membre du comité. Darren Fisher est aussi mon député et nous tous à Dartmouth—Cole Harbour espérons que la coupe Stanley reviendra à Dartmouth cet été avec notre étoile du hockey, Sidney Crosby.

I'm very pleased that this is a national strategy and not a federal strategy because there's a distinct difference. All levels of government will work together.

Mr. Fisher: It will be the difference between success and failure.

Senator Cordy: I totally agree with that, and whether or not people will buy into it.

When you spoke to us earlier, following up on Senator Wetston's comments, we've done very little in educating Canadians on the danger of mercury in light bulbs and many people, I would guess, wouldn't even realize there's mercury in light bulbs. That's going back to your comment about people just throwing mercury light bulbs into a bin and they're breaking upon impact. And you said there's 1,150 kilograms of mercury going into Canadian landfills each year.

I know you don't want to prescribe what would be in the discussions between the municipalities, provinces and the federal government in developing a national strategy, but do you think that perhaps education could be part of that strategy?

Mr. Fisher: It is.

Senator Cordy: Because I think it's extremely important that Canadians recognize the dangers of mercury leeching into our land.

Mr. Fisher: Absolutely. It has to be part of the strategy. In fact, it will probably be one of the most important parts of the strategy. You've noted that the government has not done a good enough job of alerting Canadians to the dangers of mercury overall, and in light bulbs. The environmental groups have done some great things; they have been pushing this for a long time. But their voice isn't as loud. They don't have the ability to coalesce their voice. We need to do better. This bill has to have a public awareness and public education aspect, in my opinion.

Senator Cordy: During debate in the Senate Chamber, a question was raised by one of our colleagues, Senator Bellemare, who asked why this bill is being brought forward by an MP and not by the minister. I wonder if you could answer that question.

Mr. Fisher: The day after our minister was named for environment, I made sure I was very vocal in the fact that this was something I was going to pursue. She was very encouraging when I told her this was something I was going to be following through with my private member's bill. She said, "If there's anything we can do to help, let us know." She was very encouraging. She knew this was a passion of mine from 2012 on, and this was going to be something I wanted to pursue.

Je suis très heureuse qu'il s'agisse d'une stratégie nationale et non d'une stratégie fédérale, parce qu'il y a vraiment une différence. Tous les ordres de gouvernement travailleront en collaboration.

M. Fisher : Ce sera la différence entre la réussite et l'échec.

La sénatrice Cordy : Je suis tout à fait d'accord avec vous, et c'est aussi important si on veut que les gens y adhèrent.

Pour revenir à ce que vous avez dit tantôt après les commentaires du sénateur Wetston, nous avons fait très peu de choses pour sensibiliser les Canadiens au sujet du danger du mercure dans les ampoules. En fait, beaucoup de personnes, j'imagine, ne savent même pas qu'il y a du mercure dans les ampoules. On en revient à votre commentaire sur les gens qui lançaient des ampoules contenant du mercure dans un conteneur, et les ampoules se brisaient au moment de l'impact. Vous avez aussi dit qu'il y a 1 150 kilogrammes de mercure qui, chaque année, trouvent le chemin des dépotoirs du Canada.

Je sais que vous ne voulez pas prescrire quoi que ce soit relativement aux discussions qui auront lieu entre les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral au moment d'élaborer la stratégie nationale, mais croyez-vous que, peut-être, la sensibilisation devrait faire partie de la stratégie?

M. Fisher : Elle en fera partie.

La sénatrice Cordy : Parce que je crois qu'il est extrêmement important que les Canadiens reconnaissent les dangers du mercure qui pénètre dans le sol.

M. Fisher : Absolument. La sensibilisation doit faire partie de la stratégie. En fait, ce sera probablement une des parties les plus importantes de la stratégie. Vous avez souligné que le gouvernement n'a pas suffisamment fait pour informer les Canadiens des dangers du mercure de façon générale et dans les ampoules. Les groupes environnementaux ont fait de très bonnes choses, et c'est un dossier qu'ils défendent depuis longtemps. Cependant, leurs voix ne sont pas aussi fortes. Ils n'ont pas la capacité d'unir leurs voix. Nous devons faire mieux. Selon moi, le projet de loi doit avoir une composante sensibilisation et éducation du public.

La sénatrice Cordy : Durant le débat devant le Sénat, une de nos collègues, la sénatrice Bellemare, a posé une question. Elle a demandé pourquoi le projet de loi est présenté par un député et pas par la ministre. Pouvez-vous répondre à la question?

M. Fisher : Le lendemain de l'assermentation de la ministre à l'Environnement, je lui ai dit très clairement que c'était un dossier dont j'allais m'occuper. Elle a été très encourageante lorsque je lui ai dit que c'était un thème que j'allais aborder dans mon projet de loi d'initiative parlementaire. Elle a dit : « S'il y a quoi que ce soit que je peux faire pour aider, dites-le moi ». Elle a été très encourageante. Elle sait que c'est un sujet qui me passionne depuis 2012 et que c'est quelque chose que je voulais faire.

If you ask me about, for example, if the federal government came through and said we're not going to do this as a private member's bill, we see value in this, we're going to move forward on our own, as long as they did so collaboratively with the other jurisdictions, I would have supported that.

Senator Cordy: Thank you for all the support you've given in this area.

Mr. Fisher: Thank you for being my senator.

Senator Griffin: Thanks for the initiative you've taken with Bill C-238. Congratulations to you. I know how difficult it is to get a member's bill up through the process and to get to this stage, so that's very impressive.

You may or may not be familiar with the Waste Watch program in Prince Edward Island. When I was a deputy minister, this became an Island-wide or province-wide project. Almost 80 per cent of the waste stream was diverted into either recyclables, compostables or the energy from waste plant. One of the side components of that, as part of the recycling, is the gathering of hazardous waste at certain depots throughout the province.

Basically what I'm saying is that you're going to find when the strategy is developed that there are a lot of components out there that are already highly successful. In this case, this one is on a provincial basis because the municipal governments don't handle waste. It's done in this one central program with a high diversion rate and very little going into a landfill as a result. You can imagine how hard it is to get a new landfill site.

Anyway, I do have a place to put my batteries, so if you want to bring yours to me, I can take them for you.

Mr. Fisher: I may take you up on that next week.

Senator Griffin: It goes into the P.E.I. hazardous waste system as part of the larger Waste Watch program. It's highly successful and with the high diversion rate, we're tops in the country for waste in general, and probably also for hazardous waste, because we're mostly a rural area. It's working both in the rural and urban areas.

It's very successful because it reaches everybody. Whenever you pick up something, you have to think about where you're going to put it at first, so you get trained and you know automatically where you're putting it. It's picked up and put in the system. Anyway, congratulations.

Si vous me demandez, par exemple, ce que j'aurais fait si le gouvernement fédéral était venu me voir pour dire que ce thème ne devait pas faire l'objet d'un projet de loi d'initiative parlementaire, qu'il voyait là quelque chose de valable dont il voulait s'occuper lui-même, aussi longtemps qu'il aurait agi en collaboration avec les autres administrations, je ne m'y serais pas opposé.

La sénatrice Cordy : Merci de tout le soutien que vous avez fourni dans ce domaine.

M. Fisher : Merci d'être ma sénatrice.

La sénatrice Griffin : Je vous remercie de votre initiative relativement au projet de loi C-238. Félicitations. Je sais à quel point il peut être difficile de faire cheminer un projet de loi d'initiative parlementaire et d'en arriver à cette étape, alors c'est très impressionnant.

Vous ne connaissez peut-être pas le programme Waste Watch de l'Île-du-Prince-Édouard. Lorsque j'étais sous-ministre, c'est devenu un projet à l'échelle de l'Île ou à l'échelle de la province. Près de 80 p. 100 des déchets étaient soit recyclés, soit compostés soit utilisés comme source d'énergie dans l'usine à déchets. L'une des sous-composantes d'un tel effort, dans le cadre du processus de recyclage, c'est la collecte de matières dangereuses à certains endroits un peu partout dans la province.

Essentiellement, ce que j'essaie de dire ici, c'est qu'une fois la stratégie élaborée, vous allez constater qu'il y a beaucoup d'éléments très efficaces déjà en place. Dans ce cas-ci, c'est une initiative à l'échelle provinciale parce que les gouvernements municipaux ne s'occupent pas des déchets. C'est un programme centralisé assorti d'un important taux de détournement, ce qui fait en sorte que très peu de déchets se retrouvent dans les dépotoirs. Vous pouvez imaginer à quel point c'est difficile de trouver un nouveau site d'enfouissement.

De toute façon, j'ai un endroit où je peux aller porter mes piles, alors si vous voulez m'apporter les vôtres, je vais m'en occuper.

M. Fisher : Je vais peut-être vous prendre au mot la semaine prochaine.

La sénatrice Griffin : Elles sont envoyées au système de gestion des déchets dangereux de l'Île-du-Prince-Édouard qui fait partie du programme Waste Watch. Nous avons beaucoup de succès, et vu notre haut taux de détournement, nous arrivons en tête, au pays, pour ce qui est de la gestion des déchets de façon générale et, probablement aussi pour ce qui est des déchets dangereux, parce que nous comptons principalement des zones rurales. Le programme est réalisé en zone rurale et en zone urbaine.

Nous avons beaucoup de succès parce que le programme rejoint tout le monde. Dès qu'on ramasse quelque chose, il faut réfléchir d'entrée de jeu à l'endroit où on le mettra, alors on apprend et on finit par savoir automatiquement où mettre les choses. Tout est ramassé et se retrouve dans le système. De toute façon, félicitations.

Mr. Fisher: Thank you. If I can comment on Prince Edward Island, congratulations on that. That's incredible. I would suggest that, if and when we get to the stage where we're sitting down with partners around the table, we will be looking at all of the successes across the country to find a way to ensure the strategy reflects the good things being done. If P.E.I. is doing it, there's no reason why other provinces can't do it. Congratulations on that. I never miss a chance to go to P.E.I.; I'm there every summer.

Senator MacDonald: Thank you. You touched upon it, but I'm going to back to the point about public awareness. To put together a public awareness campaign, should the campaign be narrowly about mercury lamps alone or should it be broader? Senator Galvez mentioned every time we build a dam or go deep in a lot of parts of this country building something, we're going to expose mercury.

We know that for decades now there's been an issue with mercury in swordfish on the East Coast. Should we actually be looking at a broader campaign here in terms of public awareness of mercury itself? It seems to be an omnipresent issue.

Mr. Fisher: With this bill, the strategy will be specifically for the disposal of these bulbs. Dealing with the issue of mercury in swordfish is a component of the fact that we've been potentially throwing mercury into our landfills for decades and decades.

This is not a problem that's going away easily, but this is one way to put a plug in that hole and start to get that extra 1,150 kilograms out of Canadian landfills. Certainly, public awareness on the dangers of mercury is very valid and probably much needed. It's in the news almost every day. If you Google mercury, it comes up every day. Again, I said earlier to Senator Wetston, I believe, that it's an issue of our generation, for sure.

Senator Wetston: This is as much a comment as a recommendation. As you know, electricity gets to homes, industries and commercial organizations through a local distribution company. They deliver the electricity, which lights the lights, if I can put it that way.

My suggestion, because of the fragmentation issue that I discussed, is these utilities have a great deal of direct contact with customers. They have the closest contact to people in their communities because they deliver the electricity and send you a

M. Fisher : Merci. Si vous me permettez un commentaire sur l'Île-du-Prince-Édouard, félicitations. C'est incroyable. Je suggérerais que, si jamais on se rend à l'étape où tous les partenaires se réunissent autour de la table, il serait opportun de regarder toutes les réussites un peu partout au pays afin de trouver des façons de s'assurer que la stratégie reflète les bonnes choses qui existent déjà. Si l'Île-du-Prince-Édouard le fait, il n'y a aucune raison pour que d'autres provinces ne puissent y parvenir. Félicitations. Je ne rate jamais une occasion de me rendre à l'Île-du-Prince-Édouard. J'y vais chaque été.

Le sénateur MacDonald : Merci. Vous en avez déjà parlé, mais j'aimerais revenir à la question de la sensibilisation publique. Pour mettre au point une campagne de sensibilisation publique, faudrait-il que la campagne concerne seulement les lampes contenant du mercure ou pourrait-on envisager une campagne plus générale? La sénatrice Galvez a mentionné que, chaque fois qu'on construit un barrage ou qu'on creuse profondément dans beaucoup de parties du pays pour construire quelque chose, on libère du mercure.

C'est quelque chose que nous savons depuis des décennies, maintenant, et il y a eu un problème de mercure dans les espadons sur la côte Est. Devrions-nous envisager une campagne plus générale, ici, en ce qui a trait à la sensibilisation publique sur le mercure en tant que tel? Il semble s'agir d'un problème omniprésent.

M. Fisher : Pour ce qui est du projet de loi, la stratégie portera précisément sur l'élimination des ampoules. Pour ce qui est de la gestion du mercure dans les espadons, cela découle du fait que nous jetons possiblement du mercure dans nos dépotoirs depuis des décennies et des décennies.

Ce n'est pas un problème qu'on réglera facilement, mais la stratégie est une façon de boucher un trou et de commencer à nous occuper de ces 1 150 kilogrammes afin qu'ils ne se retrouvent pas dans les sites d'enfouissement canadiens. Assurément, une campagne de sensibilisation publique sur les dangers du mercure est une initiative très valide et probablement fort nécessaire. C'est un sujet dont on parle presque chaque jour aux actualités. Si vous faites une recherche sur le mercure dans Google, on en parle tous les jours. Encore une fois, comme je l'ai dit tantôt au sénateur Wetston, je crois que c'est un problème pour notre génération, c'est sûr.

Le sénateur Wetston : Je veux formuler un commentaire qui est aussi une recommandation. Comme vous le savez, l'électricité est transportée dans les résidences, les bâtiments industriels et les immeubles commerciaux par des sociétés de distribution locales. Elles livrent l'électricité, pour ainsi dire, qui fait fonctionner les ampoules.

Je dirais, étant donné le problème de fragmentation dont j'ai parlé, que ces services publics ont beaucoup de rapports directs avec les clients. Ils ont les rapports les plus étroits qui soient avec les gens de leurs collectivités, puisqu'ils leur fournissent de

bill. They do a great deal, at least they do in Toronto. I see it a great deal that Toronto Hydro, for example, takes a big role in communication and public awareness.

My suggestion would be that you might focus more, if you could, on those particular utilities, and also the energy boards that regulate them. They're very concerned about this area as well. I'm sure they would be for the health-related issues, being government bodies. I'm just making a recommendation that, if you haven't, you might consider focusing on those areas.

Mr. Fisher: It's a fabulous suggestion. I will say that Nova Scotia Power, our public utility, has partnered with EfficiencyOne and they are paying for the recycling of the light bulbs from their customers. They are collected by EfficiencyOne through some of the local hardware stores. Again, it's voluntary but it's a good thing.

You're right; they have that ability to reach out to all of those customers. Let's say in the Halifax Regional Municipality there are 185,000 homes or units. They all get their power or, at least, I'm going to say, in the high 90s percentiles, that they're getting their power from Nova Scotia Power. You're absolutely right; they've got that connection.

Senator Lang: I wanted to follow up on Senator Griffin's point about hazardous waste and general collection. That's similar to what happens in our jurisdiction as well. My understanding is that, at least for electronic and other products, there is a surcharge that is put on not just in Yukon, for example, but across other provinces as well. That then allows for the cost of collecting this hazardous waste and then transporting it down to some particular facility that may process and do away with it. Do you have any comments on that? It seems to me that some of this is already being done.

Mr. Fisher: Absolutely, senator. That's extended producer responsibility, or EPR, and it works. It's fabulous. We have it on electronics and on tires. When I was a councillor we talked about putting it on mattresses, so that when you buy your mattress you pay a \$9 surcharge on that. Right now, you pay \$4 on a tire. That doesn't mean the tire doesn't end up burned out in the woods; it just means that someone paid a surcharge on that. EPR is excellent.

This bill does not speak to the strategy being EPR, but when it is formed it very well could be EPR. It could be a national strategy on light bulbs that involves extended producer responsibility. Again, the bill itself doesn't speak to what the strategy would be; it speaks to forming the strategy. You're right; it works. I think it's fabulous but I'm not going to predispose an outcome that the provinces, territories, municipalities, indigenous

l'électricité et leur envoient une facture. Ils sont très actifs, du moins ici, à Toronto. Je vois souvent Toronto Hydro, par exemple, jouer un grand rôle au chapitre des communications et de la sensibilisation du public.

Je dirais que vous pourriez vous intéresser davantage, si c'est possible, à ces services publics en particulier, et aussi aux offices de l'énergie qui les réglementent. Ils se préoccupent eux aussi beaucoup de cette question. Je suis convaincu qu'ils s'intéressent aux problèmes liés à la santé, puisque ce sont des organismes du gouvernement. Je vous recommandais tout simplement d'envisager, si vous ne le faites pas déjà, de vous attacher à ces questions.

M. Fisher : C'est une merveilleuse suggestion. J'aimerais vous dire que Nova Scotia Power, notre service public, a établi un partenariat avec EfficiencyOne et paye au nom de ses clients pour faire recycler les ampoules électriques. C'est EfficiencyOne qui les recueille auprès de quelques quincailleries locales. Cela se fait de façon volontaire, mais c'est une bonne chose.

Vous avez raison; ces entreprises ont la capacité de communiquer avec tous ces clients. Disons qu'il y a dans la Municipalité régionale de Halifax 185 000 résidences ou unités. C'est Nova Scotia Power qui leur fournit l'électricité, du moins, je dirais que l'entreprise est le fournisseur de 90 p. 100 d'entre elles. Vous avez tout à fait raison; ce lien existe.

Le sénateur Lang : J'aimerais revenir sur ce que la sénatrice Griffin a dit au sujet des déchets dangereux et de manière générale du ramassage des déchets. Cela se passe de la même manière chez nous. Si j'ai bien compris, pour les produits électroniques, du moins, et d'autres types de produits, des frais supplémentaires sont imposés, non pas seulement au Yukon, par exemple, mais dans d'autres provinces aussi. Ils servent à couvrir le coût de récupération de ces déchets dangereux et de leur transport vers des installations particulières qui peuvent les traiter et les éliminer. Auriez-vous des commentaires à faire à ce sujet? Il me semble que cela se fait déjà en partie.

M. Fisher : Tout à fait, sénateur. Vous parlez de la responsabilité élargie des producteurs, la REP, et ça fonctionne. C'est merveilleux. Nous l'appliquons déjà à des produits électroniques et aux pneus. Quand j'étais conseiller, il avait été question de l'appliquer aux matelas; quand vous achetez un matelas, vous payez des frais supplémentaires de 9 \$ pour cela. À l'heure actuelle, vous payez 4 \$ à l'achat d'un pneu. Cela ne veut pas dire que, à la fin de sa vie, le pneu ne sera pas brûlé dans un bois; cela veut tout simplement dire que quelqu'un a payé des frais supplémentaires pour cela. La REP, c'est excellent.

Le projet de loi ne dit pas que cette stratégie est associée à la REP, mais, quand la loi verra le jour, il se peut très bien qu'il s'agisse dans les faits de la REP. Ce pourrait être une stratégie nationale sur les ampoules électriques qui fait entrer en jeu la responsabilité élargie des producteurs. Je le répète, le projet de loi lui-même ne parle pas de ce que la stratégie serait; il parle d'élaborer une stratégie. Vous avez raison; ça fonctionne. Je crois

governments and the federal government are going to suggest that's the way to go across the board for the whole country, but it very well may. I agree with you.

The Chair: Well, thank you very much, Mr. Fisher. That was very interesting. There were some good questions and very good answers. We appreciate that.

In the second portion of this meeting, we are continuing our study on Bill C-238. For this second segment, I am pleased to welcome from Environment and Climate Change Canada, Mr. Marc D'Iorio, Director General, Industrial Sectors, Chemicals, and Waste Directorate. From the Recycling Council of Ontario, we have Ms. Jo-Anne St. Godard, Executive Director; and Jodi Houston, Production Manager. By video conference, from Product Care Association, Ms. Mia-Pascale Marchand, Director, RecycFluo Program.

Thank you for joining us. You have some opening remarks. We will start with Mr. D'Iorio, followed by Ms. Jo-Anne St. Godard and Ms. Houston, and last but not least, Ms. Marchand.

Marc D'Iorio, Director General, Industrial Sectors, Chemicals, and Waste Directorate: Thank you to the committee for the invitation to appear here today to contribute to your study of Bill C-238. Thank you to Mr. Fisher for bringing the bill forward as well.

[Translation]

To start, I would like to provide an overview of how mercury is currently managed in Canada, and then I will turn to how this links to Bill C-238.

[English]

First of all, Canada has made great progress in reducing the amount of mercury entering our environment. For example, domestic mercury emissions have been reduced by over 90 per cent since the 1970s, and many of the activities, processes and products involving mercury are no longer part of the Canadian economy.

[Translation]

Canada also has a number of acts and regulations to restrict, prohibit and control mercury. For example, there is the federal risk management strategy for mercury under the Canadian Environmental Protection Act and the Products Containing Mercury Regulations, which came into force in November 2015. The Products Containing Mercury Regulations set mercury content limits for fluorescent and other types of lamps, and

que c'est merveilleux, mais je ne vais pas présumer que les provinces, les territoires, les municipalités, les gouvernements autochtones et le gouvernement fédéral vont au bout du compte dire que ce serait la façon de faire à l'échelle de tout le pays, mais c'est peut-être ainsi que cela va se terminer. Je suis d'accord avec vous.

Le président : Eh bien, merci beaucoup, monsieur Fisher. C'était très intéressant. Il y a quelques bonnes questions et de très bonnes réponses. Nous l'apprécions.

Pour la deuxième partie de la réunion, nous allons poursuivre notre étude du projet de loi C-238. Pour cette deuxième partie, j'ai le plaisir d'accueillir M. Marc D'Iorio, directeur général, Direction des secteurs industriels, substances chimiques et déchets, d'Environnement et Changement climatique Canada. Nous recevons aussi Mme Jo-Anne St. Godard, directrice générale, et Jodi Houston, gestionnaire de programme, toutes deux du Conseil du recyclage de l'Ontario. Et, par vidéoconférence, nous entendrons Mme Mia-Pascale Marchand, directrice du Programme RecycFluo, de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits.

Merci de vous être joints à nous. Vous avez des déclarations préliminaires à faire. Nous donnons d'abord la parole à M. D'Iorio, puis ce sera au tour de Mme Jo-Anne St. Godard et de Mme Houston, puis, le dernier témoin mais non le moindre, Mme Marchand.

Marc D'Iorio, directeur général, Direction des secteurs industriels, substances chimiques et déchets : Je remercie les membres du comité de m'avoir invité à comparaître ici aujourd'hui pour contribuer à votre étude du projet de loi C-238. Merci aussi à M. Fisher d'avoir présenté ce projet de loi.

[Français]

Pour commencer, j'aimerais donner un aperçu de la gestion actuelle du mercure au Canada, et j'expliquerai ensuite le lien entre les processus actuels et le projet de loi C-238.

[Traduction]

Le Canada a réalisé d'importants progrès dans la réduction de la quantité de mercure rejeté dans l'environnement. Par exemple, les émissions intérieures de mercure ont été réduites de plus de 90 p. 100 depuis les années 1970, et plusieurs des activités, procédés et produits utilisant du mercure ne font plus partie de l'économie canadienne.

[Français]

Le Canada dispose aussi de lois et de règlements pour restreindre, interdire et contrôler le mercure. Par exemple, la Stratégie de gestion du risque relative au mercure au niveau fédéral, adoptée en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et du Règlement sur les produits contenant du mercure, lequel est entré en vigueur en novembre 2015. Le Règlement sur les produits contenant du mercure impose des

require them to be labelled to inform consumers about the presence of mercury, safe handling procedures, and options available for the end-of-life management of these products.

[English]

Earlier this year, the Export Control List and the Export of Substances on the Export Control List Regulations under the Canadian Environmental Protection Act, CEPA, were amended to add mercury. The export of mercury is now prohibited, with few exceptions. This prohibition is consistent with the requirements of the Minamata Convention and allowed Canada to ratify the convention in April this year. Canada has been active in the international negotiations for the Minamata Convention on Mercury.

In recent breaking news, we have 50 countries now that have ratified the convention, and it will come into force on August 16 this year. It will become legally binding on all parties, including Canada. Achieving this major milestone required support from provinces and territories, as they share responsibility for meeting our obligations under the Minamata Convention.

[Translation]

In addition, in February 2017, as part of the Government of Canada's approach to reducing mercury emissions into the environment, Environment and Climate Change Canada published the Code of Practice for the Environmentally Sound Management of End-of-Life Lamps Containing Mercury. This code of practice is a voluntary tool developed to complement provincial, territorial, municipal and other initiatives. The code promotes best practices for managing lamps containing mercury at their end of life, and includes information on options for managing used lamps. This includes options on how to divert lamps to recycling in northern and remote areas where access to recycling and disposal facilities is limited.

[English]

In Canada, work on extended producer responsibility, or EPR, is also under way. The federal government and all provinces have committed to implementing a Canada-wide action plan on EPR, approved by the Canadian Council of Ministers of the Environment in 2009. This plan aims to divert products from landfills and increase recycling in a broad range of products, including mercury lamps.

Extended producer responsibility encourages manufacturers and exporters to assume greater financial responsibility for the management of waste. Provinces have the necessary authorities in place to implement extended producer responsibility programs,

teneurs maximales en mercure pour les lampes fluorescentes et d'autres types et exige qu'elles soient étiquetées afin d'informer les consommateurs de la présence de mercure. Il impose également la mise en place de procédures et d'options de manipulation sécuritaire pour gérer ces produits à la fin de leur vie utile.

[Traduction]

Plus tôt cette année, on a modifié la Liste des substances d'exportation contrôlée et le Règlement sur l'exportation des substances figurant à la Liste des substances d'exportation contrôlée pris en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999 pour y inclure le mercure. L'exportation de mercure est maintenant interdite, à quelques exceptions près. Cette interdiction concorde avec les exigences de la convention de Minamata que le Canada a donc pu ratifier en avril 2017. Le Canada a participé activement aux négociations internationales menant à la convention de Minamata sur le mercure.

Nous venons tout juste d'apprendre que 50 pays ont aujourd'hui ratifié la convention, qui entrera en vigueur le 16 août 2017. Elle sera juridiquement contraignante pour toutes les parties, y compris le Canada. La réussite de cette étape importante a nécessité le soutien des provinces et territoires puisqu'ils partagent avec nous la responsabilité de respecter les obligations de la convention de Minamata.

[Français]

De plus, en février 2017, dans le cadre de l'approche du gouvernement canadien visant à réduire les émissions de mercure dans l'environnement, Environnement et Changement climatique Canada a publié le Code de pratique concernant la gestion écologiquement rationnelle des lampes au mercure en fin de vie utile. Ce code de pratique est un outil d'application volontaire qui a été élaboré afin de compléter les initiatives provinciales, territoriales, municipales et autres. Le code favorise l'adoption de pratiques exemplaires pour gérer la fin de vie utile des lampes au mercure et comprend également de l'information sur les options de gestion des lampes usées. Ceci comprend des options pour réacheminer les lampes vers le recyclage dans les régions éloignées et du Nord, là où l'accès aux installations de recyclage et d'élimination est limité.

[Traduction]

Au Canada, il y a également actuellement des efforts visant la responsabilité élargie des producteurs. Le gouvernement fédéral et toutes les provinces se sont engagés à mettre en œuvre un plan d'action national sur la responsabilité élargie des producteurs, que le Conseil canadien des ministres de l'Environnement a approuvé en 2009. Ce plan vise à détourner des produits des sites d'enfouissement et à accroître le recyclage d'une vaste gamme de produits, notamment les lampes au mercure.

La responsabilité élargie des producteurs encourage les fabricants et les exportateurs à assumer une responsabilité financière accrue en matière de gestion des déchets. Les provinces disposent des pouvoirs nécessaires pour mettre en

and options for northern territories continue to be explored. To date, British Columbia, Manitoba, Quebec and Prince Edward Island have implemented mandatory programs to collect and recycle mercury lamps.

I will now turn to Bill C-238 and how it would contribute to the aforementioned efforts.

[*Translation*]

The bill addresses one source of mercury pollution: lamps. Mercury is an essential component in some energy-efficient lamps, such as fluorescent tubes and light bulbs. These lamps contain a small amount of mercury, which may be released when a lamp breaks or is improperly disposed of. There are three aspects of the bill that I want to mention more specifically.

[*English*]

First, the bill would require the Minister of Environment and Climate Change to develop a national strategy for the safe and environmentally sound disposal of lamps containing mercury, in cooperation with provincial, territorial governments, indigenous governments and other interested governments. This is important, given the shared jurisdiction for matters related to waste management and environmental protection.

Although, as previously described, a number of initiatives to address lamps that contain mercury are already under way in Canada, cooperation among all levels of government will promote a consistent nationwide approach for the safe handling of these lamps.

A national strategy would build on existing areas of cooperation, responsibility and the respective strengths of various governments to effectively address gaps and make timely progress on this issue.

[*Translation*]

Second, the bill would require the minister to engage with interested persons or organizations (such as environmental NGOs and industry) in developing the national strategy. This would ensure that the minister consults broadly to create an effective national strategy, as the protection of the environment is a responsibility shared among all Canadians.

[*English*]

Third, the bill sets out three elements of a national strategy, but we have a non-exhaustive list. It is important to start with a non-exhaustive list, as it creates the space to develop a national strategy. Our experience working with all our partners suggests

œuvre des programmes de responsabilité élargie des producteurs, et l'on continue d'examiner des options pour les territoires du Nord. Jusqu'ici, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard ont mis en place des programmes obligatoires de collecte et de recyclage des lampes au mercure.

Je vais maintenant passer au projet de loi C-238 et à la manière dont il contribuerait aux efforts susmentionnés.

[*Français*]

Le projet de loi traite d'une source particulière de pollution par le mercure, soit les lampes. Le mercure est un composant essentiel de certaines lampes écoénergétiques, comme les ampoules et les tubes fluorescents. Ces lampes contiennent une quantité relativement petite de mercure qui peut être libéré quand une lampe se brise ou est inadéquatement éliminée. J'aimerais souligner plus particulièrement trois aspects du projet de loi.

[*Traduction*]

Tout d'abord, le projet de loi obligerait le ministre de l'Environnement et du Changement climatique à élaborer une stratégie nationale pour l'élimination sécuritaire et écologiquement rationnelle des lampes au mercure, avec la collaboration des gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones et des autres administrations intéressées. Il s'agit d'un point important, vu le partage des compétences en matière de gestion des déchets et de protection de l'environnement.

Comme cela a déjà été expliqué, un certain nombre d'initiatives visant à régler le problème des lampes au mercure sont déjà en cours au Canada; mais la collaboration de tous les ordres de gouvernement favorisera une approche cohérente à l'échelle nationale pour l'élimination sécuritaire et écologiquement rationnelle de ces ampoules.

Une stratégie nationale s'appuierait sur les domaines de coopération, de responsabilité existants et sur les points forts respectifs des différents gouvernements pour combler efficacement les lacunes et obtenir des résultats rapides dans le dossier.

[*Français*]

Deuxièmement, le projet de loi exigerait que le ministre prenne des engagements auprès des personnes ou des organisations intéressées, telles les ONG environnementales et l'industrie, pour l'élaboration de la stratégie nationale. Cela permettrait au ministre de mener des consultations approfondies pour créer une stratégie nationale efficace, car la protection de l'environnement est une responsabilité commune à tous les Canadiens.

[*Traduction*]

Troisièmement, le projet de loi énonce trois éléments pouvant figurer dans une stratégie nationale, mais notre liste n'est pas exhaustive. Il est important que la liste ne soit pas exhaustive, car cela permet d'élaborer une stratégie nationale. Notre expérience

that flexibility is important when developing a national approach to issues that are of shared jurisdiction to accommodate existing ongoing initiatives.

[*Translation*]

Thank you again for inviting me to appear today. I would be pleased to respond to your questions.

[*English*]

The Chair: Thank you.

Next we'll go to Ms. Jo-Anne St. Godard.

Jo-Anne St. Godard, Executive Director, Recycling Council of Ontario: Good morning and thank you for the opportunity to present to you on Bill C-238. For clarity, the organization that Jody and I work for is called the Recycling Council of Ontario. They own, operate and had created the program called Take Back the Light. I'll speak to that in my comments this morning.

The Recycling Council of Ontario has followed and contributed to this bill along its path and is encouraged by the support it has received to date. Our organization has spent four decades supporting effective waste reduction and circular economic policies and practices. As independent experts in our field, we are known for supporting policy that is focused on pollution prevention, waste reduction and resource efficiency. We have a history of bringing together private and public sectors to help shape and implement Canada's renowned blue box recycling program that now services millions of residents and collects valuable material for recycling that was once treated as waste and lost to disposal. For that work, we were recognized with a United Nations Environmental Leadership Award.

Our experience in the recycling arena now includes the management of products containing mercury, including lamps. For that reason, we were commissioned by Environment Canada in 2016 to develop the proposed code of practice for the environmentally sound management of end-of-life lamps containing mercury that was spoken of earlier this morning. We undertook extensive consultation with stakeholders from across Canada, including industry and government, and with them, examined global practices.

Our research indicated that Canadians care about environmental protection, which is demonstrated through consumer response to the introduction of mercury-containing lamps and their role in energy-conscious lifestyles. Now, millions of Canadians use compact fluorescent lights in their homes, but

de travail avec tous nos partenaires provinciaux et territoriaux nous permet de croire que la souplesse s'impose au moment d'élaborer une approche nationale pour régler des enjeux relevant de compétences partagées en tenant compte des initiatives existantes en cours.

[*Français*]

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir invité à témoigner devant vous aujourd'hui. Si vous avez des questions, je serai heureux d'y répondre.

[*Traduction*]

Le président : Merci.

Nous donnons maintenant la parole à Mme Jo-Anne St. Godard.

Jo-Anne St. Godard, directrice générale, Conseil du recyclage de l'Ontario : Bonjour, et merci de l'occasion que vous nous donnez de venir vous parler du projet de loi C-238. J'aimerais préciser que l'organisme pour lequel Jody et moi-même travaillons s'appelle le Conseil du recyclage de l'Ontario. Cet organisme a créé et administre le programme appelé Take Back the Light. C'est sur ce sujet que mes commentaires vont porter ce matin.

Le Conseil du recyclage de l'Ontario a suivi et appuyé ce projet de loi dès le départ, et il est encouragé par le soutien dont il bénéficie jusqu'ici. Cela fait 40 ans que notre organisme soutient des pratiques et des politiques efficaces dans le domaine de la réduction des déchets et de l'économie circulaire. Nous sommes des experts indépendants, dans notre domaine, et nous sommes reconnus pour soutenir des politiques axées sur la prévention de la pollution, la réduction des déchets et l'efficacité des ressources. Nous avons toujours rapproché les secteurs public et privé au moment d'élaborer et de mettre en œuvre le programme de recyclage bien connu du Canada, le programme des écopoubelles bleues, dont profitent aujourd'hui des millions de résidents, et qui permet de recueillir de précieux matériaux de recyclage, qui étaient autrefois traités comme des déchets et purement et simplement éliminés. Ce travail lui a valu un prix de leadership en matière d'environnement, décerné par les Nations Unies.

Notre expérience dans le monde du recyclage s'étend aussi à la gestion des produits contenant du mercure, entre autres les ampoules. C'est pour cette raison qu'Environnement Canada nous a demandé en 2016 d'élaborer le Code de pratique proposé concernant la gestion écologiquement rationnelle des lampes au mercure en fin de vie utile, dont il a été question plus tôt, ce matin. Nous avons organisé de vastes consultations avec des intervenants de toutes les régions du Canada, y compris du secteur industriel et du gouvernement, et nous avons avec eux examiné les pratiques adoptées ailleurs dans le monde.

Selon nos recherches, les Canadiens se soucient de la protection de l'environnement, comme le montre la façon dont les consommateurs ont répondu lorsqu'on leur a offert des lampes contenant du mercure en leur expliquant leur rôle dans un mode de vie écoénergétique. Aujourd'hui, des millions de Canadiens

often overlooked is the number of mercury-containing lamps used in commercial and institutional sectors. The lighting industry estimates that more than 40 million mercury lamps are sold into office towers, malls and hospitals across the country every year.

In all, there are approximately 85 million mercury-containing lamps sold in Canada every year, which represents 300 kilograms of mercury, 20 million kilograms of glass, 287 kilograms of phosphor powder and 295,000 kilograms of metals. The majority of these potentially toxic and valuable resources are currently lost to disposal.

Currently, there are limited regulations and virtually no guidelines, information or resources to ensure safe collection and proper recycling of these lamps.

While there are labelling requirements that indicate when mercury is present in a lamp, the lack of materials management strategy to keep them from disposal makes labelling inconsequential.

Therefore, Bill C-238 provides an important first step in advancing lamp management practices and facilitating awareness on how they should be managed. An end-of-life strategy makes sense and is particularly prudent.

In April 2017, Canada ratified the Minamata Convention on Mercury, a global treaty to protect human health and environment from the adverse effects of mercury. However, despite making this worthy commitment, there have been limited efforts undertaken to ensure the safe management of products that contain mercury, including lamps.

Despite efforts of provinces, territories, First Nations communities and municipalities who are on the front lines of waste management, the national disposal rate of mercury-containing lamps is estimated to be a concerning 85 to 90 per cent. This means that more than 72 million lamps are potentially polluting lands and waterways.

In the absence of a national strategy, local governments are left to their own devices to deal with mercury. The result is a patchwork of regulations, programs, standards and monitoring strategies and in some cases, mercury is being completely overlooked.

Bill C-238 nationalizes efforts and provides key benchmarks and guidelines for all levels of government to facilitate a harmonized approach and ensure maximum recovery of these

utilisent à la maison des ampoules fluorescentes compactes; cependant, on oublie combien de lampes au mercure sont utilisées dans les secteurs commercial et institutionnel. Les producteurs d'ampoules estiment que, chaque année, à l'échelle du pays, les tours à bureaux, les centres commerciaux et les hôpitaux achètent plus de 40 millions de lampes au mercure.

Au total, il se vend au Canada, chaque année, environ 85 millions de lampes au mercure, ce qui représente 300 kilos de mercure, 20 millions de kilos de verre, 287 kilos de phosphore en poudre et 295 000 kilos de métaux. Ces ressources potentiellement toxiques et précieuses se retrouvent en grande partie dans les sites d'enfouissement et sont perdues.

À l'heure actuelle, il n'existe que peu de règlements et pour ainsi dire aucune ligne directrice, ni information ni ressource en ce qui concerne la collecte en toute sécurité et le recyclage approprié de ces ampoules.

Bien sûr, les étiquettes doivent indiquer la présence du mercure dans une lampe, mais l'absence d'une stratégie de gestion des matériaux visant à détourner ces lampes des sites d'enfouissement fait que ces étiquettes ne sont pas plus utiles qu'un coup d'épée dans l'eau.

À ce chapitre, le projet de loi C-238 constitue un important premier pas en avant puisqu'il propose des pratiques de gestion des lampes au mercure et facilite les programmes de sensibilisation à ces mesures de gestion. Une stratégie qui s'applique aux lampes en fin de vie utile est tout particulièrement judicieuse et prudente.

En avril 2017, le Canada a ratifié la Convention de Minamata sur le mercure, traité mondial visant à protéger la santé humaine et l'environnement des effets nocifs du mercure. Toutefois, malgré cet engagement louable, il s'est fait peu de choses pour assurer la gestion sécuritaire des produits contenant du mercure, y compris les lampes.

Malgré les efforts déployés par les provinces, les territoires, les collectivités des Premières Nations et les municipalités, qui sont en première ligne, quand il est question de gestion des déchets, la proportion de lampes au mercure qui sont encore envoyées dans les sites d'enfouissement, à l'échelle nationale, atteint le niveau préoccupant de 85 à 90 p. 100. Cela veut dire que plus de 72 millions de lampes risquent de polluer notre sol et nos cours d'eau.

En l'absence d'une stratégie nationale, les administrations locales doivent trouver elles-mêmes le moyen de régler le problème du mercure. Cela donne toute une mosaïque de règlements, programmes, normes et stratégies de contrôle; dans certains cas, toutefois, on oublie complètement le problème du mercure.

Le projet de loi C-238 étend les efforts à l'échelle du pays et fournit à tous les ordres de gouvernement des repères clés et des lignes directrices qui faciliteront l'adoption d'une approche

materials and, therefore, equal protection for all Canadians.

There are also inconsistencies between the jurisdictions for sellers, consumers and recyclers. A national strategy can build on existing areas of responsibility and respective strengths of various government levels to address gaps, and guarantee timely advancements towards the objective. To that end, the bill commits to environmentally sound management to ensure standards of care and accountability for facilities that handle lamps.

It should be noted some provinces have used producer responsibility legislation to target hazardous products, including mercury-containing lamps. These include British Columbia, Manitoba, Quebec and Prince Edward Island. While important, these policies and programs can fall short. B.C.'s program, despite operating in its third year, reported a recycling rate of only 16 per cent. A national strategy could include data gathering research that could set benchmarks and identify focus areas where there are deficiencies.

Canada is in a unique position with state-of-the-art recycling facilities to service the bulk of the population, facilities that employ high standards of recycling that can recover 98 per cent of the component parts of a lamp, and these are found in Alberta, Ontario, Quebec and Nova Scotia.

Regrettably, these facilities currently operate under capacity and compete with cheaper disposal options and overall lack of regulation. They could receive every lamp sold in today's market, and are prepared to make investments should the market be required to divert them all from disposal. This begins with better awareness, a central tenet of this bill.

These facilities provide important economic opportunities. International companies like Veolia are actively looking to invest and locate new lamp facilities in Canada. A national strategy encourages this kind of investment because it signals that Canada is a place to invest. Given the focus away from environmental policy in the United States, coupled with disparity of our currency positions, it is reasonable to suggest that Canada can attract more of these types of facilities and Bill C-238 can directly support this.

harmonisée et la récupération du plus grand volume possible de ces matériaux, ce qui veut dire que tous les Canadiens auront droit à la même protection.

En outre, en ce qui a trait aux vendeurs, aux consommateurs et aux recycleurs, il manque d'harmonisation entre les administrations. Une stratégie nationale pourrait tirer parti des sphères de responsabilité existantes et des forces respectives des différents ordres de gouvernement afin de combler les lacunes et de garantir des projets rapides en vue de la réalisation de l'objectif. C'est à cette fin que le projet de loi s'engage à assurer une gestion écologiquement rationnelle, qui suppose que les installations qui manipulent ces lampes respectent des normes de manipulation et agissent de façon responsable.

Il convient de signaler que certaines provinces ont adopté des lois sur la responsabilité des producteurs pour cibler des produits dangereux, notamment les lampes contenant du mercure. Il s'agit de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard. Malgré leur importance, ces politiques et programmes peuvent rater leur objectif. Le programme de la Colombie-Britannique, même s'il en est à sa troisième année, affiche un taux de recyclage de 16 p. 100 seulement. Une stratégie nationale pourrait inclure un volet de collecte de données et de recherche, lequel permettra de fixer des paramètres et de cerner les lacunes à combler.

Le Canada occupe une position unique, puisqu'il dispose d'installations de recyclage ultramodernes, dont la majorité de la population utilise les services, des installations qui se conforment à des normes de recyclage élevées et qui peuvent récupérer 98 p. 100 des composantes d'une lampe; ces installations se trouvent en Alberta, en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse.

Malheureusement, ces installations ne fonctionnent toujours pas à pleine capacité et elles subissent la concurrence des options d'élimination moins coûteuses, étant donné l'absence généralisée de réglementation. Ces installations pourraient traiter chacune des lampes qui sont aujourd'hui vendues sur le marché et sont prêtes à investir, si le marché exigeait que les lampes ne se retrouvent pas dans des sites d'enfouissement. Mais tout commence par une meilleure sensibilisation, un des principes centraux de ce projet de loi.

Ces installations offrent d'importants débouchés économiques. Des multinationales comme Veolia cherchent activement à investir au Canada et voudraient construire de nouvelles installations pour le traitement de ces lampes. Une stratégie nationale encourage ce genre d'investissements en signalant que le Canada est un bon lieu où investir. Étant donné que les États-Unis commencent à tourner le dos aux politiques environnementales, ce à quoi il faut ajouter nos différences au chapitre de la position nette en devises, il est raisonnable de penser que le Canada pourrait attirer davantage d'installations de ce genre et que le projet de loi C-238 représente un soutien direct.

RCO's work often results in the opportunity to fulfill multiple objectives of toxins and waste reduction and resource efficiency. As such, we measure environmental policy approaches by their ability to shift markets and consumer behaviours.

Since 2008, our Take Back the Light program has facilitated this shift by educating buyers to make responsible choices. Whether lighting a stadium, a subway tunnel or an office, buyers use their purchasing influence to choose sellers and retailers that extend their services to include proper recycling of these products. The program also has first-of-its-kind recycling standards that ensure full recovery of mercury and accountability of all materials to their final disposition.

Since 2008, Take Back the Light has collected 19.6 million lamps and recovered 70 kilograms of mercury, 4.6 million kilograms of glass, 70,000 kilograms of aluminum and 67,000 kilograms of phosphor powder for recycling purposes. We are immensely proud of these results.

Finally, we must consider how we account for the costs of inaction. We estimate only 10 to 15 per cent of lamps are currently being managed at end-of-life across Canada. Mercury, as we have heard today, is persistent: It bioaccumulates, and even a minuscule amount of improperly handled material has detrimental effects to both human and environmental health.

Bill C-238 is an opportunity to address an important and toxic waste issue. It sets an important example of how all levels of government and stakeholders can work together and takes immediate action to preserve human and environmental health.

We encourage you to advance it. Thank you.

The Chair: Thank you very much. Next, we'll go to Ms. Marchand.

[*Translation*]

Mia-Pascale Marchand, Director, RecycFluo Program, Product Care Association: Good morning. Thank you for this opportunity to speak to you about the LightRecycle and RecycFluo programs. The Product Care Association is a not-for-profit organization that manages product stewardship programs on behalf of its industry members. Within a regulatory framework known as Extended Producer Responsibility, or more commonly EPR, the responsibility for a product's end of life rests on the manufacturers or the first group to introduce that product into the market. The framework allows manufacturers to delegate the responsibility for the end of life of the products they put on the

Le travail effectué par le Conseil du recyclage de l'Ontario débouche souvent sur l'atteinte de multiples objectifs touchant la réduction des toxines et des déchets et l'efficacité des ressources. Dans le même ordre d'idées, nous évaluons les politiques en matière d'environnement selon leur capacité de faire évoluer les marchés et les comportements des consommateurs.

Depuis 2008, notre programme Take Back the Light facilite cette évolution en montrant aux acheteurs à faire des choix responsables. Qu'il s'agisse d'éclairer un stade, le tunnel d'un métro ou des bureaux, les acheteurs utilisent toute leur influence et choisissent des fournisseurs et des détaillants dont les services comprennent un recyclage approprié de ces produits. Ce programme a également établi les toutes premières normes de recyclage visant à assurer la récupération totale du mercure et une reddition de comptes touchant l'élimination finale de tous les matériaux.

Depuis 2008, le programme Take Back the Light a permis de récupérer 19,6 millions de lampes, 70 kilos de mercure, 4,6 millions de kilos de verre, 70 000 kilos d'aluminium et 67 000 kilos de poudre de phosphore, le tout aux fins du recyclage. Nous tirons une fierté immense de ces résultats.

Enfin, nous devons savoir comment nous allons rendre compte du coût de l'inaction. Selon nos estimations, de 10 à 15 p. 100 seulement des lampes sont actuellement prises en charge à la fin de leur vie utile, à l'échelle du Canada. Le mercure, nous l'avons entendu dire aujourd'hui, est persistant : il s'accumule dans l'environnement, et même une quantité minuscule de ce matériau, s'il est mal manipulé, aura des effets nocifs tant pour la santé humaine que pour la santé de l'environnement.

Le projet de loi C-238 nous donne l'occasion de régler le problème que représente ce déchet important et toxique. Il constitue un exemple important de la façon dont tous les ordres de gouvernement et les intervenants peuvent travailler de concert et agir immédiatement pour protéger la santé humaine et la santé environnementale.

Nous vous encourageons à le mettre en œuvre. Merci.

Le président : Merci beaucoup. Nous passons maintenant à Mme Marchand.

[*Français*]

Mia-Pascale Marchand, directrice du Programme RecycFluo, Association pour la gestion responsable des produits : Bonjour. Merci de m'avoir donné l'occasion de vous parler des programmes LightRecycle et RecycFluo. L'Association pour la gestion responsable des produits (ou Product Care Association) est un organisme à but non lucratif qui gère des programmes d'intendance au nom de ses membres issus de l'industrie. Dans un contexte réglementaire de « Responsabilité élargie du producteur », plus communément appelé « REP », la responsabilité de la fin de vie des produits revient aux fabricants ou à ceux qui mettent en marché les produits. Dans

market to an organization acting on their behalf.

Within the EPR program, our organization has developed four provincial lamp recycling programs. They are in British Columbia, Manitoba, and Quebec under the RecycFluo program, and Prince Edward Island under the LightRecycle program. The first program to be launched was in British Columbia in 2010 and the most recent was in Prince Edward Island, which began in April 2015. Each program is managed independently from the others, with its own budget and its own objectives and relationships. Each program is the result of provincial regulation and each province has enacted different regulations.

The four programs are responsible for the end of life of lamps containing mercury. In addition, the programs in British Columbia and Prince Edward Island also take care of all other kinds of lamps. So, as well as mercury lamps, they accept LEDs, incandescents and halogens.

Our programs are funded by the eco fees that are collected when the products are sold, and that are then turned over to the program. In Quebec, for example, a 20-cent eco fee is charged on a compact fluorescent light bulb and a one-dollar fee on a four-foot fluorescent tube. The fees are paid by the end users, under the user-pay principle. But because the fees are paid by the purchaser, the end-of-life recycling is free.

As for the way in which our programs work, for small residential users with a few lamps to be recycled, we provide drop-off points where they can bring their end-of-life lamps. In Quebec, for example, we have more than 800 drop-off points, mainly located in ecocentres and retailers that accept the lamps under the program. For large volumes, from industrial, commercial and institutional users, we offer two methods. If users can accumulate a certain predetermined volume, we go and collect the lamps on site. Below that predetermined volume, users are invited to bring their lamps to a drop-off point. That role is usually played by distributors of lighting products.

The program collects the lamps from the drop-off points and sends them to accredited recyclers. For recyclers to be accredited by the program, they have to comply with the standards set by the program and have been audited by the program or by an external company. Once the lamps are at the recyclers, they are crushed and separated into their main components, glass, metal and a mixture of phosphor powder and mercury. The glass and the metal are sent to other recyclers and the mixture of mercury and phosphor powder is either stabilized and safely buried in a specialized site, or distilled and put back onto the market in the form of recycled mercury.

ce cadre, les fabricants peuvent déléguer à un organisme la prise en charge en leur nom de la fin de vie des produits qu'ils mettent en marché.

C'est dans le contexte de REP que notre organisme a élaboré quatre programmes provinciaux de recyclage de lampes, soit en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Québec, pour le programme RecycFluo, et à l'Île-du-Prince-Édouard, pour le programme LightRecycle. Le premier programme à avoir vu le jour est celui de la Colombie-Britannique en 2010, et le dernier est celui de l'Île-du-Prince-Édouard, qui a commencé en avril 2015. Chaque programme est géré indépendamment des autres en fonction de son propre budget et de ses propres objectifs et rapports. Chaque programme découle d'un règlement provincial, et chaque province a adopté un règlement différent.

Les quatre programmes prennent en charge la fin de vie des lampes contenant du mercure. De plus, les programmes de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Édouard prennent en charge également tout autre type de lampe. Donc, en plus des lampes au mercure, ils acceptent les DEL, les incandescentes et les halogènes.

Nos programmes sont financés par les écofrais qui sont perçus au moment de la vente des produits et qui sont versés au programme. Par exemple, au Québec, il y a un écofrais de 20 cents sur une ampoule fluocompacte et de 1 \$ sur un tube fluorescent de quatre pieds. Ces frais sont assumés par les utilisateurs finaux, selon le principe de l'utilisateur-payeur. Par contre, une fois les frais assumés par l'acheteur, le recyclage en fin de vie sera gratuit.

En ce qui concerne le fonctionnement de nos programmes, pour les petits générateurs de type résidentiel qui auraient quelques lampes à faire recycler, nous mettons à leur disposition des points de dépôt où ils peuvent rapporter leurs lampes en fin de vie. Par exemple, au Québec, nous avons plus de 800 points de dépôt principalement situés dans les écocentres et chez les détaillants qui acceptent des lampes au nom du programme. Pour les générateurs de gros volumes, tels que les industries, commerces et institutions, nous proposons deux méthodes. Si le générateur peut accumuler un certain volume prédéfini, nous allons collecter les lampes sur place. En deçà de ce volume prédéfini, les générateurs sont invités à rapporter leurs lampes dans un point de dépôt. Dans ce cas, ce sont surtout les distributeurs de produit d'éclairage qui jouent ce rôle.

Le programme prend en charge les lampes dans ses points de dépôt et les envoie chez des recycleurs accrédités. Pour être un recycleur accrédité par le programme, il faut respecter les normes définies par le programme et avoir été audité par le programme ou une firme externe. Une fois chez le recycleur, les lampes sont broyées et séparées en leurs principaux composants, soit le verre, le métal et un mélange de poudre de phosphore et de mercure. Le verre et le métal sont acheminés chez des recycleurs en aval, alors que le mélange de mercure et de poudre de phosphore est soit stabilisé et enfoui sécuritairement dans un site spécialisé, ou distillé et remis sur le marché sous forme de mercure recyclé.

Because of the eco fees that are collected, the program is able to look after the collection, transportation and recycling of the lamps at no charge. The program also provides containers for collecting and transporting the lamps at no charge.

Also because of the eco fees, the program is able to conduct public awareness campaigns about mercury lamp recycling using television announcements and social media. Lighting professionals are informed about our services through advertisements in trade magazines and through their professional associations. These communication efforts are allowing us to increase the volume of the lamps collected by an average of 15 per cent per year.

Since 2012, our programs have been able to recover and recycle more than 30 million lamps containing mercury, a little more than 6 million units per year.

In addition, thanks to the data that the programs have collected, we are able to state that sales of lamps containing mercury are decreasing significantly. In Quebec, for example, 2016 sales of compact fluorescents dropped by 25 per cent from sales in 2015. This is mainly due to the very strong growth in market share for LED lamps over a number of years. In addition, some of our members estimate that compact fluorescents will no longer be on the market by 2020.

For fluorescent tubes, the construction industry is very important. However, all new construction now uses LED, which also brings with it a decrease in that area, albeit one that is less dramatic.

A national strategy for the safe and ecological elimination of lamps containing mercury could certainly contribute to awareness among Canadians and harmonization among provinces. But that strategy should recognize the recovery efforts that already exist, and should avoid duplicating and overly complicating current programs.

Please note that our programs already comply with the Code of Practice for the Environmentally Sound Management of End-of-Life Lamps Containing Mercury issued by Environment and Climate Change Canada in February 2017.

Thank you.

[English]

The Chair: Thank you very much for all of the presentations. They were very interesting. We will now go to questions.

I'm going to change the format so everyone has a chance to answer the questions because we have three groups here, and we have to be out of here by 10 o'clock because another committee starts at 10.

I'm going to ask you ask one question, then we can go to second round for a second question.

Grâce aux écofrais qui sont perçus, le programme est en mesure d'assurer la collecte, le transport et le recyclage des lampes, et ce, gratuitement. Le programme fournit également gratuitement les contenants pour la collecte et le transport des lampes.

C'est également grâce aux écofrais que le programme est en mesure de mettre de l'avant des campagnes de sensibilisation au recyclage des lampes au mercure pour le grand public par l'entremise d'annonces télévisées et des médias sociaux. De plus, les professionnels de l'éclairage sont informés de nos services grâce à de la publicité dans des revues spécialisées et par l'intermédiaire de leurs associations professionnelles. Ces efforts de communication nous permettent d'augmenter le volume des lampes collectées de 15 p. 100 en moyenne par année.

Depuis 2012, nos programmes ont permis de récupérer et de recycler plus de 30 millions de lampes contenant du mercure, ce qui correspond à un peu plus de 6 millions d'unités par année.

De plus, grâce aux données collectées par les programmes, nous sommes en mesure d'affirmer que les ventes de lampes contenant du mercure sont fortement en baisse. Par exemple, au Québec, les ventes de fluocompactes en 2016 ont baissé de 25 p. 100 par rapport aux ventes de 2015. Cela est principalement dû à la très forte croissance des parts de marché des lampes à DEL depuis quelques années. De plus, certains de nos membres estiment qu'ils ne mettront plus en marché de fluocompactes d'ici 2020.

En ce qui concerne les tubes fluorescents, le parc immobilier est très important. Par contre, toute nouvelle construction se fait maintenant à DEL, ce qui occasionne également une baisse de mise en marché dans ce secteur, mais moins marquée.

Une stratégie nationale sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure pourrait certainement contribuer à la sensibilisation des Canadiens et à l'harmonisation entre les provinces. Par contre, elle devra tenir compte des efforts qui existent déjà en matière de récupération et éviter le dédoublement ou la complexification des programmes actuels.

Notez que nos programmes sont déjà conformes au Code de pratique pour la gestion écologiquement responsable des lampes au mercure en fin de vie utile, publié par Environnement et Changement climatique Canada en février 2017.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup de tous ces exposés. Ils étaient très intéressants. Nous allons maintenant passer aux questions.

Je vais changer la façon de faire pour que tout le monde ait la possibilité de répondre aux questions; c'est que nous avons ici trois groupes de témoins et que nous devons avoir quitté les lieux d'ici 10 heures. Un autre comité commence ses travaux à 10 heures.

Je vais vous demander de poser une question, puis de réserver votre seconde question pour la deuxième série.

I will begin with the deputy chair.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Thank you all for being here this morning. This is an important topic. I believe that everyone is in agreement with the bill. Is that also the case for you, Mr. D'Iorio?

Mr. D'Iorio: It is, yes.

Senator Massicotte: I do not understand why we need a bill to urge the federal government to take the lead in such an obvious matter. Why do we need a bill to force our government to act in the interest of Canadians? It seems cumbersome and ineffective. Why was there no action beforehand, if it was needed then?

Mr. D'Iorio: Thank you for your question. The federal government has been working with the provinces within the framework of the Canadian Council of Ministers of the Environment for a number of years. Some progress has been made, but the speed of a number of issues, including this one, is relatively slow.

What the strategy would do is make it possible for the various stakeholders and levels of government to discuss the issue as presented. The initiative would serve to demonstrate the importance of the activity and the strategy by means of this bill.

[*English*]

Senator Seidman: Thank you very much for your presentations. I find myself confronted with exactly the same question that Senator Massicotte proposed.

Mr. D'Iorio, you gave us quite an overview of all the things that have happened already in trying to reach the Minamata Convention that Canada ratified. And for the Recycling Council of Ontario, Ms. St. Godard, you've already developed a code of practice, looking even at global best practices. Then finally, Ms. Marchand, you have presented to us very effective approaches to recycling and standards in this country and many provinces.

I'm trying to understand why we need a piece of legislation and why the federal government doesn't simply develop a set of regulations so that we can ensure there's a concerted effort to do this. We do this in so many other respects. Again, I'm sorry, but I have exactly the same question as Senator Massicotte. Do we need to have a bill every time we need to have a concerted effort? Do we need to have a bill for a national strategy?

The Chair: I'm going to ask all witnesses to respond, if they would.

Je vais donner la parole au vice-président.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Merci à vous tous d'être présents ce matin. C'est un sujet important. Je crois que tout le monde est d'accord avec le projet de loi. Est-ce votre cas également, monsieur D'Iorio?

M. D'Iorio : Oui, en effet.

Le sénateur Massicotte : Je ne comprends pas pourquoi nous avons besoin d'un projet de loi pour inciter le gouvernement fédéral à jouer un rôle d'impulsion dans le cadre d'un dossier aussi évident. Pourquoi avons-nous besoin d'un projet de loi pour forcer notre gouvernement à agir dans l'intérêt des Canadiens? Cela me semble lourd et inefficace. Pourquoi ne pas avoir agi avant si c'était nécessaire à ce point?

M. D'Iorio : Merci pour votre question. Le gouvernement fédéral travaille avec les provinces dans le cadre du Conseil canadien des ministres de l'Environnement depuis plusieurs années. Certains progrès ont été constatés, mais le rythme est relativement lent en ce qui a trait à certains dossiers, y compris celui-ci.

Ce que la stratégie permettrait de faire, c'est de créer la possibilité d'amener les différents intervenants et les différents ordres de gouvernement à discuter de l'enjeu présenté. Il s'agit d'une démarche qui servirait à prouver l'importance de cette activité et de la stratégie par le truchement de ce projet de loi.

[*Traduction*]

La sénatrice Seidman : Merci beaucoup de vos exposés. Je me pose exactement la même question que le sénateur Massicotte.

Monsieur D'Iorio, vous avez fait pour nous un assez bon survol de tout ce qui se fait déjà pour tenter de respecter les objectifs de la Convention de Minamata que le Canada a ratifiée. Madame St. Godard, vous avez expliqué que le Conseil du recyclage de l'Ontario avait déjà élaboré un code de pratique en faisant même des recherches sur les pratiques exemplaires à l'échelle mondiale. Pour finir, madame Marchand, vous nous avez parlé des approches très efficaces en matière de recyclage et des normes en vigueur au pays et dans de nombreuses provinces.

J'essaie de comprendre pourquoi nous avons besoin d'une loi et pourquoi le gouvernement fédéral ne se contente pas d'élaborer un Règlement qui nous permettrait de nous assurer que, dans ce domaine, les efforts sont concertés. C'est ce que nous faisons dans bien d'autres domaines. Encore une fois, je suis désolée, mais ma question est celle du sénateur Massicotte. Avons-nous besoin d'un projet de loi chaque fois qu'il faut une concertation des efforts? Devons-nous avoir un projet de loi pour adopter une stratégie nationale?

Le président : Je vais demander à tous les témoins de répondre, s'ils le veulent bien.

Mr. D'Iorio: I probably have a similar answer. The efforts and progress to date has been made because there have been provincial regulations that have been passed for extended producer responsibilities. That's the case in four provinces. In addition, Ontario has some voluntary measures. The code of practice we have is voluntary. It sets best practices, shows the way and goes into a lot of detail to see how you can go about recycling these lamps. The bill will help bring people to the table. It will emphasize the importance of the issue and will basically result in a strategy within two years.

Ms. St. Godard: Thank you for the question. I think our response to that would be building on what Marc has already contributed. What we see — and what we can't say enough — is that there is a patchwork with the pace and the comprehensiveness at which the provinces and territories have addressed any kind of producer responsibility or even targeted pollution prevention as it relates to toxic products.

I think there's an opportunity here with a national strategy to draw focus and to set benchmarks, identify best practices so that you can leverage a common conversation and help identify mercury and these products as a priority. Hopefully those provinces and territories that haven't decided or moved forward with any kind of producer responsibility will prioritize and leverage what has been done well in other places so we've got a more holistic approach.

The Chair: Ms. Marchand, would you comment?

[Translation]

Ms. Marchand: I would go along with Ms. St. Godard. There are major differences in each of the provinces; standardization would greatly help to increase the number of lamps collected.

[English]

Senator Dean: As a supplementary comment to the witnesses in terms of the attempt to answer the questions raised about why, I think the answer is relatively simple. And that is that often, or sometimes, governments at all levels — municipal, provincial and federal — need a nudge. That is the simple answer and I think that is a truthful answer and one that perhaps our colleagues here are a little bit careful about wading into. I can do that.

This is a complex area with many levels of jurisdiction, with many voluntary initiatives, with a mix of practices across the country. We've heard a fantastic story from Quebec. We've got a fantastic story in the Recycling Council of Ontario. Governments are busy. They're increasingly under pressure and stress. You know about that. They work in a noisy atmosphere. Sometimes they need a nudge. This is a nudge I think they need right now.

M. D'Iorio : Ma réponse sera probablement similaire. Les efforts et les progrès qui ont été faits jusqu'ici l'ont été parce qu'il y avait des règlements provinciaux s'appliquant à la responsabilité élargie des producteurs. C'est le cas dans quatre provinces. En outre, l'Ontario propose des mesures volontaires. Notre code de pratique est volontaire. Il énonce les pratiques exemplaires, montre la voie et fournit toutes sortes de détails sur la façon de recycler ces lampes. Le projet de loi incitera les gens à discuter de la question. Il soulignera l'importance de cet enjeu et, dans les faits, aboutira à une stratégie dans deux ans.

Mme St. Godard : Merci de poser la question. Je crois que notre réponse découlerait de ce que Marc vient de dire. Nous constatons — et nous ne le dirons jamais assez — que les provinces et territoires qui cherchent à imposer une responsabilité aux producteurs ou même à mettre en place des mesures de prévention ciblées de la pollution, en ce qui concerne les produits toxiques, le font à leur propre rythme et de diverses façons, ce qui fait que c'en est une véritable mosaïque.

Je crois que nous avons l'occasion, avec une stratégie nationale, d'attirer l'attention, d'établir des paramètres, de cerner des pratiques exemplaires, de façon à faire en sorte que tout le monde parle de la même chose, ce qui nous aidera à établir que le mercure et ce type de produits sont une priorité. Nous espérons que les provinces et les territoires qui n'ont pas encore choisi ou décidé d'imposer une sorte de responsabilité aux producteurs vont tirer profit de ce qui fonctionne bien ailleurs, en priorité, de façon que nous ayons une approche plus holistique.

Le président : Madame Marchand, voudriez-vous commenter?

[Français]

Mme Marchand : J'irais dans le même sens que Mme St. Godard. Il y a d'importantes différences entre chacune des provinces, et l'uniformisation pourrait contribuer grandement à augmenter le volume de lampes collectées.

[Traduction]

Le sénateur Dean : J'aimerais ajouter quelque chose à ce que les témoins ont dit pour répondre à cette question sur les causes. Je crois que la réponse est relativement simple : il arrive souvent, ou parfois, que les gouvernements, c'est-à-dire les administrations municipales ou les gouvernements provinciaux ou fédéral, aient besoin d'une petite poussée. C'est on ne peut plus simple, et je crois que c'est une réponse honnête, que mes collègues hésitent peut-être à fournir. Moi, je n'hésite pas.

C'est un enjeu complexe qui concerne de nombreuses sphères de compétence, de nombreux projets du secteur bénévole, et qui touchent toutes sortes de pratiques, à l'échelle du pays. Le Québec nous a offert un exemple extraordinaire. Le Conseil du recyclage de l'Ontario aussi. Les gouvernements sont occupés. Ils subissent une pression et un stress croissants. Vous le savez. Ils travaillent dans le bruit. Ils ont parfois besoin d'une petite poussée. Et je crois qu'ils ont besoin de cette petite poussée-là, maintenant.

Simplistically, I've heard a picture in which we obviously have a major toxicity and health challenge. Unlike some other areas in science and social policy, we actually have some answers. We have facilities underutilized. We have the ability to process. There's a gap between the feed stock and our ability to fix it.

All of the technology is here. We need to bring all of those parts together. That's what I think this is about. In this case, those parts involve the architecture and fabric of our government structure across the country. That's what I've learned today.

What could this committee do in making its observations on this bill as it moves forward? What would you ideally like to see in those observations from this committee?

The Chair: Would you like to address that question to all three witnesses?

Senator Dean: Yes.

The Chair: If all three could answer, please.

Ms. St. Godard: I don't think that's an obvious answer, per se. The three pillars that Mr. Fisher has identified in his bill are an excellent starting point.

To your point about this being complicated, it will take several different facets of the solution to come forward, starting with consumer and user behaviour, and understanding the kind of toxicity and potential toxicity of the product. People want to do the right thing, and they've shown they want to do the right thing, they just don't know they're doing a bad thing. So that consumer awareness piece is absolutely paramount, and you need to take that away.

It's the middle that's the problem. You've got people and businesses that want to do the right thing, and you have recyclers that are prepared to invest and that are under capacity. Through this national strategy, we need to find a way to bring those together.

I believe you have willing partners in provinces and municipalities. They just need to be focused.

[Translation]

Ms. Marchand: My opinion is much the same. Once again, I believe that the awareness of Canadians is important. As I have shown, programs exist. Unfortunately, they do not always achieve the desired objectives. We would like to recover more than we are recovering at the moment. I believe that action like this could be of great help in improving public awareness.

However, we must also recognize that sales of lamps containing mercury are also decreasing quite quickly. As I explained in my presentation, our members that manufacture

Pour parler simplement, on m'a brossé un tableau selon lequel, de toute évidence, nous faisons face à un défi majeur lié à la toxicité et à la santé. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres domaines des sciences ou des politiques sociales, nous avons déjà quelques réponses. Nous avons des installations qui sont sous-utilisées. Nous avons la capacité de traitement nécessaire. Il y a un écart entre les matières premières et notre capacité de les traiter.

Toutes les technologies sont là. Nous devons rapprocher les parties. C'est de cela qu'il est question, à mon avis. En l'occurrence, les parties renvoient à l'architecture et à la trame de la structure de notre gouvernement, à l'échelle du pays. Voilà ce que j'ai appris aujourd'hui.

Qu'est-ce que notre comité pourrait ajouter aux observations qu'il fera pendant son étude du projet de loi? Idéalement, qu'aimeriez-vous retrouver dans les observations de notre comité?

Le président : Voudriez-vous que les trois témoins répondent à votre question?

Le sénateur Dean : Oui.

Le président : Si les trois témoins voulaient bien répondre.

Mme St. Godard : Je ne crois pas que la réponse soit évidente en soi. Les trois piliers énoncés par M. Fisher dans son projet de loi offrent un excellent point de départ.

Vous dites que cela est compliqué... La solution comporte plusieurs facettes, en commençant par le comportement des consommateurs et des utilisateurs et la compréhension de la toxicité et de la toxicité potentielle du produit. Les gens veulent bien faire, et ils ont prouvé qu'ils veulent bien faire, mais ils ne savent tout simplement pas qu'ils ne font pas ce qu'il faut faire. L'aspect de la sensibilisation des consommateurs est crucial, et vous devez le faire comprendre.

C'est ce qui se passe entre les deux extrémités qui pose problème. Il y a les gens et les entreprises qui veulent faire ce qu'il faut faire, et il y a les recycleurs qui sont prêts à investir et dont les installations sont sous-utilisées. Avec une stratégie nationale, nous allons trouver le moyen de rapprocher ces deux extrémités.

Je crois que les provinces et les municipalités sont prêtes à devenir vos partenaires. Il faut tout simplement leur donner un objectif.

[Français]

Mme Marchand : J'abonderais un peu dans le même sens. Encore une fois, je crois que la sensibilisation des Canadiens est importante. Comme je l'ai démontré, des programmes existent. Malheureusement, on n'atteint pas toujours les objectifs souhaités. On aimerait récupérer davantage que ce qu'on récupère en ce moment. Je crois qu'une action comme celle-ci pourrait beaucoup contribuer à améliorer la sensibilisation auprès de la population.

Il faut toutefois prendre en considération que la commercialisation des lampes contenant du mercure diminue également assez rapidement. Comme je l'expliquais dans ma

lamps, like General Electric, Phillips and Osram, expect that they will no longer be supplying compact fluorescent light bulbs by 2020, because there will be almost no demand for the product any more. I am not saying that they will have disappeared at that time, but 2020 is not that far away. Fluorescent tubes are also decreasing, so we need some action soon.

[English]

Mr. D'Iorio: Thank you for the comments. First of all, it's always a question of priorities and what gets addressed. There are many things you asked about — what this could do and what we'd like to see. The fundamental problem is that there are a number of elements you say do exist but have not been brought together. It involves all levels of government, industry and Canadians. There's that public awareness piece, but it goes right through the fabric of our society.

Basically, government has a number of tools at its disposal and a number of levers we can use, from regulations, to voluntary measures to public awareness and investments. There are quite a few things we can do.

Taking stock and bringing together the right people will allow us to bring together a coherent strategy.

Senator MacDonald: I'll direct this question to Ms. St. Godard and your presentation. B.C., Manitoba, Quebec and P.E.I. are all identified as having producer responsibility legislation, yet Alberta, Ontario, Quebec and Nova Scotia are the only ones that have been identified to have high standards of recycling and disposal. I suppose that the territories, Newfoundland, New Brunswick and Saskatchewan have nothing in either one of these areas.

Should the Quebec approach to this be the approach that comprehensively makes the most sense? You mentioned this producer responsibility legislation, which seems to be a fee of some sort. What are these provinces doing — just charging a fee, raking in the money and doing nothing with the product?

Ms. St. Godard: I can speak a little bit about the first part of your question, which is why there is a patchwork of producer responsibility and not necessarily the same provinces with recycling facilities.

Let me start with producer responsibility. The scope at which the regulation dictates how the producers are to cover, or where they're supposed to provide service, is different. In B.C., they actually require services to both residential and the industrial, commercial and institutional sector. In fact, in other provinces, it might be just for homeowners and targeting the CFLs.

présentation, nos membres qui sont des fabricants de lampes, comme General Electric, Philips et Osram s'attendent à ne plus mettre en marché d'ampoules fluocompactes d'ici 2020, car il n'y aura presque plus de demande pour ce produit. Je ne dis pas qu'elles auront disparu à ce moment-là, mais l'année 2020 n'est pas si loin. Les tubes fluorescents sont également en décroissance, alors il faudrait donc agir bientôt.

[Traduction]

M. D'Iorio : Merci de ces commentaires. Pour commencer, tout est toujours une question de priorités, quand il y a des mesures à prendre. Vous avez posé des questions sur toutes sortes de choses, sur ce que cela pourrait entraîner et sur ce que nous aimerions voir. Le problème fondamental, c'est que vous dites qu'il y a plusieurs éléments en place, mais qu'ils n'ont pas encore été réunis. Cela concerne tous les ordres de gouvernement, le secteur industriel et les Canadiens. Il y a bien sûr l'élément de sensibilisation du public, mais cela touche au tissu même de notre société.

À la base, le gouvernement dispose d'un certain nombre d'outils, et nous disposons d'un certain nombre de leviers qui vont de la réglementation à des mesures volontaires en passant par la sensibilisation du public et les investissements. Il y a quand même plusieurs choses que nous pourrions faire.

Nous devons faire le point et réunir les bonnes personnes; cela nous permettra de présenter une stratégie cohérente.

Le sénateur MacDonald : Je vais poser ma question à Mme St. Godard, c'est au sujet de son exposé. Vous dites que la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard ont adopté une loi sur la responsabilité des producteurs, mais que l'Alberta, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse sont les seules provinces à avoir adopté des normes élevées en matière de recyclage et d'élimination. J'imagine que les territoires, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan n'ont adopté ni règlement, ni norme.

Est-ce que l'approche du Québec, en cette matière, est de manière générale la plus sensée? Vous avez parlé de cette loi sur la responsabilité des producteurs, qui s'assortit d'un certain type de frais. Que font ces provinces? Est-ce qu'elles se contentent d'imposer des frais et d'amasser de l'argent sans rien faire avec le produit?

Mme St. Godard : Je pourrais répondre rapidement à la première partie de votre question, visant à savoir pourquoi la responsabilité des producteurs est une mosaïque et pourquoi ces provinces ne sont pas nécessairement celles qui possèdent des installations de recyclage.

Permettez-moi de commencer d'abord par la responsabilité des producteurs. Les règlements qui définissent ce dont les producteurs doivent s'occuper ou à qui ils doivent fournir un service n'ont pas partout la même étendue. En Colombie-Britannique, ce règlement oblige les producteurs à fournir des services au secteur résidentiel et aussi aux secteurs industriel,

The scope of the producer responsibilities are commensurate with the regulation, and it's very different among the provinces. Even where there is EPR legislation, that legislation can be very different in how they define the product and where the service is to be. In fact, each province has their own target. That's why you're not seeing necessarily 100 per cent targets in each of the provinces.

The industries themselves have to come up with their own plans. They choose to do so through organizations like Mia's, but producers themselves are responsible. Some of them choose to actually add a consumer fee to their lamp. It's not regulated, but some of them choose to do that, and that's how they fundraise their obligation, quite frankly.

Although producer responsibility is a very important part of this, we are not seeing complete coverage across the country. We're seeing low targets and low recovery rates built into the plans. It does take time, that's true, but given the urgency we've already expressed around mercury, we think this national strategy will do two things: It will build urgency for those provinces that have not chosen to move forward with producer responsibility, and it will also increase the scope beyond just residential use of CFLs into the commercial sector, where the majority of mercury lamps are.

Senator Wetston: Thank you for your presentations. I'm not sure if this is a question for Mr. D'Iorio, but has mercury ever been considered to be a hazardous product?

Mr. D'Iorio: Mercury is on the list of CEPA toxic substances. Schedule 1 of CEPA lists mercury.

Senator Wetston: So why not ban it?

Mr. D'Iorio: The regulations in place effectively do a number of things. Within our provincial regulations, we can control the import, export, sale, offer for sale and manufacturing of products containing mercury, and set limits within that. There are always trade-offs for products that do contain mercury where there's not a substitute that's available.

Lamps were one of those, but now it's being limited. The regulations, just like Minamata as well, do set limits on the amount of mercury in those lamps to 5 milligrams. There are others that are being phased out and being handled properly. Dental amalgam fillings are products that contain mercury, and

commercial et institutionnel. Mais, dans les autres provinces, ce règlement pourrait ne s'appliquer qu'aux propriétaires et viser les lampes fluorescentes compactes.

L'étendue des responsabilités des producteurs correspond au règlement, et ce dernier diffère beaucoup d'une province à une autre. Même lorsqu'il existe des lois sur la responsabilité élargie des producteurs, ces lois peuvent comporter des différences touchant la définition du produit et l'endroit où le service doit être fourni. En fait, chaque province a établi sa propre cible. C'est pour cette raison que les cibles ne sont pas atteintes à 100 p. 100 dans chaque province.

Les industries elles-mêmes ont dû proposer leurs propres plans. Elles peuvent choisir de demander l'aide d'organismes comme celui de Mia, mais les producteurs restent responsables. Il y en a qui choisissent d'imposer des frais aux consommateurs qui achètent leur lampe. Ce n'est pas le règlement qui l'impose, mais ceux qui choisissent de le faire, à dire vrai, trouvent ainsi des fonds pour s'acquitter de leurs obligations.

Bien que la responsabilité des producteurs soit un aspect très important de tout ceci, la couverture n'est pas complète à l'échelle du pays. Les plans affichent des cibles modestes et de faibles taux de récupération. Cela prend du temps, c'est vrai, mais vu l'urgence du problème du mercure, dont nous avons déjà parlé, nous pensons que cette stratégie nationale donnera deux résultats : elle fera comprendre l'urgence d'agir aux provinces qui n'ont pas encore imposé une responsabilité aux producteurs et elle permettra d'étendre la réglementation au-delà de l'usage résidentiel des lampes fluorescentes compactes pour qu'elle s'applique au secteur commercial, où sont utilisées la plus grande partie des lampes au mercure.

Le sénateur Wetston : Merci de vos exposés. Je ne suis pas certain que M. D'Iorio pourra répondre à ma question; est-ce que le mercure a déjà été considéré comme un produit dangereux?

M. D'Iorio : Le mercure figure sur la liste des substances toxiques de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. À l'annexe 1 de cette liste, on trouve le mercure.

Le sénateur Wetston : Alors, pourquoi ne pas interdire ce produit?

M. D'Iorio : Les règlements en vigueur sont efficaces à plusieurs égards. Les règlements des provinces nous permettent de contrôler l'importation, l'exportation, la vente, la mise en vente et la fabrication des produits contenant du mercure et définissent chaque fois les limites. Il y a quand même des compromis dans le cas de produits contenant du mercure pour lesquels il n'y a aucun substitut.

Les lampes font partie de cette catégorie, mais il y a maintenant des limites. Le règlement, tout comme la Convention de Minamata, limite à 5 milligrammes le volume de mercure que ces lampes peuvent contenir. D'autres types de lampes sont peu à peu abandonnés et récupérés de la bonne façon. Les amalgames

dental offices have reached a 90 per cent recycling rate on dental amalgams as they pull them out.

Senator Galvez: It has been mentioned during the interventions many times the word “patchwork,” the work of not communicating among the different levels of government and the need to give a nudge. Do we need to give a nudge every time for every toxin? That’s bothering me.

If we want to be energy efficient, cost efficient and sustainable, we have to go by source reduction, revitalization, recycling and disposal. That’s the logic. So the first thing to do is reduction of the source: Ban mercury. We are saying that this has been a little bit done because lamps containing mercury are going to be stopped by 2020.

Will this law be valid until 2020 and then we don’t need the law, or will we need it for just five years after that?

Second, the educational component is extremely important, so we have to tell people to reduce at the source, reuse, recycle and at the end, dispose in high-security landfills, as Ms. Marchand said.

Now, if we choose to recycle, it’s going to cost money. Who’s going to pay for the recycling? I was surprised because you say it’s a producer responsibility. That’s the regulatory context. But the 20 cents on the dollar are paid by the final users, so where are the producers paying for part of this recycling?

My other point is that the recycling places are in Halifax and they’re saying Walmart —

Senator Lang: Dartmouth.

Senator Galvez: Dartmouth, sorry.

We’re going to transport 300 to 400 kilometres, so this is not cost efficient and energy efficient. I really want to understand how this integrates into everything, so we don’t patch things and we are doing something global in general.

The Chair: I’ll get all three to answer those number of questions that were neatly worked into one.

Ms. St. Godard: Thank you for all of those comments. I would agree with every single one of them. Maybe I’ll tackle one.

I think all of the points you make emphasize that with a national strategy, there is a patchwork and it’s not a simple solution for every single jurisdiction. There must be implementation flexibility. That’s why we’re most encouraged by this bill and why we think there has to be a national strategy to

pour les obturations dentaires contiennent du mercure, et les cabinets dentaires sont arrivés à un taux de recyclage de 90 p. 100 des amalgames récupérés chez les patients.

La sénatrice Galvez : On a souvent utilisé, dans les interventions, le mot « mosaïque », et on a parlé du manque de communication entre les différents ordres de gouvernement et de la nécessité de donner une poussée. Nous faudra-t-il donner une petite poussée chaque fois qu’il sera question d’une toxine quelconque? Ça me tracasse.

Si nous visons l’efficience écoénergétique, la rentabilité et la durabilité, nous devons cibler la réduction à la source, la revitalisation, le recyclage et l’élimination. Ça suit une logique. Donc, la première chose, ce serait la réduction à la source et l’interdiction du mercure. Nous sommes en train de dire que si nous faisons cela, c’est parce que la production des lampes au mercure cessera en 2020.

Est-ce que cette loi restera en vigueur jusqu’en 2020, après quoi elle ne nous sera plus utile, ou devons-nous la laisser en vigueur encore cinq ans après?

Ensuite, le volet de l’éducation est extrêmement important, et nous devons donc dire aux gens qu’ils doivent réduire l’utilisation à la source, réutiliser, recycler et, au bout du compte, s’assurer que les produits aboutissent dans des sites d’enfouissement à haute sécurité, comme Mme Marchand l’a dit.

Mais si nous choisissons de recycler, cela va nous coûter de l’argent. Qui va payer pour le recyclage? J’ai été surprise quand vous avez dit que c’était une responsabilité du producteur. C’est dans le contexte d’un règlement. Pourtant, ce sont les utilisateurs finaux qui paient 20 cents par dollar; quelle est alors la part que paient les producteurs pour le recyclage?

J’aimerais aussi parler du fait que les installations de recyclage se trouvent à Halifax et que Walmart, dit-on...

Le sénateur Lang : Dartmouth.

La sénatrice Galvez : Dartmouth, je m’excuse.

Nous devons les transporter sur 300 à 400 kilomètres, et ce n’est ni rentable ni efficace sur le plan énergétique. J’aimerais vraiment comprendre comment tout cela peut s’imbriquer, car nous voulons non pas ajouter à la disparité, mais plutôt agir de manière globale.

Le président : Je demanderais aux trois témoins de répondre à toutes ces questions qui ont élégamment été formulées comme une seule.

Mme St. Godard : Merci de tous vos commentaires. Je suis d’accord sur absolument tout. Je crois que je vais m’attacher à une des questions.

À mon avis, tout ce que vous avez dit met en relief le fait qu’une stratégie nationale suppose qu’il y a des solutions disparates plutôt qu’une solution unique pouvant s’appliquer dans toutes les administrations. Il faut prévoir une certaine souplesse au moment de la mise en œuvre. C’est pour cette raison

start answering the questions you've asked.

To the question directly around transporting materials from remote and rural areas, our Take Back the Light program leverages the suppliers that drive new lamps out to those areas. We commonly forget — and this is a basic procurement model — that if you can get new lamps into those areas, you can get burnt or spent ones out of those areas for proper recycling. Our model very much integrates the responsibility of the supplier, and certainly the supply chain, so certainly it does reach the producer as well. Those costs are borne by those suppliers and it's a requirement for them to sell their lamps in those jurisdictions.

We have had a lot of success in reaching the remote areas by requiring this of those transporters, those suppliers who bring new lamps in. It's a very cost-efficient back hauling system. It can be done. One of the things we're excited about in the strategy is being able to use some of those examples around Canada where we've done it well and bring them to the other areas that have an opportunity to use it.

The Chair: Ms. Marchand, would you like to comment?

[*Translation*]

Ms. Marchand: Yes. There certainly are several parts to that question. We were asked where and when producers had to assume the cost; the user-pay principal comes into play. Users who choose to buy lamps containing mercury pay a fee to get end-of-life recycling at no charge. The producers' responsibility in that context is to have enabled the program to operate.

As for transportation and efficient recycling, we try, in Quebec, to use the services of local recyclers. We have one recycler in Quebec and another in Ontario. However, lamps from Prince Edward Island, for example, are transported to Quebec for various reasons. We also provide services in northern Quebec, in Kuujjuaq and all the villages in the north that are only accessible by boat. In the summer, that makes for additional challenges of logistics, but we manage to do it effectively by cooperating with Quebec's other EPR programs. I am not sure if I am answering your question correctly. A number of points have slipped my mind.

[*English*]

The Chair: I want to get a response from Mr. D'Iorio, and we're running close to time.

que nous trouvons que le projet de loi est encourageant et que nous pensons qu'il faut une stratégie nationale pour répondre aux questions que vous posez.

Quant à votre question qui concerne le transport de matériaux à partir de régions rurales et éloignées, sachez que notre programme Take Back the Light compte sur les fournisseurs qui y font parvenir de nouvelles lampes. Nous avons tendance à oublier — c'est pourtant un modèle de base de l'approvisionnement — que, puisque l'on peut envoyer des lampes neuves dans ces régions, on peut aussi y récupérer les lampes brûlées ou mortes afin de les recycler de manière appropriée. Notre modèle intègre assez bien la responsabilité du fournisseur, et, certainement, la chaîne d'approvisionnement, de façon que, dans les faits, il concerne également le producteur. Ces coûts sont assumés par les fournisseurs, et ils doivent vendre leurs lampes dans ces régions.

Nous avons très bien réussi à sensibiliser les régions éloignées quand nous avons imposé cette exigence aux transporteurs, aux fournisseurs qui y font parvenir de nouvelles lampes. C'est un système de retour de fret très rentable. C'est faisable. L'un des aspects de la stratégie qui nous emballent, c'est qu'elle fera en sorte que les initiatives fructueuses que nous menons un peu partout au Canada pourront être mises en œuvre dans d'autres régions capables de le faire.

Le président : Madame Marchand, voudriez-vous faire un commentaire?

[*Français*]

Mme Marchand : Oui. Il y a effectivement plusieurs éléments dans la question. Quand on a demandé où et quand les producteurs doivent assumer ces coûts, c'est le principe de l'utilisateur-payeur qui entre en jeu. C'est l'utilisateur qui choisit d'acheter la lampe contenant du mercure qui paie les frais pour obtenir un recyclage gratuit en fin de vie. La responsabilité du producteur dans ce contexte est d'avoir facilité la mise en œuvre du programme.

En ce qui concerne le transport et l'efficacité en matière de recyclage, au Québec, on essaie de faire appel aux services de recycleurs locaux. Nous avons un recycleur au Québec et un autre en Ontario. Par contre, les lampes de l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple, sont transportées au Québec, et cela, pour diverses raisons. On offre des services aussi dans le Nord du Québec, comme à Kuujjuaq et dans tous les villages nordiques qui ne sont accessibles que par bateau. Durant l'été, cela ajoute des défis du point de vue de la logistique, mais on arrive à le faire de façon efficace en collaborant avec les autres programmes québécois de REP. Je ne sais pas si je réponds correctement à la question. Plusieurs éléments m'ont échappé.

[*Traduction*]

Le président : J'aimerais que M. D'Iorio réponde en premier; nous n'avons plus beaucoup de temps.

Mr. D'Iorio: There are a number of elements to the question. On the patchwork, it's the jurisdictional reality of Canada. That's the way we have to work. There are things that government at the federal level controls and others where the provinces and municipalities are the lead. We need to respect that and work through that, and that's why the strategy is useful in this context.

You raised the question of energy efficiency and certainly CFLs did contribute towards energy efficiency from that point of view, but it came with costs. That is a trade-off. As was mentioned, with the numbers we saw, definitely. We now have an equal number of units sold of LED lights versus CFLs, and CFLs are falling rapidly. We are on that trajectory, which brought up your question of whether we need a strategy for just a few years. There are a couple of elements.

First of all, these CFLs do have a long life and stay in use for a number of years. Second, there is also the issue of fluorescent lights and those will remain in commercial buildings. There is a broader need over the long term.

With respect to EPR, that's one of the tools, one of the solutions, and one that seems to work in a number of areas. There are other things. With respect to who pays, again, it's a question to be discussed through the strategy as well. At the end of the day, the cost can be passed on to the consumer or the taxpayer. Usually someone will end up paying for some of this, so what is the best and most efficient of doing this? That is one of the elements we have to look at in developing a strategy.

Senator Lang: I want to follow up on Senator Galvez's point, and another senator raised it as well.

First of all, it has been pointed out that CFL utilization is becoming less and less, so one can only determine where that's going to go. It would seem to me that there's a broader issue here with respect to hazardous waste in general. It's just not CFLs. For example, if you look at a list of hazardous waste that has been identified in the provinces and territories, you would have used oil, used fuel, used batteries, used antifreeze, waste pesticides, used solvents, lab chemicals and used fluorescent bulbs. And there are probably a number of other products as well that would be included on that list.

It seems to me if you're going to have a meeting about CFLs across the country on a national strategy, we should be asking for a broader national strategy to deal with all these various hazardous wastes so they can identify where they can be at the end of their life cycle, to be either recycled or put in the safest place possible.

If you take an example of the country, you have the regions and you have the transportation costs, but as Senator Galvez pointed out, it's disposal that we're talking about. In order to

M. D'Iorio : Il y a plusieurs volets à cette question. En ce qui concerne le caractère disparate des choses, c'est là la réalité juridictionnelle du Canada. C'est dans ce contexte que nous devons travailler. Certaines choses relèvent de la compétence fédérale, et d'autres, de celle des provinces et des municipalités. Nous devons respecter cet état de choses et travailler dans ce contexte; c'est à ce chapitre que la stratégie est utile.

Vous avez parlé de l'efficacité énergétique; il est certain que les lampes fluorescentes compactes ont contribué à l'efficacité énergétique, de ce point de vue, mais il y a eu un prix à payer. Voilà un compromis. Étant donné les chiffres que nous avons vus, comme je l'ai dit, c'est évident. Aujourd'hui, il se vend autant de lampes DEL que de lampes fluorescentes compactes, mais les ventes de LFC sont en chute libre. Nous sommes sur la bonne voie, et c'est pourquoi vous nous avez demandé si nous n'aurons besoin de cette stratégie que pendant quelques années. Il y a deux ou trois éléments.

Premièrement, les LFC ont une grande durée de vie, elles servent pendant un certain nombre d'années. Deuxièmement, il y a aussi les lampes fluorescentes dont on se sert toujours dans les édifices commerciaux. Le besoin à long terme est plus important.

La responsabilité élargie des producteurs est un outil, une solution, et elle semble fonctionner dans plusieurs domaines. Mais il y a d'autres choses. La question de savoir qui paie les frais, encore une fois, devra aussi être abordée pendant l'élaboration de la stratégie. Au bout du compte, les coûts pourraient être réfilés aux consommateurs ou aux contribuables. En général, il y a toujours quelqu'un qui paie une partie de la note; alors, quelle est la meilleure manière, la manière la plus efficace de le faire? Voilà un des éléments que nous devons évaluer au moment d'élaborer une stratégie.

Le sénateur Lang : J'aimerais revenir sur un sujet que la sénatrice Galvez, entre autres sénateurs, a soulevé.

Premièrement, on a souligné que les LFC étaient de moins en moins utilisées, et on peut s'imaginer où cela aboutira. Il me semble que les déchets dangereux, de manière générale, posent un plus vaste problème. Il ne s'agit pas seulement des LFC. Par exemple, dans les listes de déchets dangereux que les provinces et les territoires ont dressées, on retrouverait des huiles usées, des combustibles usés, des piles usagées, de l'antigel usé, des rejets de pesticides, des solvants usagés, des produits chimiques de laboratoire et des ampoules fluorescentes usagées. Ces listes incluraient aussi probablement toute une série d'autres produits.

Il me semble que si vous voulez organiser partout au pays des réunions sur les LFC, sur une stratégie nationale, nous devrions réclamer une stratégie nationale plus large, qui porterait sur tous les différents déchets dangereux, qui nous permettrait de savoir où ils se retrouvent à la fin de leur vie utile, s'ils doivent être recyclés ou entreposés de la manière la plus sécuritaire possible.

Prenez notre pays, par exemple : il y a des régions et il y a des coûts de transport, mais, comme la sénatrice l'a fait remarquer, nous parlons d'élimination des déchets. Pour cela, il faut des

have disposal, you need quantity to be able to justify a plant of some kind. At that stage, you can determine how and who's going to pay for it.

It would seem to me if you're going to call a meeting together, you might as well not just talk about CFLs but about lab chemicals, solvents and antifreeze at the same time so you can make a determination at the end of the day in a five-year period from now. Then we have an understanding. I'm going to use the Yukon as an example because that's where I'm from. We may need to transport some of these products on a back haul down to a plant in Vancouver, Edmonton or wherever, and all other rural communities and northern areas would come to that depot.

When you call this meeting, if we pass this bill, are you going to broaden the topics so that we can deal with all of the issues and move ahead so that at the end of the day we can have a cleaner environment here in Canada? I'll address that to Mr. D'Iorio.

Mr. D'Iorio: Maybe in a way to reassure in some sense, Canada does have a chemical management plan. As part of this plan, we looked at all of the substances and chemicals in commerce back in 1987 and identified 23,000 substances and chemicals. We identified those that were high risk in a list of 2,300 of them that we are assessing substance by substance. We've done about two thirds of them; we're into phase three of this plan that will end in 2021.

We work with Health Canada on this. When a substance is identified as toxic, it's listed as part of the Canadian Environmental Protection Act under annex 1 of toxic substances, and then we need to put in place a risk management strategy, which is a code word for either regulation or voluntary measures to virtually eliminate that chemical or to reduce it and manage the risk.

We'll take polychlorinated biphenyls, or PCBs, as an example of one substance that was handled in that way and identified and is being eliminated from commerce. There are two recycling facilities in Canada for PCBs, one in Quebec and one in Alberta. On top of what we do within Canada, we also then ban the export and import of these substances. Again, we have a regulatory tool set that we can use. We've gone through the assessment, and there are about 300 substances so far that we've looked at and identified risk, and we are managing them.

The CEPA, the Canadian Environmental Protection Act, is one part of it. Health Canada has a number of other acts it can use for consumer products, cosmetics and pharmaceuticals to manage those.

quantités suffisantes de déchets, pour justifier la construction d'installations quelconques. À cette étape, vous pouvez déterminer comment ça se paiera et qui va payer.

Il me semble que si vous voulez organiser des réunions, vous devriez, tant qu'à y être, parler non seulement des LFC, mais aussi des produits chimiques de laboratoire, des solvants et des produits antigels de façon à pouvoir, au bout du compte, prendre une décision d'ici cinq ans. Nous pouvons nous entendre sur cela. Je vais prendre l'exemple du Yukon, parce que je viens de là. Nous pourrions avoir à transporter certains de ces produits par retour de fret à une usine de Vancouver, d'Edmonton ou d'ailleurs, peu importe, et toutes les collectivités rurales et celles des régions du Nord utiliseraient le même centre de dépôt.

Si vous organisez de telles réunions, si nous adoptons le projet de loi, allez-vous y ajouter d'autres sujets de discussion de façon que nous puissions régler tous les problèmes et progresser pour qu'au bout du compte l'environnement du Canada soit plus propre? Ma question s'adresse à M. D'Iorio.

M. D'Iorio : Cela pourrait peut-être en un sens vous rassurer : le Canada dispose déjà d'un plan de gestion des produits chimiques. Pour ce plan, nous avons dû évaluer toutes les substances et tous les produits chimiques vendus sur le marché depuis 1987, et nous en avons compté 23 000. À partir d'une liste de 2 300 produits, nous avons cerné ceux qui représentaient un risque élevé, et nous faisons une évaluation substance par substance. Nous en sommes rendus environ aux deux tiers; nous en sommes à la phase 3 de ce plan, qui doit prendre fin en 2021.

Pour ce projet, nous collaborons avec Santé Canada. Dès que nous déterminons qu'une substance est toxique, elle est inscrite à l'annexe 1, substances toxiques, de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, ce qui veut dire que nous devons mettre en œuvre une stratégie de gestion du risque, ce qui se traduit, en clair, par un règlement ou des mesures volontaires visant à éliminer la quasi-totalité du produit chimique en question ou à en réduire les quantités et à gérer le risque.

Les diphenyles polychlorés, les BPC, par exemple, font partie des substances qui ont été examinées de cette façon, cernées puis éliminées du commerce. Il existe au Canada deux installations de recyclage des BPC, l'une est au Québec et l'autre, en Alberta. En plus des mesures qui s'appliquent au Canada, nous interdisons aussi l'exportation et l'importation de ces substances. Nous pouvons en outre utiliser l'outil de la réglementation. Nous avons fait les évaluations nécessaires et, jusqu'ici, examiné environ 300 substances pour lesquelles nous avons cerné un risque; nous les gérons.

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la LCPE, est un élément du tout. Santé Canada a de son côté adopté un certain nombre de lois qui s'appliquent aux produits de consommation, aux cosmétiques et aux produits pharmaceutiques.

There is a lot being done on chemicals. Whenever we assess chemicals, we do it together with industry, NGOs and civil society in a broad sense. These draft and final assessments are published in the *Canada Gazette* processes, so there's a well-oiled machine, so to speak, to go through that list of potentially toxic chemicals.

Senator Wetston: It seems a lot is occurring and a lot has already occurred, and I just really want to emphasize, once again, the anxiety I have about the patchwork and the challenges. We talk a lot about costs, disposal and producers and the importance of what I'm going to describe using the phrase "regulating it at the producer level," because I think that's where it needs to be.

If you think a little bit about the patchwork that does exist, what do you see as most productive about this bill in addressing the patchwork and trying to address it both at source as well as the opportunity to create more cost-effective opportunities for recycling? What do you see as the most obvious opportunity here?

I have seen these kinds of things in the past and they end up being on a mahogany shelf. Little has been achieved but there has been a lot of discussion, meetings and cost. Where do you see the opportunities here?

The Chair: I'll ask all three of you to respond.

Mr. D'Iorio: Thank you. I don't have a mahogany shelf. I have a plastic laminated shelf.

Senator Wetston: You should get rid of it because it has toxic chemicals.

Mr. D'Iorio: The opportunities lie in convening the right people. As I said, you can regulate, and we do regulate by setting limits in products and controlling the import and export of these products.

There is a broad emphasis on mercury these days, certainly with the ratification of the Minamata Convention. There are broader issues around mercury, and most of what is being deposited in Canada right now is coming from foreign sources. There's a broad dialogue that's taking place on that; we'll have the first conference of parties to the Minamata Convention this year.

Regarding the opportunities to convene the people we can, we do have the authority to do something about this, on one hand, as do, on the other hand, people who are either subject to the regulations or end users — people, Canadians. They have a big role to play in this. I think that's the opportunity.

Ms. St. Godard: My answer will be in two parts and very simple. The first is certainly focus. I think your colleague described conflicting pressures, a lack of attention and I think

Les produits chimiques exigent beaucoup de travail. Quand nous évaluons un produit chimique, nous le faisons de concert avec l'industrie, les ONG et la société civile, en termes généraux. Les versions provisoires et finales des évaluations sont publiées dans la *Gazette du Canada*; on peut donc dire que la liste des produits chimiques potentiellement toxiques est produite avec une machine bien huilée.

Le sénateur Wetston : Il me semble qu'il se passe beaucoup de choses et qu'il s'est déjà passé beaucoup de choses; j'aimerais tout simplement souligner, encore une fois, l'anxiété que me causent cette disparité et ces défis. Nous parlons beaucoup des coûts, de l'élimination, des producteurs et de l'importance de ce que j'appellerais la « réglementation à l'échelon des producteurs », parce que, à mon avis, c'est à ce niveau que cela doit se faire.

Quand vous pensez à la disparité actuelle, quel aspect du projet de loi serait à votre avis le plus productif si l'on veut régler le problème de la disparité à la source, mais aussi dans le but de créer des débouchés plus rentables pour le recyclage? Quel serait le débouché le plus évident, dans cette situation?

J'ai déjà vu des choses comme cela dans le passé, et ça finit toujours sur une belle tablette d'acajou. Il ne s'est pas fait grand-chose, mais on a beaucoup discuté, on s'est réuni et on a dépensé. Quels débouchés voyez-vous, ici?

Le président : Je demanderais aux trois témoins de répondre.

M. D'Iorio : Merci. Je n'ai pas de tablette d'acajou. J'ai une tablette en plastique laminé.

Le sénateur Wetston : Vous devriez vous en débarrasser, elle contient des produits chimiques toxiques.

M. D'Iorio : Pour cerner les débouchés, il faudrait réunir les bonnes personnes. Comme je l'ai déjà dit, vous pouvez réglementer, et nous réglementons déjà en imposant des limites à certains produits et en contrôlant l'importation et l'exportation de ces produits.

On met beaucoup l'accent sur le mercure, ces jours-ci, en raison bien sûr de la ratification de la Convention de Minamata. Le mercure pose un problème plus important, et la plus grande partie du mercure qui se retrouve au Canada, à l'heure actuelle, vient de l'étranger. Un large dialogue se tient, sur ce sujet; la première conférence des parties à la Convention de Minamata se tiendra cette année.

En ce qui concerne les débouchés, pour réunir les gens, nous avons le pouvoir de faire quelque chose à ce sujet, d'une part, tout comme, d'autre part, les gens qui sont assujettis à la réglementation ou les utilisateurs finaux, c'est-à-dire les Canadiens eux-mêmes. Ils ont un rôle important à jouer dans tout cela. Il s'agit là, je crois, d'un débouché.

Mme St. Godard : Ma réponse comprend deux volets et elle est très simple. Premièrement, il faut en faire une cible. Je crois que votre collègue a décrit des pressions contradictoires, l'absence

“lots of noise” was one of the terms that was used. I think this strategy will encourage, if not force, focus on this issue in a new way that would be practical and usable.

I think the second piece is actually collecting the data and the information that we need. That strategy will, again, force the provinces and the municipalities to pay attention to this and actually gather the information to maybe understand the size of the problem.

The Chair: Thank you.

Ms. Marchand?

[*Translation*]

Ms. Marchand: A national strategy such as the one proposed certainly would allow us to harmonize the efforts in all provinces and to get some kind of consistency in the conditions. For example, what we have noticed in some EPR programs is that, because people have to pay eco fees, they go to neighbouring provinces where there are no eco fees to pay in order to make their purchases. But they throw out their lamps in Quebec, using Quebec's recycling program. Harmonization between provinces would reduce that a lot.

In addition, I agree with my colleagues when they say that public awareness brings about the lowest recovery rates. For industries, companies and institutions, the rate of lamp recovery is high, but the public is not aware, or not sufficiently aware, that compact fluorescent light bulbs contain mercury. As someone said a little earlier, it is easy to throw a compact fluorescent light bulb into the garbage rather than to take it to a drop-off point. A national effort could certainly contribute significantly to improving that situation.

[*English*]

The Chair: Thank you very much, presenters. Those were very interesting presentations and answers, and thank you to all the senators for their questions.

Before we wrap up, I remind you that next Tuesday night we will be doing clause-by-clause consideration of this bill, and we will also review our transportation report. We're still targeting June 13 to release that report so, hopefully, I think, you've all received the copies, both in French and English, of the report by now. You should have, I believe, from Maxime, so please read it.

On Tuesday, I have not been lucky with getting a 5 o'clock sitting for us, so what will happen is, when the chamber recesses, we will meet regardless of what time it is, unless something changes between now and then. Be forewarned that that could take place.

d'attention, et il a dit, je crois, qu'il y avait « beaucoup de bruit ». Je crois que cette stratégie nous encouragera, ou même qu'elle nous obligera, à faire de cet enjeu une cible et à nous en occuper de manière concrète et utile.

Deuxièmement, il faudrait recueillir des données et de l'information sur ce dont nous avons besoin. Encore une fois, la stratégie obligera les provinces et les municipalités à porter attention à cette question et même à réunir l'information qui nous permettrait peut-être de comprendre l'étendue du problème.

Le président : Merci.

Madame Marchand?

[*Français*]

Mme Marchand : Une stratégie nationale comme celle qui est proposée permettrait effectivement d'harmoniser les efforts de toutes les provinces et d'obtenir en quelque sorte une équité des conditions. Par exemple, dans certains cas, ce qu'on a constaté dans le cadre des programmes de REP, c'est que, en raison du fait que les gens doivent payer un écofrais, ils se rendent faire leurs achats dans les provinces voisines, où il n'y a pas d'écofrais à payer, mais ils jettent par contre les lampes au Québec dans le cadre du programme de recyclage du Québec. Une harmonisation entre les provinces réduirait beaucoup l'ampleur de cet enjeu.

De plus, je suis d'accord avec les propos de mes collègues selon lesquels c'est au chapitre de la sensibilisation des citoyens que l'on constate le plus faible taux de récupération. Dans le cas des industries, des commerces et des institutions, le taux de récupération est élevé pour les lampes, mais les citoyens, eux, ne sont pas au courant ou ne sont pas assez sensibilisés au fait que les ampoules fluocompactes, par exemple, contiennent du mercure. Comme quelqu'un l'a mentionné un peu plus tôt, il est facile de prendre une ampoule fluocompacte puis de la jeter dans un sac de poubelles au lieu de la déposer dans un point de dépôt. Un effort à l'échelle nationale pourrait sûrement contribuer de façon importante à améliorer cette situation.

[*Traduction*]

Le président : Un grand merci aux témoins. Les exposés et les réponses étaient d'un grand intérêt; merci aux sénateurs et aux sénatrices de leurs questions.

Avant de terminer, je vous rappelle que mardi prochain, en soirée, nous procéderons à l'étude article par article de ce projet de loi et que nous allons aussi passer en revue notre rapport sur le transport. Nous voulons publier ce rapport le 13 juin; j'espère donc que vous avez déjà reçu des exemplaires en français et en anglais de ce rapport. Je crois que Maxime vous les a fait parvenir et je vous prierais de les lire.

Pour la séance de mardi, je n'ai pas réussi à obtenir une salle pour une séance à 17 heures. Voici ce qui va se passer : lorsque la Chambre aura terminé ses travaux, nous nous réunirons, peu importe l'heure, à moins qu'il y ait des changements d'ici là. Mais sachez que cela pourrait se passer ainsi.

Thank you very much.
(The committee adjourned.)

Merci beaucoup.
(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, May 30, 2017

Altona Forest Stewardship Committee:

Larry Noonan, Chair.

Parks Canada Agency:

Pam Veinotte, Field Unit Superintendent, Rouge National Urban Park.

Thursday, June 1, 2017

Darren Fisher, Member of Parliament for Dartmouth—Cole Harbour, sponsor of the bill.

Environment and Climate Change Canada:

Marc D'Iorio, Director General, Industrial Sectors, Chemicals, and Waste Directorate.

Take Back the Light:

Jodi Houston, Program Manager;

Jo-Anne St. Godard, Executive Director.

Product Care Association:

Mia-Pascale Marchand, Director, RecycFluo Program (by video conference).

TÉMOINS

Le mardi 30 mai 2017

Altona Forest Stewardship Committee :

Larry Noonan, président.

Agence Parcs Canada :

Pam Veinotte, directrice d'unité de gestion, Parc urbain national de la Rouge.

Le jeudi 1^{er} juin 2017

Darren Fisher, député, Dartmouth—Cole Harbour, parrain du projet de loi.

Environnement et Changement climatique Canada :

Marc D'Iorio, directeur général, Direction des secteurs industriels, substances chimiques et déchets.

Take Back the Light :

Jodi Houston, gestionnaire de programme;

Jo-Anne St. Godard, directrice générale.

Association pour la Gestion Responsable des Produits :

Mia-Pascale Marchand, directrice du Programme RecycFluo (par vidéoconférence).